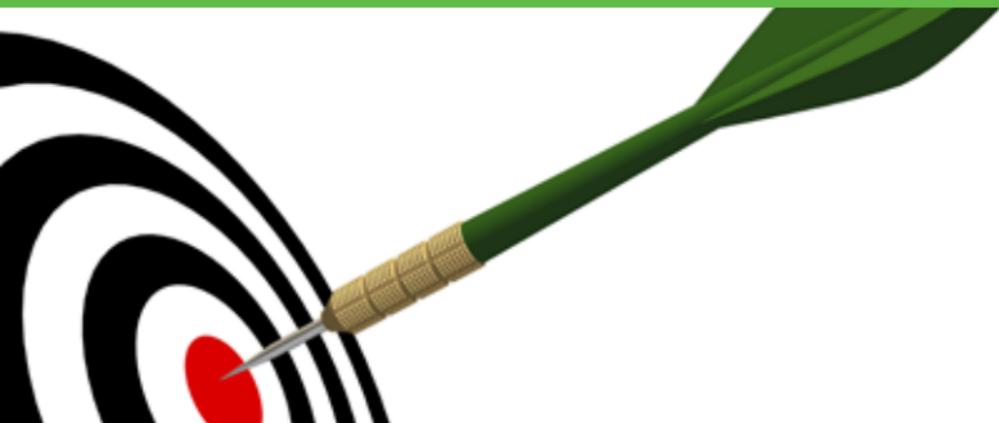


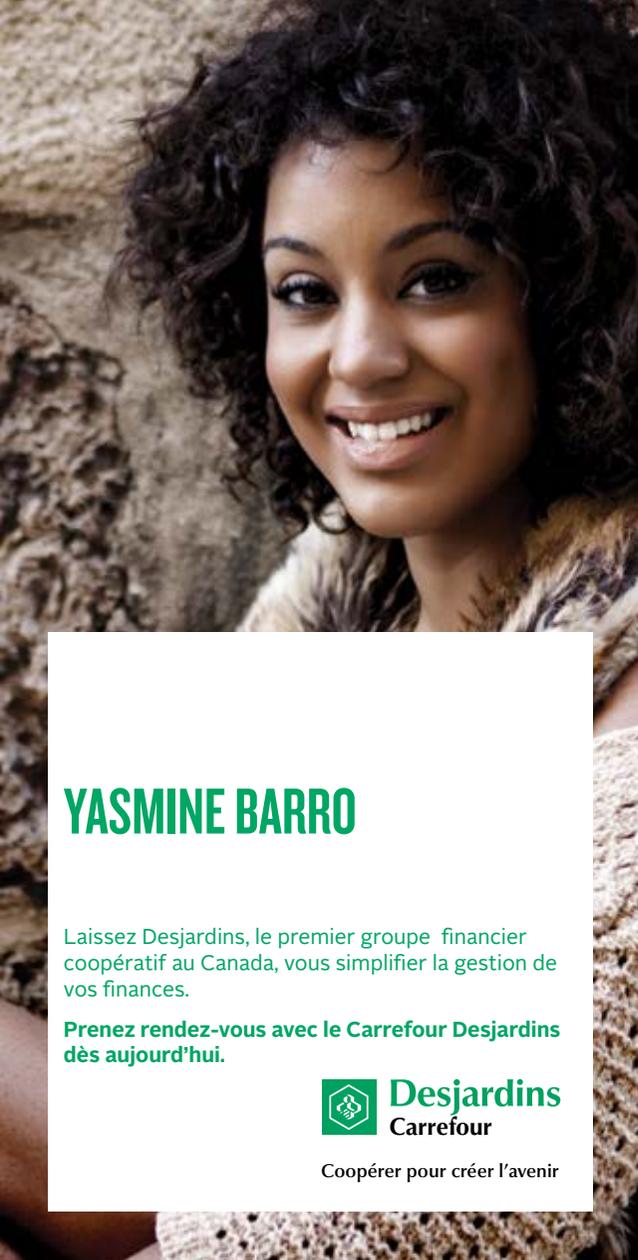
travailler au Québec

Le guide pour les immigrants



CV – Recherche d'emploi – Entrevue
Normes et culture au travail

immigrantquebec.com



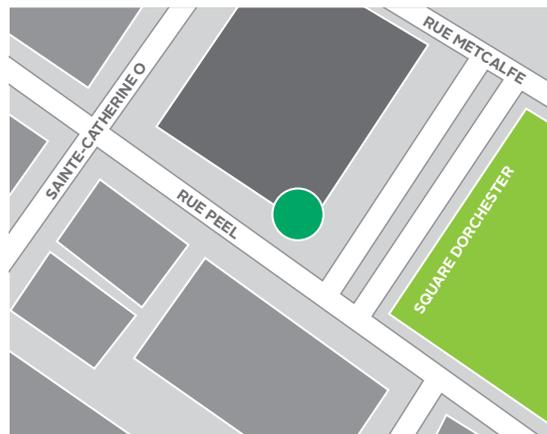
YASMINE BARRO

Laissez Desjardins, le premier groupe financier coopératif au Canada, vous simplifier la gestion de vos finances.

Prenez rendez-vous avec le Carrefour Desjardins dès aujourd'hui.



Coopérer pour créer l'avenir



CARREFOUR DESJARDINS

1241, rue Peel (coin Sainte-Catherine)
Montréal (Québec) H3B 5L4

Canada et États-Unis:
1 877 875-1118

Ailleurs dans le monde:
1 514 875-6794



Suivez-nous sur Facebook!
facebook.com/carrefourdesjardins

desjardins.com/carrefour

LE CARREFOUR DESJARDINS, VOTRE INSTITUTION FINANCIÈRE AU QUÉBEC!

Nous vous offrons la possibilité d'ouvrir un compte chèque **avant votre arrivée** et de nombreux autres services:

- Offre de bienvenue pour les nouveaux arrivants au Canada
- Demande d'ouverture de compte à partir de l'étranger
- Transferts de fonds possibles dans votre compte au Québec avant votre arrivée (transferts internationaux)
- Assurance soins de santé*
- Offres avantageuses de partenariats avec des ordres professionnels de la santé et des affaires

Visitez notre site à la section « Clientèles ».



Coopérer pour créer l'avenir

desjardins.com/carrefour

* Offert au Québec seulement. Certaines conditions s'appliquent.

Pour le nouvel arrivant, le travail est en tout état de cause l'un des principaux vecteurs de socialisation. Plus qu'une activité et un revenu, c'est un processus d'intégration à part entière, et bien souvent, la clef de la réussite pour les migrants. Se faire une place dans la société québécoise requiert de la préparation, de la persévérance, et comme pour tout, un peu de chance. Afin de réussir dans cette entreprise, il convient de mettre toutes les chances de son côté. C'est justement l'objet de ce guide pratique que d'outiller les candidats à l'emploi, partout au Québec, afin d'optimiser leurs démarches en ce sens. Qu'il s'agisse de mieux comprendre le marché de l'emploi, de se familiariser avec les particularités de la Belle Province en la matière, ou encore d'éviter les écueils liés aux différences et malentendus culturels, vous trouverez dans ces pages l'essentiel de l'information dont vous aurez besoin. En tout, pas moins de 224 pages de conseils, de témoignages, de modes d'emploi et de références pour tout savoir sur le sujet, et pas une n'aurait été de trop, tant le sujet est vaste.

En espérant que vous y trouverez de quoi accélérer votre parcours, nous vous souhaitons une bonne lecture, et plus encore, une belle carrière au Québec !

Travailler au Québec

■ est édité par : Les Éditions Neopol Inc., 300 Saint Sacrement – Suite 415, Montréal, H2Y 1X4, QUÉBEC, CANADA

Tél : 514-279-3015. Fax : 514-279-1143. www.neopol.ca

■ pour le compte de : Immigrant Québec, organisme à but non lucratif. www.immigrantquebec.com

Rédaction : Maël Cormier, Pauline Gueguen, Sven Pinczewski (sur la base de l'édition précédente rédigée par Delphine Folliet). Ventes et marketing :

Marie Michel. Responsable commercialisation : Diane Martin-Graser.

Graphisme et mise en page : Bruno Dubois. Graphisme de la couverture :

Alexandre Bélanger. Impression : Imprimerie Provinciale (Québec).

ISBN : 978-2-924020-77-7

Dépôt légal – Bibliothèque nationale du Québec, 2014. Bibliothèque nationale du Canada, 2014.

■ Malgré tout le soin apporté à leur exactitude, les textes contenus dans ce guide n'ont aucune valeur contractuelle, et les Éditions Néopol et Immigrant Québec ne sauraient être tenus responsables des propos tenus dans les témoignages retenus, des changements de coordonnées, ou de l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations. La reproduction totale ou partielle des textes est interdite sans accord préalable et écrit de l'éditeur.



CRÉ
de Montréal

Manon Barbe,
présidente de la Conférence régionale
des élus (CRÉ) de Montréal

La CRÉ de Montréal est fière de s'associer à Immigrant Québec pour la publication du guide *Travailler au Québec* dans lequel vous trouverez de judicieux conseils, des ressources et de l'information essentielle pour soutenir vos démarches d'intégration en emploi.

L'immigration est un atout pour le Québec et la région de Montréal, c'est notre conviction profonde. L'île de Montréal est reconnue pour sa qualité de vie, sa richesse culturelle et son dynamisme, en plus d'accueillir la vaste majorité de personnes issues de l'immigration au Québec. Votre contribution à la vitalité économique, sociale et culturelle de la région est essentielle.

En tant qu'immigrant reçu, vous avez décidé de faire du Québec votre destination de vie. C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite la bienvenue à Montréal. Alors que vous entamez vos démarches pour atteindre vos objectifs d'intégration, prenez un peu de temps pour découvrir les services et les programmes qui sont offerts par les partenaires montréalais et qui vous seront d'une grande utilité.

Je vous remercie d'avoir choisi l'île de Montréal et je vous souhaite le plus grand des succès sur le marché du travail montréalais.

Manon Barbe

SOMMAIRE

PANORAMA DE L'EMPLOI AU QUÉBEC 6

- Les secteurs porteurs d'activités 6
- Témoignage** : Le secteur des assurances en dommages :
de nombreuses opportunités au Québec 18
- Économie des régions du Québec 20
- Témoignage** : De Montréal à Québec 28
- Témoignage** : Choisir de s'installer en Montérégie 44
- Zoom** : Les 4 organismes montréalais de régionalisation de l'immigration 58
- Témoignage** : Une nouvelle vie au Saguenay–Lac-Saint-Jean 64
- Professions et métiers réglementés 66
- Zoom** : L'accès à un ordre professionnel pour
une personne formée à l'étranger 72
- Permis de travail et programmes 78

COMPRENDRE L'UNIVERS DU TRAVAIL 98

- Normes du travail 98
- Témoignage** : Importance de s'informer sur ses droits au travail 102
- Valeurs et vie quotidienne au travail 107
- Témoignage** : Sept emplois en trois ans au Québec ! 112
- Zoom** : Le réseautage 114
- L'usage de la langue française au travail 117
- Témoignage** : L'emploi de mes rêves après 9 mois d'attente 120
- Faire évaluer ses diplômes et reconnaître ses compétences 123
- Se former à l'âge adulte 131
- Zoom** : La commission scolaire Marguerite-Bourgeoys :
partenaire de votre avenir 134
- Témoignage** : S'engager dans des études en formation professionnelle 136

CHERCHER UN EMPLOI 141

- Préparer activement sa recherche d'emploi 141
- Prospecter le marché de l'emploi 147
- Témoignage** : Ne pas avoir peur de pousser des portes
dans sa recherche d'emploi 150
- Zoom** : Les services d'aide à l'emploi de PROMIS 152
- Lever les principaux obstacles 158
- Témoignage** : Ne pas savoir parler anglais peut être un obstacle 164
- Des services d'aide à la recherche d'emploi 166

- Mesures d'aide à l'emploi pour les personnes immigrantes	171
Zoom : Les ateliers de recherche d'emploi de la CITIM	172
Portraits croisés mentor / mentoré :	
Mon rôle de mentor : une expérience enrichissante !	178
Portraits croisés mentor / mentoré :	
Le mentorat, c'est aussi un soutien et un accompagnement moral	180
- CV et lettre de motivation.	182
Témoignage : Savoir rester ouvert d'esprit, souriant et dynamique !	186
Zoom : Tirer son épingle du jeu en arrivant au québec !	188
- Entrevue d'embauche : concrétiser son expérience.	190
Témoignage : Des formations pour m'accompagner dans ma recherche d'emploi.	194
- Boîtes à outils de sites web.	196
Zoom : Les séances d'information offertes aux personnes immigrantes.	198

CRÉER SON ENTREPRISE200

- Immatriculer son entreprise au registraire	203
- Taxes : TPS et TVQ	204
- Conseils pour bien démarrer	205
- S'informer et se former	207

BOITE À OUTILS EMPLOYEURS 211

- Des ressources pour embaucher une personne immigrante	211
- Bonnes pratiques d'intégration professionnelle des personnes immigrantes	214
Zoom : Les travailleurs d'origine immigrante mis en valeur par la Ville de Montréal	216
Portraits croisés employé/employeur :	
L'intégration des immigrants, une véritable force.	220
Portraits croisés employé/employeur : Rester motivée !	222



Clam

Service d'aide aux immigrants

Offre des services professionnels et conseils judicieux aux nouveaux immigrants

ACCUEIL (PRINT)

- Renseignement et orientation Interprétariat et traduction
- Soutien aux démarches administratives
- Recherche de logement pour les réfugiés Demande de résidence permanente
- Procédure d'immigration Obtention de documents essentiels
- Orientation vers (MESS, MELS, MSSS) Suivi de la démarche d'intégration
- Utilisation des services publics

SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI (SAE)

- Information sur le marché du travail,
- Orientation scolaire et professionnelle
- Service individualisée de recherche d'emploi
- Séances d'information sur l'emploi
- Bilan de compétence
- Plan d'action et coaching professionnel
- Atelier de préparation à la recherche d'emploi
- Stage rémunéré dans les entreprises de renommées

INTÉGRATION LINGUISTIQUE (FRANCISATION)

- Tous les niveaux et horaires
- Du lundi au jeudi
- Bloc de 12heures : AM-PM
- Bloc de 9heures : SOIR Bloc de 4Heures : SAMEDI

PROJETS SPÉCIAUX

- Activité pour les personnes âgées
- Club de conversation en français
- Club de conversation en anglais Jumelage

**Fier partenaire du Ministère de l'Immigration
et des Communauté culturelles (MICC)**

PANORAMA DE L'EMPLOI AU QUÉBEC

LES SECTEURS PORTEURS D'ACTIVITÉS

TISSU SOCIO-ÉCONOMIQUE QUÉBÉCOIS

UN VASTE TERRITOIRE ET QUELQUES GRANDS CENTRES URBAINS

Le Québec est un vaste territoire de près de 1 668 000 km² regroupant une population estimée à 8 millions de personnes. La densité de population est faible : 5,8 habitants/km² en 2011, mais avec de fortes disparités régionales. Par exemple, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean compte 2,8 hab./km², l'Outaouais, 1,7 hab./km², la région de Québec, 38 hab./km², la ville de Laval compte 1 667,7 hab./km² et l'île de Montréal atteint les 3 978 hab./km². Le territoire a beau être immense, la population se concentre autour de quelques agglomérations urbaines : Montréal, Québec, Laval, Gatineau, Longueuil, Sherbrooke, Saguenay, Lévis, Trois-Rivières et Terrebonne. 97 % de la population québécoise est donc concentrée sur 20 % du territoire, principalement le long du fleuve Saint-Laurent entre Saguenay et Gatineau.

À elle seule, Montréal regroupe 1 981 672 habitants, soit presque le triple de la population de la ville de Québec, pourtant deuxième ville en terme de population avec 707 984 habitants.

TAUX DE CHÔMAGE ET PERSPECTIVES D'EMPLOI

En janvier 2014, le taux de chômage au Québec s'élève à 7,7 %. La région métropolitaine de Montréal enregistrait à ce moment-là un taux de chômage de 10,2 %, contre 5,7 % dans la région de Québec, 7,3 % dans celle de Sherbrooke et 6,7 % pour celle de Gatineau (partie québécoise). Ces chiffres confortent le fait que des opportunités d'emploi se trouvent à l'extérieur de Montréal.

L'adéquation entre les études, le niveau de formation et les besoins du marché du travail doivent sans cesse s'ajuster. Les emplois ne se trouvent pas qu'à Montréal: toutes les régions du Québec sont très dynamiques dans le développement économique. Elles ont souvent des politiques d'attraction, d'accueil et d'insertion sur le marché du travail pour aider les immigrants. C'est un aspect important à considérer dans votre projet d'immigration et dans votre évolution de carrière.

Le classement des meilleurs employeurs au Canada

Le concours Canada's Top 100 Employers en partenariat avec ALLIES, procède chaque année à l'élection des meilleurs employeurs au Canada selon différents critères (évolutions de carrière au sein de l'entreprise, infrastructures, conditions de travail...) et dans différentes catégories (classements par ville et province canadiennes).

Pour le palmarès 2014, dans le classement des meilleurs employeurs à Montréal, on retrouve en tête Aima suivi d'Air Canada, BDC, Bell Canada, C&D Aerospace et Canadian National Railway Company / CN.

En ce qui concerne le classement des meilleurs employeurs pour les nouveaux arrivants au Canada, on y trouve des entreprises dont certaines ont des bureaux au Québec: Bell Aliant, Banque Nationale du Canada, CIBC, Deloitte & Touche, Ernst & Young...

► www.canadastop100.com

Selon les perspectives d'emplois à plus long terme, le taux de chômage au Québec devrait se situer à 5,3 % en 2021. Le taux d'inactivité professionnelle de la grande région de Montréal, actuellement supérieur à la moyenne québécoise, devrait reculer à 5,8 %. La population immigrante, qui connaît un taux de chômage supérieur à la moyenne québécoise, devrait en bénéficier. D'après Emploi-Québec, il est prévu que les immigrants occuperont 17 % des nouveaux emplois; les personnes actuellement au chômage, 7 %; les jeunes nouvellement sur le marché du travail, 56 %; les personnes de 65 ans ou plus, 7 %; et enfin, la hausse du taux d'activités permettra de pourvoir 12 % des postes.

► **Les données sont issues des études de l'Institut de la Statistique du Québec et de celles d'Emploi-Québec.**

LE CHÔMAGE ET LES IMMIGRANTS

Une étude réalisée de 2008 à 2011 par Statistique Canada sur la situation des immigrants sur le marché du travail canadien montre que c'est au Québec que l'on enregistre le plus bas taux d'emploi du pays pour les nouveaux arrivants.

En 2011, le taux d'emploi des immigrants dans la Belle-Province s'élevait à 70,3 % alors qu'il était de 85,6 % en Alberta et 75,4 % en Ontario.

De plus, c'est également au Québec que les écarts de taux d'emploi entre la population immigrante et les natifs du Canada sont les plus importants. De 2008 à 2011, ces écarts sont d'ailleurs restés constants et demeurés plus importants que dans d'autres provinces, notamment dans le cas des immigrants très récents.

De même, leur taux de chômage, qui a atteint 11,9 % en 2011 – le plus élevé de toutes les provinces –, était le double de celui des Québécois nés au Canada (5,6 %).

Néanmoins, l'étude indique que le taux de chômage des immigrants au Québec diminue en fonction de leur durée de résidence. Le taux de chômage observé chez les immigrants très récents (durée de résidence inférieure ou égale à 5 ans) était de 20,7 % en 2009, de 13,2 % chez les immigrants récents (durée de résidence de plus de 5 ans mais de moins de 10 ans) et de 9 % chez les immigrants de longue date (durée de résidence de 10 ans et plus).

De plus, pour relativiser ces chiffres, il faut noter que le Québec est la province canadienne qui a la plus forte proportion d'immigrants très récents (depuis 5 ans ou moins) sur son territoire: en 2011, 28,1 % de la

population immigrante de 25 à 54 ans au Québec étaient des immigrants très récents alors que ce taux était de 15 % en Ontario et 22 % en Alberta. Comme les immigrants très récents sont confrontés à davantage de défis et difficultés sur le marché du travail, leur plus forte proportion dans une province influence sur les taux de chômage et d'emploi.

► **Source : Série d'analyses de la population active immigrante, Statistique Canada (2012)**

Alors que le taux de chômage au Québec en 2010 des personnes d'origine européenne était de 7,8 %, celui des personnes originaires d'Asie s'élevait à 13,7 %, 15,6 % pour les immigrants d'Amérique latine et 20,8 % pour les personnes originaires d'Afrique.

► **Source : ISQ (2011), La participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2010**

LE QUÉBEC, UNE PROVINCE DE PME

Le Québec compte beaucoup plus de PME que de grandes entreprises. La catégorie des PME (petites et moyennes entreprises) regroupe des entreprises de moins de 500 employés et ayant des revenus annuels inférieurs à 50 millions de dollars. Au Québec, il s'agit même d'une structure de petites entreprises car 97,8 % d'entre elles emploient moins de 50 personnes et celles de moins de 5 employés constituent 78,9 % du bassin de PME.

Le code SCIAN (Système de classification des industries de l'Amérique du Nord)

Le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) est un système de classification des activités économiques qui a été conçu par les organismes statistiques du Canada, du Mexique et des États-Unis. Le SCIAN est un système global qui s'applique à toutes les activités économiques. Sa structure est hiérarchique. Au niveau le plus élevé, l'économie s'y trouve divisée en 20 secteurs. Faites une recherche pour connaître le code SCIAN du secteur d'activités qui vous intéresse. L'outil d'Emploi-Québec, IMT en ligne, vous permet de faire une recherche d'entreprises par code SCIAN. Vous pourrez ainsi obtenir la liste de l'ensemble des entreprises oeuvrant dans le secteur d'activités vous intéressant.

► **Pour en savoir plus sur le code SCIAN : www.statcan.gc.ca**

Les PME créent de l'emploi. Elles représentent 54,5 % des emplois en entreprise. Il faut donc vous attendre à trouver du travail dans une PME et ne pas viser uniquement les grandes entreprises.

Le nombre de travailleurs autonomes augmente depuis 2006 et en 2009, le Québec comptait 564 500 travailleurs autonomes soit 14,7 % de l'emploi total.

► **Source : Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) : www.cfib-fcei.ca**

SECTEURS PORTEURS D'ACTIVITÉS

C'est l'abondance de ses richesses naturelles qui fait la force de l'économie québécoise. Le Québec dispose de vastes forêts, de riches terres agricoles, d'industries extractives, mais surtout d'un énorme potentiel hydroélectrique. Aujourd'hui, l'essentiel de ses activités économiques repose sur les secteurs secondaire (25 % du produit intérieur brut) et tertiaire, c'est-à-dire les services (70 %), le secteur primaire (agriculture) ne représentant que 2 % de l'activité économique.

Les exportations du Québec à l'échelle mondiale ne cessent d'augmenter : elles représentaient 25,7 % du produit intérieur brut en 2011. Les exportations sont principalement dirigées vers les États-Unis (68,5 % en 2012), mais s'ouvrent également sur les marchés européens et asiatiques. En 2012, la répartition des cinq principaux produits d'exportation du Québec était la suivante : avions et autres véhicules aériens (7,4 %), aluminium sous forme brute (7,4 %), turboréacteurs et turbopropulseurs (4,1 %), huiles de pétrole (4,0 %) et minerai de fer (3,0 %). Les transports maritime, ferroviaire, routier ou aérien pour la distribution des exportations se montrent performants. (Sources : ministère des Finances et de l'Économie et CIRANO)

EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES

FORÊT, BOIS ET PAPIER

L'industrie du bois et du papier a pris le relais des fourrures en jouant, à partir du XIX^e siècle, un rôle économique vital dans certaines régions comme l'Abitibi, la Côte-Nord, la Mauricie et le Saguenay-Lac-Saint-Jean. L'exploitation des immenses forêts a été la source de revenus importants. La consommation intérieure était en effet considérable. Non seulement le bois servait à la construction des navires et à celle



jobboom
L'INTELLIGENCE EMPLOI À VOTRE SERVICE

EMPLOIS

CONTRATS

CONSEILS

FORMATIONS

des maisons, mais il était aussi utilisé pour le chauffage. Il était en effet indispensable de chauffer les maisons pour affronter les froids rigoureux de l'hiver. Ce bois était en partie exporté vers l'Angleterre. Au XX^e siècle, il servait essentiellement à la fabrication de la pâte destinée à la fabrication du papier et du carton dont la demande devint grandissante avec le développement de la presse à grand tirage. La pâte était exportée brute pour être transformée ensuite en papier journal. Aujourd'hui, le tiers de la production canadienne de cette pâte provient du Québec, qui en exporte la moitié aux États-Unis. L'industrie forestière demeure l'un des piliers de l'économie québécoise, grâce à l'exploitation de la forêt et la fabrication de produits du bois et du papier.

HYDROÉLECTRICITÉ

C'est la principale ressource du Québec, qui en exporte environ 15 % aux États limitrophes des États-Unis, dont New York. Elle fournit

Le Nord pour tous

En 2011, le gouvernement du Québec a établi le développement du Nord du Québec, immense projet d'investissement évalué à plus de 80 milliards de dollars sur 25 ans, pour « le développement durable qui intégrera le développement énergétique, minier, forestier, bioalimentaire, touristique et du transport, la mise en valeur de la faune, ainsi que la protection de l'environnement et la conservation de la biodiversité. » Le déploiement de ce projet de développement pour le territoire du Nord québécois prévoit la création de 20 000 emplois spécialisés.

► www.nord.gouv.qc.ca

Travailler dans les régions visées par le Nord pour tous vous tente? Chacune des régions concernées offre un portail Internet d'informations sur l'économie de la région, le développement d'affaires, les opportunités d'investissement, le marché de l'emploi, la vie quotidienne, etc.

► Saguenay-Lac-Saint-Jean : www.saguenaylacsaintjean.ca

► Côte-Nord : www.trouvezvotreespace.com

► Nord-du-Québec : www.larueeverslenord.com

Le site d'Emploi-Québec référence des offres d'emploi spécifiques :

► <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/trouver-un-emploi/offres-demploi/le-nord-pour-tous/>

l'énergie nécessaire à l'industrie du bois, à la pétrochimie et à l'électrométallurgie (Alcan, Reynolds, Pechiney). C'est elle qui a permis le développement économique de la province et qui lui assure aujourd'hui son indépendance énergétique. L'électricité québécoise est essentiellement produite par les centrales électriques d'Hydro-Québec. Les grands barrages construits pour produire cette énergie sont une grande source de fierté pour les Québécois.

MINES

Le sous-sol du Québec est particulièrement riche en minéraux métalliques : or, argent, fer, cuivre, zinc, plomb, nickel. Cette abondance le place parmi les premiers producteurs mondiaux. Le Québec exploite aussi des minéraux non métalliques (minéraux industriels comme le graphite, la tourbe, le soufre, la silice... et des matériaux de construction comme la chaux, la pierre, le sable...). La province compte trois régions excellent dans l'extraction minière : l'Abitibi-Témiscamingue, la Côte-Nord et le Nord-du-Québec.

AGRICULTURE ET ÉLEVAGE

Jusqu'au début du XX^e siècle, le Québec était une province essentiellement agricole, les produits laitiers représentant une part importante du marché. Les principales régions agricoles se situent à proximité du Saint-Laurent : Bas Saint-Laurent, Beauce, Gaspésie. Ces régions produisent des produits dérivés du lait, permettent l'élevage du porc, des bovins, de la volaille, s'occupent de la culture des céréales (maïs,

Information sur le marché du travail (IMT) : un outil d'Emploi-Québec

Le site d'Emploi-Québec, Information sur le marché du travail (IMT) en ligne, offre une information sur le marché du travail, mise à jour annuellement pour l'ensemble du Québec et chacune de ses régions. Vous y trouverez les prévisions de croissance de l'emploi pour les secteurs d'activités économiques, les métiers et professions en demande, les perspectives d'emploi pour les professions avec la description des tâches et des compétences pour chacune d'elles, la scolarité requise, les échelles de salaires, un répertoire d'entreprises, etc.

► <http://imt.emploi Quebec.gouv.qc.ca>

orge, blé, avoine), des cultures maraîchères et fruitières (bleuets, pommes, fraises et framboises).

PÊCHE

Elle se pratique essentiellement en Gaspésie, sur la Côte-Nord et aux Îles-de-la-Madeleine, mais contribue peu au produit intérieur brut (1 %). On pêche essentiellement le flétan, le hareng, le maquereau, le sébaste, le saumon et les crustacés (crabe, homard et crevette).

CRÉNEAUX D'EXCELLENCE

Le Québec a développé un savoir-faire reconnu à l'échelle planétaire dans certains domaines grâce à un développement de technologies de pointe, des centres de recherche et d'une main-d'œuvre formée et qualifiée. De plus, chaque région du Québec développe des compétences spécialisées la plaçant comme tête de pôle sur certains créneaux: l'aluminium dans le Saguenay, les jeux vidéo et le multimédia à Montréal, l'extraction de minerais précieux en Abitibi, etc.

Les secteurs des hautes technologies sont particulièrement développés au Québec: l'aérospatiale; l'industrie pharmaceutique et les biotechnologies (sciences de la vie); les technologies environnementales; la photonique; le multimédia et les technologies de l'information et des communications.

Des secteurs d'excellence couvrent les domaines suivants: bioalimentaire; construction; design industriel; énergie; environnement; mines; recherche et innovation; transport terrestre; vêtement.

Le site Internet du ministère des Finances et de l'Économie (MFE) propose une information documentée agrémentée de nombreuses ressources sur les secteurs d'activités au Québec et les créneaux d'excellence.

► www.economie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/creneaux-dexcellence

SECTEURS D'AVENIR

D'après les analyses d'Emploi-Québec, il y aura 695 000 postes à pourvoir d'ici 2016 dans plusieurs secteurs d'activité économique et dans toutes les régions du Québec, grâce à la croissance économique (175 000 postes dans 21 industries sur 33) et aux prochains départs massifs à la retraite (près de 520 000 postes à remplacer). Une étude sur le marché du travail au Québec à long terme prévoit une baisse

du chômage sous le seuil de 7 % en 2014 et un recul jusqu'à 5,3 % en 2021. Ce serait le taux de chômage le plus bas observé depuis 1967. Le nombre d'emplois devrait ainsi augmenter de 175 000 d'ici à 2016.

Seuls les secteurs de l'agriculture et de la pêche, les industries des textiles et des produits textiles, des vêtements et des produits en cuir, du papier, de l'impression, des produits pétroliers et chimiques, des produits en bois, de la première transformation des métaux, des produits informatiques, électroniques et électriques, du meuble, des activités diverses de fabrication, soit les secteurs de production de biens, ainsi que celui des administrations publiques devraient connaître une baisse. À l'inverse, c'est le secteur des services qui fournira le plus d'embauche, soit un taux estimé à 93 % des emplois créés d'ici 2016.

Parmi les secteurs de services, certains domaines seront particulièrement fertiles en création d'emplois (soins de santé et de l'assistance sociale, services professionnels, scientifiques et techniques, commerce de détail). L'outil IMT (information sur le marché du travail) en ligne, d'Emploi-Québec, dresse la liste des secteurs d'activité économique selon l'importance de la croissance annuelle moyenne de l'emploi dans l'ensemble du Québec. Les 15 premiers secteurs, avec une croissance annuelle moyenne (2011- 2015) comprise entre 1 et 3 % ou plus, sont :

1. Extraction minière
2. Services professionnels, scientifiques, techniques
3. Foresterie et exploitation forestière
4. Aliments, boissons et tabac
5. Produits métalliques
6. Machines

Un site de références sur les TI : macarrieretechno.com

TECHNOCompétences, en partenariat avec d'autres collaborateurs, a réalisé un site permettant de trouver toute l'information pertinente liée aux carrières en technologies de l'information et des communications (tests et conseils, index des professions, secteurs d'activités, entreprises, programme de formation, etc.)

► www.macarrieretechno.com

7. Matériel de transport
8. Commerce de gros
9. Commerce de détail
10. Transport et entreposage
11. Finance, assurances, immobilier et location
12. Services aux entreprises, services relatifs aux bâtiments et autres services de soutien
13. Soins de santé et assistance sociale
14. Information, culture et loisirs
15. Hébergement et services de restauration

Cette information est également disponible par région sur IMT en ligne :

► <http://imt.emploi.quebec.gouv.qc.ca>

Faire carrière en assurance de dommages : un excellent taux de placement

Avec 5169 postes à pourvoir d'ici la fin 2016, 900 employeurs dans toute la province et une industrie représentant plus de 8,3 milliards de dollars par année, l'assurance de dommages est un secteur qui offre de bonnes perspectives d'emploi au Québec. Quatre professions sont en demande : agent et courtier en assurance de dommages, expert en sinistre et souscripteur.

L'industrie de l'assurance propose également des conditions intéressantes : salaires avantageux, conciliation travail-famille, horaires variés et flexibles, possibilités d'avancement ou l'occasion d'être son propre patron.

SE FORMER AUX PROFESSIONS DE L'ASSURANCE EN MOINS D'UN AN

Il est possible d'accéder rapidement au marché du travail en complétant l'attestation d'études collégiales (AEC) en assurance de dommages. Cette formation d'environ un an est offerte dans une vingtaine de cégeps aux quatre coins du Québec en français et en anglais.

► Pour en savoir plus : www.prosdelassurance.ca

L'ASSURANCE VOUS OFFRE UNE CARRIÈRE

Grâce à ...

- » Un excellent taux de placement
- » Une formation reconnue de moins d'un an

AVEZ-VOUS LE PROFIL D'UN PRO?

Pros
delassurance
.ca



REINA

Pays d'origine : Philippines

Au Québec depuis : 2007

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

Poste : Courtier en assurance de dommages commercial, Cabinet de services financiers

LE SECTEUR DES ASSURANCES EN DOMMAGES : DE NOMBREUSES OPPORTUNITÉS AU QUÉBEC

Originaire des Philippines, je suis arrivée au Canada, dans un premier temps, à Toronto et en Alberta pour rejoindre de la famille. Puis, j'ai choisi de m'installer à Montréal car la vie y est plus adaptée pour une famille (je suis mère de deux enfants) et le coût de la vie y est moins élevé que dans les autres grandes villes canadiennes.

LE RETOUR AUX ÉTUDES POUR DE NOUVELLES PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

À mon arrivée au Québec, j'ai tout d'abord commencé à étudier le français d'une part grâce aux cours de francisations proposés par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) mais surtout en m'autoformant avec des livres et des CD d'apprentissage de français empruntés à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ). Ensuite, je me suis lancée dans ma recherche d'emploi en répondant à des offres trouvées sur Internet et j'ai obtenu un poste de coordinatrice dans une agence de marketing et de finance. Bien qu'ayant été promue à un poste de supervision, au bout de 2 ans, je commençais à m'ennuyer et j'ai décidé de retourner aux études pour m'ouvrir de nouvelles perspectives.

Aux Philippines, j'étais avocate mais, pour exercer ce métier au Québec, c'est compliqué : il aurait fallu que je reprenne mes études pour passer les examens et être admise au Barreau du Québec. Je me suis donc tournée vers le domaine des assurances en dommages, un secteur pour lequel j'avais déjà de l'intérêt, et qui est une bonne alternative pour exercer un métier qui touche au droit civil sans pour autant avoir l'obligation d'intégrer le Barreau du Québec.

ÉTUDIER SUR DES LIVRES EN FRANÇAIS : UN GROS DÉFI !

Je me suis donc inscrite en formation continue au Collège Vanier pour suivre une attestation d'études collégiales (AEC) Assurance de dommages d'une durée d'un an. Ensuite, l'attestation obtenue, j'ai passé de nouveaux examens pour me spécialiser en tant que courtier en assurance de dommages. Au total, j'ai passé 9 examens où j'ai dû étudier sur des livres intégralement rédigés en français, un gros défi pour moi ! Heureusement, mon expérience dans le domaine juridique aux Philippines m'a beaucoup aidé à assimiler les textes : le Code civil au Québec est quasiment le même qu'aux Philippines, il s'agit du code Napoléon.

Après un stage obligatoire pour valider mon diplôme, une de mes professeures m'a recrutée dans sa compagnie comme courtier en assurance des entreprises. J'y suis restée deux ans puis je suis partie pour un autre cabinet. C'est un secteur professionnel plutôt petit au Québec, la plupart des acteurs du milieu se connaissent. La preuve, un cabinet concurrent avait eu des échos positifs sur la qualité de mon travail et m'a démarché pour travailler avec eux en me proposant des conditions intéressantes. Mon employeur ne souhaitait pas se séparer de moi et a même revalorisé mon contrat !

Le secteur des assurances en dommages propose de nombreuses opportunités au Québec : il y a une grosse demande et un manque de main-d'œuvre. C'est un domaine qui offre aussi plusieurs choix de carrières possibles, tout dépend de ses compétences. Par exemple, le métier de souscripteur en assurance de dommages ne nécessite pas d'avoir effectué 5 ans d'études au préalable. De plus, les formations proposées au Collège Vanier sont plutôt courtes, on accède rapidement au marché de l'emploi.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

Le ministère des Finances et de l'Économie distingue trois types de régions au Québec :

- les régions ressources : Bas-Saint-Laurent, Abitibi-Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec et Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine. Peu peuplées (7,2 % de la population du Québec), elles couvrent tout de même 80,4 % du territoire québécois. Leur économie (7,5 % du PIB du Québec) dépend de l'hydroélectricité et de l'extraction des ressources naturelles.
 - les régions manufacturières : Saguenay– Lac-Saint-Jean, Mauricie, Estrie, Chaudière-Appalaches, Lanaudière, Laurentides, Montérégie et Centre-du-Québec. Regroupant 49,8 % de la population du Québec et 40,2 % du PIB de la province, leur développement économique repose sur le secteur manufacturier et l'exportation des marchandises produites.
 - les régions urbaines : la Capitale-Nationale, Montréal, l'Outaouais et Laval. Elles rassemblent 43,1 % de la population et leur PIB s'élève à 50 % de l'économie du Québec. Les nombreux emplois dans le secteur tertiaire caractérisent les régions urbaines.
- **Source : Portrait socio-économique du Québec, édition 2013, MDEIE.**

Projet ACCORD (Action concertée de coopération régionale de développement)

Le projet ACCORD, lancé par une décision du Conseil des ministres du gouvernement du Québec en avril 2002, s'appuie sur des comités régionaux pour définir des pôles d'excellence qui caractérisent chacune des régions. Ces axes sont des activités dans lesquelles, à travers son réseau d'entreprises, la région souhaite se spécialiser, voire se spécialise déjà. Ils sont classés selon un barème précis : Leader (la région peut jouer un rôle de premier plan au niveau national ou international), Associé (la région peut servir de soutien à une autre région dans un créneau précis), Émergent (la région connaît une forte croissance de ce pôle et pense pouvoir s'affirmer dans un rôle de leader dans le futur) et En évaluation (la région reconnaît un certain potentiel, mais souhaite remettre à plus tard son étude).

➤ www.economie.gouv.qc.ca

**BIEN ARRIVÉ,
BIEN SERVI!**



La Banque Nationale souhaite vous aider à vous établir rapidement et facilement, en vous offrant des produits bancaires concurrentiels qui répondront à vos besoins courants.

bnc.ca/immigrer

 **BANQUE
NATIONALE**

ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

CARTE D'IDENTITÉ

- **Population** : 146 753 hab.
- **Taux d'emploi** : 59,3 %
- **Taux de chômage** : 6,4 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture et élevage bovin; Exploitation et transformation: mines, forêt; Transformation des matières premières

- **Sources** : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Construction; Extraction minière; Hébergement et restauration; Services aux entreprises; Services professionnels, scientifiques et techniques

- **Source** : Jobboom, *Les carrières d'avenir 2014*

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Carrefour jeunesse-emploi Abitibi-Est (CJAE) (Val-d'Or, Malartic, Senneterre): offre des services pour favoriser l'installation durable et la rétention à long terme des personnes immigrantes s'établissant dans la MRC Vallée-de-l'Or (conseils sur la vie quotidienne, soutien dans les

Ressource en ligne : Valorisation Abitibi-Temiscamingue

Ce site web présente les atouts de la région. Un espace est consacré aux nouveaux arrivants de la région. Vous y trouverez un ensemble d'adresses d'organismes pouvant vous aider dans votre installation et votre recherche d'emploi. Vous pouvez également visionner des capsules vidéos de témoignages de personnes récemment installées dans la région.

- www.valorisation-abitibi-temiscamingue.org

démarches administratives, informations sur l'insertion au marché du travail).

► www.cjeae.qc.ca

Mouvement de la relève d'Amos-région (MRAR): offre plusieurs services aux personnes immigrantes tels que: soutien dans recherche d'emploi; soutien administratif; découverte d'Abitibi et activités sociales.

► www.mrar.qc.ca

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Abitibi-Témiscamingue :

www.conferenceregionale.ca

► Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue : www.observat.qc.ca

► Tourisme Abitibi-Témiscamingue : www.tourisme-abitibi-temiscamingue.org

BAS-SAINT-LAURENT

CARTE D'IDENTITÉ

› **Population :** 199 834 hab.

› **Taux d'emploi :** 56,4 %

› **Taux de chômage :** 8,1 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture et forêt; Industries manufacturières: aliments, produits en bois, papier; Technologies agro-environnementales; Écoconstruction; Éolien; Biotechnologies marines; Technologies de l'information; Écotourisme

► **Sources :** ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et Ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Construction; Fabrication de produits métalliques; Finance, assurances et immobilier; Hébergement et restauration; Santé et services sociaux; Technologies de l'information et des communications; Transport

► **Source :** Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Centre local de développement de la région de Rivière-du-Loup (volet Immigration): depuis 2003, travaille de façon proactive au développement de l'immigration (accueil et intégration, aide à la recherche d'emploi, services aux entreprises pour l'embauche de travailleurs étrangers et la gestion de la diversité culturelle).

► www.riviereduloup.ca

Service d'accueil-immigration de La Matanie (SAIM): depuis mars 2012, guichet unique favorisant l'installation et l'intégration des nouveaux arrivants (support à la recherche d'emploi, accueil et établissement, intégration sociale et professionnelle, organisation d'activités interculturelles, etc.). Il offre des services aux entreprises (référence de candidats, gestion de la diversité culturelle...).

► www.cldmatane.qc.ca

AUTRES LIENS UTILES

- Conférence régionale des éluEs (CRÉ) du Bas-Saint-Laurent (Rimouski) : www.crebsl.org
- Conseil de la culture du Bas-Saint-Laurent : www.crcbsl.org
- Tourisme Bas-Saint-Laurent : www.bassaintlaurent.ca

Ressources en ligne

LE BAS-SAINT-LAURENT, TOUTES LES COMPÉTENCES DU MONDE

Pour visionner des vidéos publicitaires valorisant l'embauche de travailleurs étrangers.

► www.competencesmonde.com

LA VITRINE DU BAS-SAINT-LAURENT

Pour une présentation de la région (actualités, marché de l'emploi, éducation, immobilier, culture...).

► www.bas-saint-laurent.org

Pour consulter des offres d'emplois de la région.

► www.bas-saint-laurent.org/emploi

CAPITALE-NATIONALE

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 707 984 hab

Taux d'emploi : 64,3 %

Taux de chômage : 5,7 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie manufacturière: bâtiment vert et intelligent; Alimentation santé; Assurances et services financiers; Technologies de l'environnement; Sciences de la vie: diagnostic et vaccins, télésanté; Technologies appliquées Tourisme

► Sources : Bureau de la Capitale-Nationale et Québec International

SECTEURS QUI RECRUTENT

Aliments et boissons; Assurances; Commerce de détail; Construction; Hébergement et restauration; Information, culture et loisirs; Santé et services sociaux; Services professionnels, scientifiques et techniques

► Source : Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

Ressource en ligne : Québec en tête

Guichet unique d'informations et de référencement (anciennement 1888 Me Voilà), créé en 2009 et piloté par Québec International, visant à soutenir les entreprises qui recrutent hors Québec et les travailleurs étrangers souhaitant s'établir dans la région. Le site Internet propose également des offres d'emploi pour lesquelles vous pouvez postuler. Un espace-conseil interactif vous permet de poser des questions à des agents d'orientation qui vous répondent par clavardage en direct. Québec en tête est une initiative d'Emploi-Québec, du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, de la Ville de Québec, de Québec International et de la Chambre de commerce et d'industrie de Québec. Un incontournable pour les personnes souhaitant s'établir à Québec!

► www.quebecentete.com

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Accès Travail Portneuf: offre des services d'aide à l'insertion en emploi dans la MRC de Portneuf, dont un service personnalisé d'accueil et d'intégration destiné aux personnes immigrantes.

► www.accestravailportneuf.com

Centre de formation Option-Travail Sainte-Foy: met à disposition des services personnalisés pour les 16-35 ans dont un programme d'accompagnement pour les nouveaux arrivants pour l'adaptation au système scolaire et la réalité du monde du travail.

► www.optioncjc.qc.ca

Centre multiethnique de Québec: depuis 1960, offre des services d'accueil et d'intégration aux immigrants et réfugiés (informations, conférences, activités interculturelles, aide à la recherche de logement, organisation de la vie quotidienne...).

► www.centremultiethnique.com

Centre R.I.R.E. 2000 (Limoilou): depuis 1996, propose un accompagnement des immigrants dans leur intégration socio-professionnelle (aide à la préparation aux examens pour accéder à l'Ordre des ingénieurs du Québec, des informations sur les métiers et professions réglementés, des ateliers d'employabilité, des cours d'informatique, de comptabilité et de langues, une préparation à l'examen théorique pour le permis de conduire, des programmes d'aide à l'emploi et au stage pour les jeunes...).

► www.r2000.qc.ca

Chambre de commerce de Québec, outil Emplois-Immigrants.com (Québec): offre aux employeurs l'accès à la consultation et à l'impression de CV de talents issus de l'immigration et aux nouveaux arrivants la possibilité de mettre en ligne leur CV, qui sera consulté par des entreprises ciblées en recherche de compétences diversifiées.

► www.emplois-immigrants.com

Charlevoix me voilà: piloté par la MRC de Charlevoix, le site Internet Charlevoix me voilà offre un inventaire des ressources et services disponibles sur le logement, le travail, l'éducation, la santé, etc. Des services spécifiques aux nouveaux résidents y sont notifiés.

► www.charlevoixmevoila.com

Comité d'adaptation de la main-d'œuvre pour les personnes immigrantes (CAMO-PI) (Bureau de la région de la Capitale-Nationale et Est-du-Québec, Québec): a pour mission d'élaborer une

stratégie d'intervention pour accroître l'intégration au marché du travail et assurer le maintien en emploi des personnes immigrantes (veille, analyse, carrefour d'échange et de réflexion...).

► www.camo-pi.qc.ca

GIT - Club de recherche d'emploi (Les Rivières): offre des services d'encadrement en petit groupe pour effectuer sa recherche d'emploi (conseils sur les techniques de recherche, le CV, l'entrevue d'embauche, soutien, répertoire d'entreprises, mise à disposition logistique...).

► www.git.qc.ca

Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) (bureau de Québec):

depuis 1990, accompagne en emploi les Français établis au Québec ou les étrangers résidant de façon régulière en France (suivi individuel et personnalisé, conseils sur les méthodes de recherche d'emploi, le CV, l'entrevue d'embauche, référencement des bénéficiaires auprès d'entreprises, informations sur les métiers et professions réglementés, mise à disposition logistique, ateliers et conférences...).

► www.ofiicanada.ca

Services de Main-d'œuvre l'Appui Inc. (La Malbaie, Baie-Saint-Paul et Beauport): offrent aux personnes immigrantes résidentes de Charlevoix et à celles qui souhaitent venir s'établir dans la région un service d'aide à l'emploi complet afin de faciliter leur intégration sociale et professionnelle.

► www.cje-appui.qc.ca

Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail de Québec (SOIIT) (Québec): met à disposition des services en recherche d'emploi grâce à des partenariats avec des entreprises de la ville de Québec (suivi individuel, orientation scolaire et professionnelle, formation préparatoire à l'emploi, programmes de mentorat...).

► www.soiit.qc.ca



**POUR UNE INTÉGRATION
PROFESSIONNELLE
RÉUSSIE DANS LA
RÉGION DE QUÉBEC**



275, rue du Parvis, bureau 300

Québec (Québec) G1K 6G7

Tél : 00 1 866 648-0822

www.soiit.qc.ca



GUOJUN

Pays d'origine : Chine

Au Québec depuis : 2013

Statut à l'arrivée au Québec : Résident permanent

Région d'installation : Capitale Nationale

Poste : Représentant de support technique,
CareFusion

DE MONTRÉAL À QUÉBEC

En Chine, j'ai obtenu un diplôme dans la maîtrise automatique et la robotique. J'ai également de l'expérience en tant qu'ingénieur de vente et directeur de vente dans la télésurveillance vidéo.

J'ai choisi d'immigrer au Québec après un séjour d'études en France où j'ai rencontré plusieurs Canadiens qui m'avaient beaucoup parlé de leur culture, du Québec et j'ai réalisé que c'était vraiment un pays où je me voyais bien immigrer. À la fin de mes études, j'ai tout de suite lancé les démarches pour immigrer au Québec. Le temps d'obtenir ma résidence, je suis rentré deux ans en Chine pour travailler et améliorer mon français.

DES CANDIDATURES DEPUIS L'ÉTRANGER

Depuis la Chine, j'ai essayé d'envoyer ma candidature à plusieurs grandes entreprises québécoises spécialisées en télécommunication : Bell, Rogers, Vidéotron.... J'ai eu une réponse positive et c'est ainsi que je suis arrivé au Québec avec un poste de représentant de vente qui m'attendait. Malheureusement, je n'y suis resté que deux mois car je n'étais pas assez familier avec l'environnement des ventes au Québec et j'ai vite découvert que le métier de représentant des ventes au Québec est très différent de ce que je connaissais en Chine, notamment au niveau du salaire avec le système de commissions. J'ai ensuite trouvé un autre poste de représentant de vente dans un centre d'appels mais je cherchais toujours en parallèle un emploi qui me correspondrait plus. J'ai passé plusieurs entrevues mais sans obtenir un résultat positif.

SOLLICITER LES SERVICES DES ORGANISMES D'AIDE POUR LES IMMIGRANTS

Pour m'accompagner dans mes démarches, j'ai également fait appel à plusieurs organismes d'aide pour les immigrants dont ALPA (Accueil liaison pour arrivants) où j'ai participé, pendant 3 semaines, à un club de recherche d'emploi. Un service efficace où j'ai pu corriger mon CV et l'adapter au format canadien. L'ALPA propose également un service de régionalisation et c'est en consultant des offres d'emploi hors de Montréal que j'ai découvert l'organisme SOIIT (Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail).

Le SOIIT accompagne les personnes issues de l'immigration dans leur processus d'intégration du marché du travail à Québec. L'organisme propose également aux employeurs de la ville de Québec les candidatures, en fonction des compétences, de travailleurs immigrants. Je les ai donc contactés pour avoir des renseignements sur les opportunités de travail dans mon domaine à Québec. Ils m'ont tout de suite répondu et m'ont transmis une offre d'emploi pour un poste de représentant de support technique. Ensuite, tout s'est déroulé très rapidement. En quelques jours, j'ai passé deux entrevues et obtenu une réponse positive dès le lendemain. Une semaine plus tard, je prenais mes nouvelles fonctions à Québec.

Au niveau des difficultés, j'ai rapidement découvert l'existence d'un marché de l'emploi caché au Québec. Il faut se construire un réseau et connaître du monde pour accéder à certains postes. Mais moi, à mon arrivée, je ne connaissais presque personne, je répondais donc seulement aux offres affichées sur Internet, ce qui ne représente, je pense, que 20% du total des postes vacants. Je pense que j'aurais obtenu un emploi dans mon domaine plus rapidement si j'avais connu plus de gens à mon arrivée.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

AUTRES LIENS UTILES

- Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Capitale-Nationale : www.crecn.qc.ca
- Charlevoix international : <http://charlevoixinternational.com>
- Office du tourisme de Québec : www.quebecregion.com
- Québec International : <http://quebecinternational.ca>
- Ville de Québec : www.ville.quebec.qc.ca/immigrants/index.aspx

CENTRE DU QUÉBEC

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 235 005 hab.

Taux d'emploi : 54,9 %

Taux de chômage : 8,3 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie manufacturière ; Agriculture et élevage (production laitière) ; Transformation alimentaire ; Textiles techniques ; Tourisme

- **Sources :** Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Agriculture ; Commerce de gros et de détail ; Fabrication ; Finance et assurances ; Hébergement et restauration ; Santé et services sociaux ; Services professionnels, scientifiques et techniques

- **Source :** Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

Ressource en ligne : Vos projets se mettent en route

Un portail d'information très complet sur la région : vie, études, carrières, intégration, affaires. Le site offre de nombreux liens vers des ressources concernant l'emploi dans la région, l'intégration sur le marché du travail, les opportunités d'affaires et de carrières.

- www.centreduquebec.ca

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI



Consultants en stratégie de carrière
et en ressources humaines

Accès Travail (Victoriaville et Drummondville): Accès travail met son expertise au service des personnes immigrantes en offrant des services spécialisés d'aide à la recherche d'emploi à Drummondville et Victoriaville. Il fait partie de Québec qualifié, un réseau d'organismes chevronnés offrant des services aux chercheurs d'emploi et aux entreprises.

- www.accestravail.com
- www.centre-du-quebecqualifie.com

AUTRES LIENS UTILES

- Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec : www.cre.centre-du-quebec.qc.ca
- Toile jeunesse Centre-du-Québec : <http://toilejeunesse.centre-du-quebec.qc.ca>
- Tourisme Centre-du-Québec : www.tourismecentreduquebec.com

CHAUDIÈRE-APPALACHES

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 408 188 hab.

Taux d'emploi : 63,7 %

Taux de chômage : 4,6 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture et agroalimentaire ; Matériaux composites et en plastique, textiles techniques ; Industrie manufacturière : aliments, produits en bois, produits métalliques, meubles et produits connexes ; Valorisation du bois dans l'habitat ; Tourisme

- Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Caoutchouc et plastique ; Commerce de gros ; Fabrication de machines ; Fabrication de produits métalliques ; Finance, assurance et

immobilier ; Hébergement et restauration ; Santé et services sociaux ;
Transport et entreposage

► **Source :** Jobboom, *Les carrières d'avenir 2014*

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Carrefour jeunesse-emploi de Beauce-Sud : est un service d'accueil et d'accompagnement des immigrants dans la recherche d'emploi et de logements ; le jumelage-parrainage ; le réseautage ; l'aide dans les démarches légales et administratives liées à l'installation.

► <http://cjebeauce-sud.com>

Carrefour jeunesse-emploi de Lotbinière : a pour mandat d'offrir des services visant à favoriser l'intégration sociale et économique de nouvelles populations, en offrant un support à la recherche d'emploi et de logement, au réseautage et à la découverte du milieu.

► www.cjelotbiniere.qc.ca

Carrefour jeunesse-emploi et travail de rue de la MRC de Bellechasse : pilote le programme « Place aux immigrants » favorisant la découverte de la région et de son réseau de services et d'entreprises.

► <http://cjobellechasse.qc.ca>

Carrefour jeunesse-emploi de la MRC de L'Islet : offre des services de soutien pour l'insertion en emploi des immigrants de la MRC.

► www.cjelislet.qc.ca/fr/immigration.php

AUTRES LIENS UTILES

► **Conférence régionale des élu(e)s de la Chaudière-Appalaches :**

www.chaudiere-appalaches.qc.ca

► **Tourisme Chaudière-Appalaches :** www.chaudiereappalaches.com

CÔTE-NORD

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 95 647 hab.

Taux d'emploi : 56,4 %

Taux de chômage : 7,6 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industrie manufacturière : mines de fer, forêt ; Transformation : aluminium, hydroélectricité ; Sciences et technologies marines

- Sources : Conférence régionale des élus (CRÉ) de la Côte-Nord et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Commerce ; Construction ; Extraction minière ; Finance, assurances et immobilier ; Hébergement et restauration ; Services professionnels, scientifiques et techniques ; Transport et entreposage

- Source : Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Centre Emersion : offre des services favorisant l'intégration sur le marché de l'emploi et soutient les personnes des communautés culturelles dans leur intégration sociale et professionnelle.

- www.emersion.qc.ca

Service d'accueil aux nouveaux arrivants (SANA) de Baie Comeau :

- www.ville.baie-comeau.qc.ca

Service d'accueil aux nouveaux arrivants (SANA) de Sept-Îles :

- <http://ville.sept-iles.qc.ca>

Ressource en ligne : Trouvez votre espace

Vous y trouverez une multitude d'informations sur l'économie de la région, les possibilités de développement d'affaires, les investissements, le marché de l'emploi, mais aussi sur la vie quotidienne (vie culturelle, santé, services, établissements scolaires, etc.). Des ressources s'adressent spécifiquement aux immigrants qui souhaiteraient s'établir en Côte-Nord avec une présentation d'outils et d'organismes qui pourront vous aider dans la recherche d'emploi et l'installation.

- www.trouvezvotreespace.com

AUTRES LIENS UTILES

- Conférence régionale des élus de la Côte-Nord : www.crecotenord.qc.ca
- Tourisme Côte-Nord : www.tourismecote-nord.com

ESTRIE

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 315 487 hab.

Taux d'emploi : 56,1 %

Taux de chômage : 8,0 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture et production laitière; Industrie manufacturière: mines (amiante et magnésium), textile; Transformation du caoutchouc, bois et papier; Microélectronique de pointe, outillage de précision, informatique; Biomédical; Bio-industries environnementales

- **Sources :** Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Caoutchouc et plastique; Commerce de détail; Fabrication de produits métalliques; Fabrication de machines; Hébergement et restauration; Santé et services sociaux; Services professionnels, scientifiques et techniques

- **Source :** Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

Je suis sherbrookois

La Ville de Sherbrooke a mis en place un micro site Internet pour les nouveaux arrivants à Sherbrooke offrant une foule d'informations, de références et d'hyperliens visant non seulement à faciliter l'accueil, l'installation et l'intégration des nouveaux Sherbrookois, mais aussi à faire valoir les nombreux avantages et attraits de la ville.

- www.jesuissherbrookois.ca

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Pro-Gestion Estrie (PGE) (Sherbrooke) : depuis 1983, fait la promotion de l'entrepreneuriat, appuie le démarrage et le développement d'entreprises, et soutient des habiletés en matière d'administration, de gestion et de technologies de l'information (soutien aux projets d'affaires des immigrants, informations sur les services dans la région, les ressources et organismes susceptibles d'aider les immigrants, formations pour comprendre le marché du travail et les valeurs de la société québécoise. . .).

► www.progestion.qc.ca

Service d'aide aux Néo-Canadiens (SANC) (Sherbrooke) : offre un accompagnement personnalisé pour une démarche d'installation et de recherche d'emploi afin de familiariser les chercheurs d'emploi à la réalité du milieu du travail au Québec et de s'approprier des techniques efficaces pour y accéder.

► www.sanc-sherbrooke.ca

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Estrie : www.creestrie.qc.ca

► Destination Sherbrooke : www.destinationsherbrooke.com

► Tourisme Cantons-de-l'Est : www.cantonsdelest.com

GASPÉSIE ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 92 536 hab.

Taux d'emploi : 46,4 %

Taux de chômage : 12,4 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agriculture ; Pêche ; Exploitation forestière ; Éolien ; Transformation des produits marins ; Biotechnologies marines ; Tourisme santé-nature

► Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Administration publique; Commerce de détail; Construction; Éducation; Hébergement et restauration; Santé et services sociaux; Transport et entreposage

► **Source : Jobboom, Les carrières d'avenir 2014**

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Carrefour jeunesse-emploi (Avignon, Bonaventure): offre un appui dans toutes les démarches d'établissement : orientation vers les services et ressources du milieu, accompagnement dans la recherche d'emploi et l'intégration socioprofessionnelle, ainsi qu'une orientation vers les services de francisation et cours de français.

► www.cldavignon.com/services/nouveaux-arrivants

Carrefour jeunesse-emploi – Option Emploi (Rocher-Percé): en partenariat avec Emploi-Québec, offre accès à des outils de recherche d'emploi (documentation, ordinateurs, télécopieurs, etc.), accompagnement dans la recherche d'emploi ou le retour aux études, aide à la rédaction des CV, à la préparation à des entrevues et à la réorientation professionnelle.

► www.cjeoptionemploi.com

Carrefour jeunesse-emploi de la Haute-Gaspésie: offre de l'information et de l'accompagnement dans la recherche d'emploi (rédaction des CV, liste d'employeurs potentiels, simulations d'entrevues adaptées à l'emploi recherché).

► www.cjehautegaspesie.org

Carrefour jeunesse-emploi des Îles: situé à Cap-aux-Meules, le Carrefour jeunesse-emploi des Îles offre de l'accompagnement en vue de la recherche d'emploi ou d'un retour aux études, des activités de préparation au marché de travail, du counseling et du soutien pour intégrer le marché de travail.

► www.cjedesiles.qc.ca

Coop. Accès travail GÎM: partenaire du développement économique de la MRC La Côte-de-Gaspé, la Coop. Accès Travail GÎM a pour mission de mettre à la disposition des individus des services professionnels, tels l'évaluation et le développement des compétences génériques, l'évaluation des obstacles à l'emploi, l'information sur le marché travail, etc.

► www.catgim.ca

Horizon Emploi: offre des services d'emploi adaptés selon les besoins de l'individu, tels l'élaboration d'outils de recherche d'emploi (CV, lettre de motivation, etc.), des techniques d'entrevue d'embauche, l'accompagnement en recherche d'emploi, babillard d'emplois, etc.

➔ www.horizonemploi.com

Place aux jeunes en région: pour les 16 à 35 ans, offre l'inscription gratuite au cyberbulletin pour accéder aux emplois et être aidé dans l'établissement en région.

➔ www.placeauxjeunes.qc.ca

AUTRES LIENS UTILES

➔ **Conférence régionale des élus Gaspésie– Îles-de-la-Madeleine (CRÉGIM) :**
www.cre-gim.net

➔ **Services d'accueil des nouveaux arrivants (SANA) :**
www.gaspesieilesdelamadeleine.ca/vivre/accueil-des-nouveaux-arrivants.html

➔ **Tourisme Gaspésie :** www.tourismegaspesie.com

➔ **Tourisme Îles-de-la-Madeleine :** www.tourismeilesdelamadeleine.com

LANAUDIÈRE

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 476 941 hab.

Taux d'emploi : 60,5 %

Taux de chômage : 7,9 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agro-alimentaire; Bioproduits végétaux; Industrie manufacturière: papier, bois, métaux, caoutchouc, matière en plastique; Production de composants métalliques et de meubles; Construction résidentielle et commerciale

➔ **Sources :** ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Aliments et boissons; Construction; Fabrication de produits métalliques; Finance, assurances et immobilier; Hébergement et restauration; Santé et services sociaux; Transport et entreposage

➔ **Source :** Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Carrefour jeunesse-emploi de Montcalm (Sainte-Julienne) : est un service de placement (emploi et/ou stage), d'accompagnement et de suivi offert aux travailleurs immigrants de 18 à 35 ans ainsi qu'aux entreprises dans le cadre du projet Immigr'Action.

► www.cjemontcalm.qc.ca

Perspectives nouvelles (Joliette) : propose des services aux chercheurs d'emploi de la région Lanaudière, plus spécifiquement aux personnes de 45 ans et plus, aux personnes immigrantes et aux minorités visibles.

► www.laclef-perspectives.com

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus(es) Lanaudière : www.cre-lanaudiere.qc.ca

► Répertoire Lanaudière : www.repertoirelanaudiere.qc.ca

► Région au travail : www.regionautravail.com

► Tourisme Lanaudière : www.lanaudiere.ca

LAURENTIDES

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 5563 139 hab.

Taux d'emploi : 63,7 %

Taux de chômage : 6,8 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Transformation du bois et de produits alimentaires; Aéronautique (Bombardier, Bell Helicopter, Messier-Dowty, Mecachrome, Turboméca, Pratt & Whitney, entre autres); Technologie du transport terrestre; Récréotourisme et villégiature

► Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Aérospatiale; Commerce de détail et de gros; Hébergement et restauration; Santé et services sociaux; Services professionnels, scientifiques et techniques

► Source : Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

Vous souhaitez vivre et travailler dans les Laurentides?
Nous pouvons vous aider.

Régionalisation - Laurentides

- Favoriser l'établissement dans la région des Laurentides de personnes immigrantes nouvellement arrivées ou domiciliées sur le territoire de Montréal.
- Informations sur les emplois disponibles
- Arrimage entre les besoins des entreprises et les compétences des candidats
- Informations diverses sur le logement, le transport, les garderies et les organismes publics.

Service d'intégration au marché du travail

- Informations sur le marché du travail dans les Laurentides
- Soutien dans les démarches préalables à la recherche d'emploi
- Bilan et transfert de compétences
- Adaptation du curriculum vitae au marché du travail québécois
- Stratégies de recherche d'emploi
(correspondance, répertoires des entreprises, préparation à l'entrevue, etc.)
- Subventions salariales

Depuis 1984, le Centre d'intégration en emploi Laurentides accompagne les chercheurs d'emploi dans leurs démarches d'intégration socioprofessionnelle. Il a notamment développé une expertise spécifique auprès des nouveaux arrivants, auxquels il offre des services sur tout le territoire des Laurentides.

www.ciel laurentides.com

Avec la participation financière de

Emploi
Québec

Immigrés et
Communautés
multiculturelles
Québec

CIE Laurentides
Centre d'intégration en emploi

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Centre d'intégration en emploi Laurentides (CIE) (Saint-Jérôme): depuis 1984, il accompagne les chercheurs d'emploi dans leurs démarches d'intégration socioprofessionnelle. Il a notamment développé une expertise spécifique auprès des nouveaux arrivants, auxquels il offre des services sur tout le territoire des Laurentides.

► www.cielautentides.com

Laurentides économique: offre un service d'Immigration économique avec un accompagnement dans les démarches de recrutement de travailleurs spécialisés à l'étranger; un accueil et accompagnement personnalisés aux immigrants en prospection au Québec; une aide technique aux entreprises d'accueil aux immigrants des Laurentides.

► www.laurentideseconomique.ca

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus de Laurentides : www.crelautentides.qc.ca

► Investissement Laurentides : www.investissementlaurentides.com

► Tourisme Laurentides : www.laurentides.com

LAVAL

CARTE D'IDENTITÉ

Population: 409 718 hab.

Taux d'emploi: 62,9 %

Taux de chômage: 8,1 %

LAVAL TECHNOPOLE

Elle relève le défi du développement de Laval depuis sa création en 1995 et offre de nombreux services aux entreprises lavalloises afin de les soutenir dans leur cheminement d'affaires. Les entreprises sont établies dans l'un des pôles suivants: le e-Pôle, l'Agropôle, le pôle récréotourisme et le Pôle industriel, ainsi que la Cité de la Biotech. Il existe plusieurs services, aux missions bien différentes, mais couvrant globalement tous les besoins des entreprises: immobilier, coordination avec le Gouvernement et la municipalité, suivi de l'installation, formation, soutien stratégique aux entreprises connaissant des difficultés, financement, aide gouvernementale, recherche de partenaires

stratégiques, représentation à l'international, stratégie d'exportation, accueil des acheteurs, missions commerciales, etc.

► www.lavaltechnopole.com

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT DE LAVAL : UN MODÈLE UNIQUE

Le CLD de Laval est en étroite collaboration avec la Conférence régionale des élus de Laval, qui en a la direction, et la Technopole Laval où s'administrent ses services. Au cœur du territoire et des acteurs locaux, le centre propose un service sur mesure aux entrepreneurs pour leur implantation et leur plan d'affaires. Le service de la mobilité internationale favorise l'emploi de travailleurs immigrants déjà présents à Laval ou encore à l'étranger pour répondre aux besoins spécifiques et exigeants des employeurs.

► www.cldlaval.com

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Industries manufacturières; Production et transformation agroalimentaire; Biotechnologie; Sciences de l'information; Laboratoires pharmaceutiques; Services

► Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés Culturelles (MICC) et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Commerce de gros et de détail; Construction; Fabrication de machines; Fabrications de produits métalliques; Finance, assurance et immobilier; Hébergement et restauration; Santé et services sociaux; Services professionnels, scientifiques et techniques; Technologies de l'information et des communications; Transformation alimentaire; Transport

► Source : Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

La Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval, la Ville de Laval et les acteurs du développement social et économique du territoire, créent une synergie commune pour attirer les immigrants à Laval et favoriser leur intégration professionnelle.

► Conférence régionale des élus (CRÉ) de Laval : www.crelaval.qc.ca

► Ville de Laval : www.ville.laval.qc.ca

Carrefour d'Intercultures de Laval (CIL): depuis 1990, accueille, oriente et accompagne les nouveaux arrivants et les personnes immigrantes dans leur processus d'intégration (programme d'alternance formation-emploi, soutien scolaire, francisation...).

► www.carrefourintercultures.com

Perspective Carrière: depuis 1989, offre des services-conseils en transition de carrière et recherche d'emploi (compréhension du marché du travail, club de recherche, rencontres individuelles avec un conseiller, ateliers de groupe, etc.).

► www.perspectivecarriere.ca

AUTRE LIEN UTILE

► **Tourisme Laval :** www.tourismelaval.com

MAURICIE

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 263 269 hab.

Taux d'emploi : 50,8 %

Taux de chômage : 9,7 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Secteur manufacturier: industrie du bois, industrie des pâtes et papiers, métallurgie; Meubles; Énergie; Hydrogène; Transformation des métaux; Tourisme

► **Sources :** ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Construction; Fabrications de produits métalliques; Hébergement et restauration; Matériel de transport; Santé et services sociaux; Services professionnels, scientifiques et techniques; Technologies de l'information et des communications; Transport

► **Source :** Jobboom, *Les carrières d'avenir 2014*

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Stratégie Carrière (Trois-Rivières): depuis 1998, favorise l'intégration socioprofessionnelle des individus. Un service spécifique est offert aux immigrants: informations sur le marché du travail, aide à la recherche d'emploi et programme de familiarisation de la culture québécoise au travail.

► www.strategiecarriere.com

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus de la Mauricie : www.cre-mauricie.qc.ca

► Tourisme Mauricie : www.tourismemaauricie.com

MONTÉRÉGIE

CARTE D'IDENTITÉ

Population: 1 470 252 hab.

Taux d'emploi: 62,7 %

Taux de chômage: 6,5 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agroalimentaire; Bioalimentaire et biotechnologie; Technologies de matériel de transport et logistique; Transformation des métaux; Tourisme, loisirs

► Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Bioalimentaire; Commerce de gros et de détail; Électronique de pointe; Finance, assurances et immobilier; Santé et services sociaux; Services aux entreprises; Services professionnels, scientifiques et techniques; Transports

► Source : Jobboom, Les carrières d'avenir 2014



ASSANE

Pays d'origine : Sénégal

Au Québec depuis : 2013

Statut à l'arrivée au Québec : Résident permanent

Région d'installation : Montérégie

Poste : Opérateur usinage

CHOISIR DE S'INSTALLER EN MONTÉRÉGIE

Au Sénégal, j'ai effectué une formation dans la mécanique et j'ai également 6 ans d'expérience en tant qu'opérateur et dans la maintenance dans l'industrie agroalimentaire. Comme beaucoup de Sénégalais, j'ai toujours eu l'envie d'immigrer en Europe ou en Amérique du Nord. C'est mon grand frère, qui a aussi vécu à Montréal, qui m'a poussé à faire le grand saut et à finalement choisir le Québec.

Pour immigrer, j'ai fait appel à Accès Canada, une firme spécialisée en immigration francophone au Canada et au Québec. Ils m'ont également donné quelques renseignements sur les régions au Québec où la demande de main-d'œuvre était la plus importante. Dès le départ, j'avais pour objectif de m'installer en région. Mais comme j'avais de la famille prête à m'accueillir à Montréal, j'y ai vécu un an le temps de prendre mes marques et de terminer les formalités administratives.

J'ai très rapidement trouvé un premier emploi à Montréal en répondant à une annonce sur Emploi-Québec pour un travail d'une semaine dans un entrepôt. Par la suite, j'ai occupé d'autres postes jusqu'à trouver un emploi dans mon domaine, dans la mécanique. Un emploi qui me plaisait vraiment et que j'aurais pris plaisir à occuper plus longtemps mais comme j'avais pour projet de partir en région, j'ai démissionné.

SE FAIRE ACCOMPAGNER DANS SON PROJET D'IMMIGRATION EN RÉGION

J'avais choisi de m'installer en Montérégie dans la ville de Granby, une ville où je suis tombé tout de suite sous le charme dès ma première visite. Pour préparer mon départ, je suis passé par l'organisme PROMIS qui propose un service de régionalisation.

La participation revient à 5 dollars et, ensuite, on nous propose une visite de la région et des rencontres avec les chefs d'entreprise locaux. Tout est offert et nous avons été reçus par le maire de la ville. Certains des participants ont même réussi à décrocher un contrat à l'issue de cette visite. Je n'ai pas eu cette chance mais je me suis ensuite rendu dans un salon de l'emploi en Montérégie où j'ai pu déposer de nombreux CV. Quelques semaines plus tard, j'ai eu un appel pour une entrevue d'embauche.

Une fois que mon projet de m'installer à Granby s'est précisé, c'est l'organisme SERY, Solidarité Ethnique Régionale de la Yamaska, qui a pris le relais de PROMIS et m'a notamment aidé au niveau des transports, pour me rendre à mes entrevues d'embauche. J'ai obtenu le poste mais je n'y suis finalement resté qu'une semaine car les conditions initiales n'ayant pas été respectées, j'ai préféré démissionner. Ça a été une décision difficile pour moi car j'avais quitté de la famille, des amis et un poste qui me plaisait à Montréal pour m'installer à Granby. Mais je suis resté confiant dans mon projet, j'ai continué mes recherches d'emploi et, au bout de 3 semaines, grâce à une agence de placement, j'ai trouvé un poste d'aide à la production dans une usine de fabrication de carton. Puis finalement, j'ai réussi à trouver un emploi dans mon secteur, en tant qu'opérateur dans une usine de montage de bus scolaire. Je sens désormais que mon projet de m'installer en région commence à prendre forme !

NE PAS CHERCHER À ABSOLUMENT TROUVER UN EMPLOI DANS SON DOMAINE

À un futur immigrant, je lui conseillerais d'avoir de l'ambition et de l'envie mais ne pas non plus faire de fixation à trouver absolument un emploi dans son domaine. C'est d'ailleurs une démarche qui paye car je suis rarement resté plus d'une semaine sans emploi. Beaucoup de gens de mon entourage au Québec ont connu de longues périodes de chômage car ils ne cherchaient que dans leur secteur. Si on se donne à fond, on trouvera, tôt ou tard, sa voie.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

AGGLOMÉRATION DE LONGUEUIL

Maison internationale de la Rive Sud (Brossard): depuis 1975, favorise l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées sur la Rive-Sud (accueil et aide à l'établissement, francisation, employabilité, assermentation, clinique d'impôts...).

► www.mirs.qc.ca

Services et formation aux immigrants en Montérégie (SFIM) (Saint-Hubert): favorise l'intégration socioéconomique des nouveaux arrivants dans la société québécoise par l'insertion professionnelle (intégration en emploi, information scolaire et professionnelle, formation, ateliers thématiques...).

► www.sfim.qc.ca

MONTÉRÉGIE EST

Espace Carrière: l'organisme accompagne, de façon individuelle et en groupe, les nouveaux arrivants et les personnes immigrantes afin de favoriser leur adaptation au marché du travail maskoutain.

► www.espacecarriere.org

Forum-2020 (Saint-Hyacinthe): consortium formé de la Ville de Saint-Hyacinthe, de la MRC des Maskoutains, de la Chambre de commerce et de l'industrie Les Maskoutains, de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, du Centre de Santé et des Services sociaux Richelieu-Yamaska, du Centre local de développement Les Maskoutains et du Cégep de St-Hyacinthe, le Forum-2020 vise à dynamiser le développement démographique dans la MRC des Maskoutains au moyen de l'immigration (recherche de logement, inscription scolaire, séances d'informations sur les services offerts par la région...).

► www.forum-2020.qc.ca

Service l'ANCRE, Corporation Droit à l'emploi (Saint-Jean-sur-Richelieu): Le service l'ANCRE vise à permettre aux nouveaux arrivants d'acquérir une meilleure connaissance du fonctionnement du marché du travail québécois, connaître les entreprises du milieu, identifier et valider une cible professionnelle réaliste et réalisable à court terme, connaître et appliquer des stratégies de recherche d'emploi adaptées aux exigences des employeurs québécois et bénéficier d'un réseau de contacts.

► www.droitalemploi.ca

L'Orienthèque, centre d'orientation et services d'intégration de la main d'oeuvre (Sorel-Tracy): offre des services spécifiques d'orientation et de recherche d'emploi aux habitants développés en fonction des besoins et de la réalité de la région (services spécifiques pour les nouveaux arrivants et services aux entreprises pour recruter une main-d'œuvre immigrante).

► www.orientheque.ca

Service l'ENVOL, Carrefour jeunesse-emploi de la Vallée-du-Richelieu (Mont-Saint-Hilaire, Chambly, Saint-Basile-le-Grand): L'Envol a pour mission la démystification du système québécois et de ses rouages auprès des personnes immigrantes, mais aussi la démystification de l'image de l'immigrant (diplômes, compétences et acquis) auprès des employeurs. Le projet vise aussi à concerter les différents intervenants du milieu afin d'assister les nouveaux arrivants dans leur insertion socioprofessionnelle et les encourager à se maintenir en région par une vie sociale agréable et des emplois stables répondant à leurs besoins.

► www.cjevr.com

Solidarité ethnique régionale de la Yamaska (SERY) (Granby): offre un accueil et favorise l'intégration des familles et des personnes immigrantes dans les cinq premières années de leur arrivée au Québec (intégration scolaire, aide à l'emploi, francisation...).

► www.sery-granby.org

VALLÉE DU HAUT-SAINT-LAURENT

Centre de recherche d'emploi du Sud-Ouest (CRESO) (Salaberry-de-Valleyfield): aide les chercheurs de plus de 17 ans à se trouver rapidement un emploi correspondant à leurs aspirations (services aux immigrants pour la recherche d'emploi et aux entreprises pour la présélection de candidats immigrants, les informations sur les subventions spécifiques...).

► www.creso-emploi.ca

AUTRES LIENS UTILES

- Conférence régionale des élus (CRÉ) de Longueuil : www.credelongueuil.org
- Conférence régionale des élus (CRÉ) de Vallée du Haut-Saint-Laurent : www.crevhsl.org
- Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est : www.monteregie-est.org
- Tourisme Montérégie : www.tourisme-monteregie.qc.ca

MONTRÉAL

CARTE D'IDENTITÉ

Population: 1 981 672 hab.

Taux d'emploi: 57,7 %

Taux de chômage: 10,2 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Finances et assurances; Aérospatial; Technologies de l'information; Pharmaceutique; Biotechnologies; Santé; Transports; Multimédia et jeux vidéo; Textile; Tourisme, hébergement, loisirs

SECTEURS QUI RECRUTENT

Construction; Finance, assurances et immobilier; Information, culture et loisir; Santé et services sociaux; Services aux entreprises; Services professionnels, scientifiques et techniques

► **Source:** Jobboom, *Les carrières d'avenir 2014*

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) de l'Île de Montréal se montrent très dynamiques dans l'accueil et l'accompagnement de la clientèle immigrante. Si vous avez moins de 35 ans, n'hésitez pas à utiliser leurs services. Pour trouver un CJE près de chez vous, consultez le site du Réseau des carrefours jeunesse-emploi du Québec.

► www.rcjeq.org

Accueil aux immigrants de l'Est de Montréal: depuis 1986, aide à l'insertion socio-économique des immigrants et des minorités visibles (counseling, ateliers d'information sur l'emploi...).

► www.aiemont.com

Alpa (Accueil Liaison pour Arrivants): propose depuis plus de 25 ans des services gratuits, tant individuels que collectifs, que ce soit pour leur installation dans la vie quotidienne ou leur insertion sur le marché du travail. Les clubs de recherche d'emploi permettent de connaître les méthodes dynamiques de recherche d'emploi, refaire son CV, préparer son entrevue d'embauche, etc. Alpa offre aussi l'apprentissage de

la langue française, la recherche de logement et le soutien aux démarches administratives. Il a aussi un mandat du ministère chargé de l'immigration pour favoriser l'installation et l'emploi en région.

► <http://alpaong.com>

Alliance pour l'accueil et l'intégration des immigrants (ALAC): depuis 1983, vouée à l'éducation et à la promotion sociale, culturelle et économique, elle vise l'intégration des différentes collectivités ethnoculturelles de Montréal. Cette intégration est axée sur trois domaines essentiels : cours de langues, insertion à l'emploi et intervention sociale.

► www.alac.qc.ca

Carrefour BLE (Bio Local Emploi): depuis 10 ans, a pour mission l'insertion en emploi de professionnels immigrants dans les secteurs de l'agroalimentaire et de l'environnement. Ses services s'articulent autour du programme Agrippez-vous!, qui propose une formation qualifiante de mise à jour des connaissances sur l'agro-alimentaire au Québec, et du programme Cap sur les régions qui offre un accompagnement aux personnes souhaitant travailler hors de Montréal.

► www.carrefourble.qc.ca

ROND-POINT JEUNESSE AU TRAVAIL

**Bienvenue aux personnes
immigrantes (16 à 35 ans)
quel que soit votre statut!**

**Pour mieux connaître et intégrer
le marché du travail québécois**

cv | entrevue conseils | employeurs |
soutien dans les démarches



514.327.5555

Emploi
Québec

Ressource en ligne : Immigration régionale

Le site, piloté par la Conférence régionale des élus (CRÉ) Montérégie Est, donne des renseignements aux nouveaux arrivants sur les organismes et les ressources pouvant les aider dans leur intégration socio-professionnelle. L'information est disponible en français, en anglais et en espagnol.

► www.immigrationmonteregie-est.org

Carrefour d'aide aux nouveaux arrivants (CANA): depuis 1979, offre des services d'accueil et d'orientation pour les nouveaux immigrants (séances d'informations sur la vie quotidienne, démarches vers l'emploi, cours de français et d'anglais, activités socio-culturelles...).

► <http://cana-montreal.com>

CARI St-Laurent: offre une grande gamme d'activités pour aider les immigrants à créer de nouveaux réseaux et à participer pleinement à une société québécoise pluraliste (services « Famille et rapprochement inter-culturel », « Francisation », « Emploi » et « Éducation populaire »).

► www.cari.qc.ca

Centre d'action socio-communautaire de Montréal: services aux personnes socio-économiquement défavorisées provenant des communautés ethnoculturelles (accompagnement en vue de la recherche d'un emploi ou d'un retour aux études, activités de préparation au marché du travail, aide à la réorientation professionnelle).

► <http://cascmontreal.ca>

Montréal International : un allié dans l'attraction des travailleurs qualifiés et l'obtention de la résidence permanente

Créé en 1996, Montréal International (MI) est un organisme sans but lucratif issu d'un partenariat public-privé. Sa mission est de contribuer au développement économique du Montréal métropolitain et d'accroître son rayonnement international. MI a comme mandats d'attirer dans la région montréalaise des investissements étrangers, des organisations internationales et de la main-d'œuvre étrangère qualifiée, ainsi que de promouvoir l'environnement concurrentiel et international du Grand Montréal. Son site Internet met à disposition une foule de renseignements sur les avantages de vivre et travailler dans le Grand Montréal.

L'équipe de Montréal International offre des séances d'information aux employeurs qui souhaiteraient en savoir plus sur la résidence permanente et les possibilités pour leurs travailleurs temporaires de s'établir durablement au Québec.

► www.montrealinternational.com

Pour la résidence permanente :

► www.residencepermanente.ca

Centre d'appui aux communautés immigrantes (CACI) de Bordeaux-Cartierville: depuis 1993, accueil et intégration (accompagnement en adaptation au marché du travail, cours de langue, vie associative, halte-garderie...).

➔ www.caci-bc.org

Centre des femmes de Montréal: offre un service d'employabilité pour les femmes nouvelles arrivantes sans emploi (aide à la recherche, coaching individuel ou de groupe, simulation d'entrevues d'embauche, etc.)

➔ www.centredesfemmesdemtl.org

Centre de recherche d'emploi Côte-des-Neiges: met à disposition des participants toutes les ressources nécessaires à la recherche et l'obtention d'un emploi correspondant à leurs qualifications et à leurs aspirations (club de recherche d'emploi, counselling d'emploi pour les nouveaux arrivants, aide à la préparation du CV...).

➔ www.crecdn.com

Centre d'intégration multi-services de l'Ouest de l'Île (CIMOI): depuis 1993, travaille dans le domaine de l'intégration et de l'aide aux nouveaux arrivants (renseignements sur le marché de l'emploi, méthodologie de recherche...).

➔ www.cimoi.com

Centre Génération Emploi:

a pour mission première la préparation et l'intégration en emploi des personnes immigrantes, des membres des communautés ethnoculturelles et des minorités visibles, ainsi que des jeunes et des femmes du Grand Montréal (informations sur le marché du travail, méthodologie de recherche, mentorat et parrainage...).

➔ www.generationemploi.org



Centre de recherche d'emploi
Côte-des-Neiges
Job Search Centre

**Vous cherchez un emploi?
Nous pouvons vous aider!**

SERVICES GRATUITS **514-733-3026**

crecdn.com · **info@crecdn.com**

3600, av. Barclay, suite 421, Montréal, Qc H3S 1K5

Avec la participation financière de :

Emploi Québec 

Membre de :  **CRE**
ASSOCIATION
DES CENTRES DE RECHERCHE
D'EMPLOI DU QUÉBEC

Certifié :  **EMPLOYEUR
REMARQUABLE**
CRÉDÉPARÉ PAR LE LBECQ

Centre social d'aide aux immigrants (CSAI): accompagne les nouveaux arrivants dans leurs démarches d'intégration et favorise le rapprochement interculturel (counselling individuel, atelier de formation à la recherche d'emploi, cours d'informatique...).

➡ www.centrecsai.org

CITIM (Clef pour l'intégration au travail des immigrants): offre un service d'aide à l'insertion sur le marché du travail pour les nouveaux arrivants permanents ou temporaires, notamment par des ateliers intensifs de recherche d'emploi en groupe (CV, entrevue d'embauche, techniques de recherche...). Il propose un accompagnement spécifique aux personnes ayant obtenu un diplôme d'ingénieur dans leur pays d'origine souhaitant exercer la profession d'ingénieur au Québec.

➡ www.citim.org

CLAM (Carrefour de liaison et d'aide multi-ethnique): offre aux immigrants des services afin de contribuer à leur intégration et à leur adaptation à la société québécoise, avec notamment un service individuel avec un conseiller en emploi, des ateliers de méthode dynamique de recherche d'emploi, des séances d'information sur le marché travail.

➡ www.leclam.ca

Le Collectif: depuis 1983, favorise l'intégration des personnes immigrantes à la société québécoise et offre un service d'aide à l'emploi adapté à leurs besoins: techniques de recherche, préparation aux entrevues, diagnostic professionnel, atelier de connaissance de la société québécoise, etc. Le Collectif, de par son engagement historique, est également un porte-parole des femmes immigrantes. Il a aussi pour objectifs de favoriser la régionalisation de l'immigration.

➡ www.cfiq.ca

Fondation Ressources Jeunesse (FRJ): depuis 1979, axe son intervention sur l'insertion des jeunes adultes au marché du travail. Aujourd'hui, la FRJ poursuit sa mission: développer l'employabilité des jeunes adultes et les aider à s'intégrer de façon durable au marché du travail. Elle propose différentes activités gratuites aux jeunes de 18 à 35 ans: des ateliers participatifs sur des outils liés à la recherche d'emploi (LinkedIn, le réseautage, la prospection téléphonique, le CV, l'entrevue...); des programmes de recherche d'emploi motivants; des conférences inspirantes dispensées par des professionnels bénévoles investis dans la relève.

➡ www.frj.qc.ca

Forum économique de Verdun: propose le service Action travail pour immigrants à Verdun (ACTIVER) dont la mission est de faciliter l'insertion des personnes issues de l'immigration au marché du travail par l'accompagnement, le partage de réseaux et la promotion de leurs compétences auprès des employeurs.

► www.forumeconomiqueverdun.com

Impulsion-Travail: depuis 1984, œuvre au développement de l'employabilité des adultes (informations sur le marché du travail, techniques de recherche d'emploi, ateliers informatiques...).

► www.impulsion-travail.com

L'Hirondelle, services d'accueil et d'intégration des immigrants: depuis 1979, offre des services personnalisés d'accueil et d'intégration pour les nouveaux arrivants au Québec et démontre à la société d'accueil tous les avantages liés à la diversité des cultures et des expériences.

► www.hirondelle.qc.ca

VOUS SOUHAITEZ TRAVAILLER AU QUÉBEC?

INSCRIVEZ-VOUS À NOS
ACTIVITÉS POUR DÉVELOPPER
VOTRE EMPLOYABILITÉ.

www.frj.qc.ca

FRJ 35 ans
FONDATION
RESSOURCES
JEUNESSE

LA FONDATION AU CŒUR DE L'EMPLOYABILITÉ

FORMATION

Programme Emploi 360°

Durée de 3 semaines

ATELIERS



Le leadership



La prospection
téléphonique



Le réseautage



LinkedIn



L'entrevue



Le CV



Les compétences les
plus recherchées par
les employeurs

La Maisonnée (Service d'aide et de liaison pour immigrants):

depuis 1979, offre des services collectifs et individuels reliés à l'accueil et à l'établissement des nouveaux résidents, à leur employabilité et leur insertion en emploi, pour favoriser l'exercice de la citoyenneté, de la participation civique et le développement des réseaux sociaux.

➡ www.lamaisonneeinc.org

Objectif Emploi: depuis 1993, offre des services d'intégration dans la société québécoise. Le programme d'intégration en emploi propose des informations sur le marché du travail, les méthodes de recherche d'emploi, la mise en place d'un plan d'action...

➡ www.oe2.ca

Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) (bureau de Montréal):

depuis 1990, accompagne en emploi les Français établis au Québec ou des étrangers résidant de façon régulière en France (suivi individuel et personnalisé, conseils sur les méthodes de recherche d'emploi, le CV, l'entrevue d'embauche, référencement des bénéficiaires auprès d'entreprises, informations sur les métiers et professions réglementés, mise à disposition logistique, ateliers et conférences...).

➡ www.ofiicanada.ca

PROMIS (Promotion Intégration Société Nouvelle):

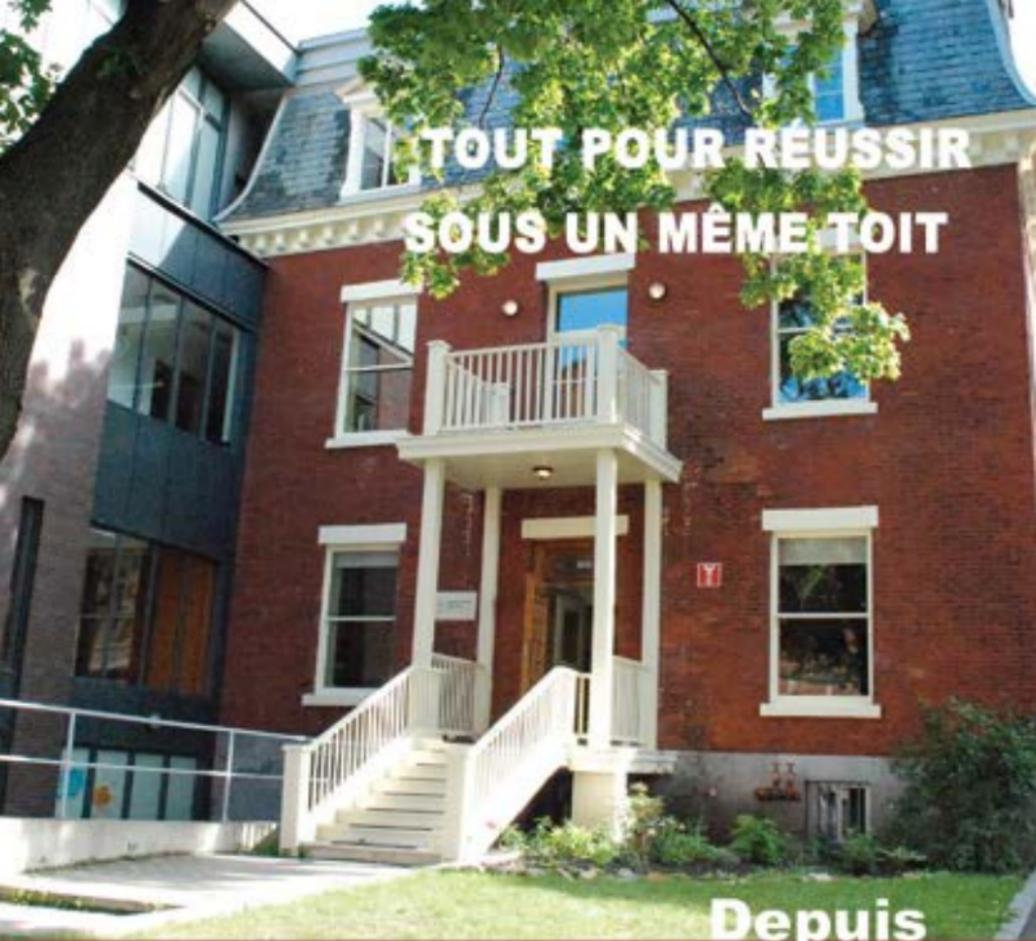
depuis 1988, favorise l'intégration des personnes immigrantes et réfugiées et aide à défendre leurs droits. Les services sont offerts dans de nombreuses langues autour de l'intégration, l'éducation, l'emploi, la régionalisation et l'hébergement. Il propose un accueil aux nouveaux arrivants pour les accompagner dans leurs démarches d'installation (orientation vers les bonnes ressources, ateliers collectifs sur la société d'accueil, activités culturelles...) et les informer sur le marché du travail (counseling individuel et des ateliers de présentation d'outils pour la recherche d'emploi). Le service à la francisation avec ses cours à temps complet ou à temps partiel reçoit près de 700 élèves par an.

➡ www.promis.qc.ca

Service d'intégration au marché du travail par objectifs

(SIMO): organisme sans but lucratif ayant pour mission de développer l'employabilité et favoriser l'intégration au marché du travail d'une clientèle répondant à des critères spécifiques. Partenaire d'Emploi-Québec depuis 1998, SIMO offre des services individualisés et personnalisés.

➡ 6809, boul. Saint-Laurent, Montréal, (Québec) H2S 3C8 – Tél : 514 277-6776



**TOUT POUR RÉUSSIR
SOUS UN MÊME TOIT**

**Depuis
1973**

SOUTIEN À L'INTÉGRATION

AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOI



**Centre
des femmes
de Montréal**

SERVICE D'EMPLOYABILITÉ 514-842-6652

SERVICE DE PREMIÈRE LIGNE 514-842-4780

www.centredesfemmesdemtl.org

Travail sans frontière : depuis 1989, œuvre à l'insertion professionnelle et sociale, autant des Québécois de souche que ceux d'origine étrangère. Le club de recherche d'emploi permet une mise en pratique de la recherche : mise à jour ou réalisation du CV, appels téléphoniques aux employeurs, simulations d'entrevues, utilisation du réseautage, etc. Le programme Mutation vers l'emploi s'adresse aux hommes de 36 à 60 ans dans une situation professionnelle ou personnelle qui rend difficile l'intégration au travail (orientation professionnelle, ateliers préparatoires à la recherche d'emploi en groupe, stage en entreprise, préparation aux retours aux études, etc.).

► www.tsf.qc.ca

Y des femmes de Montréal : depuis 1875, travaille à prévenir les violences, à développer des compétences et à favoriser l'épanouissement des femmes et des filles. Le Y des femmes de Montréal offre un vaste éventail de programmes et services : bénévolat, orientation et aide à la recherche d'emploi, entreprise d'insertion professionnelle, clinique d'information juridique, etc.

► www.ydesfemmesmtl.org

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal : www.credemontreal.qc.ca

► Tourisme Montréal : www.tourisme-montreal.org

► Ville de Montréal : <http://ville.montreal.qc.ca>

**Vous êtes une femme, vous cherchez un emploi?
Le Y des femmes est là pour vous aider!**



Emploi
Québec

Services d'employabilité : 514 866-9941, #1-416
www.ydesfemmesmtl.org



YWCA
Y DES FEMMES
MONTREAL

DES SERVICES GRATUITS QUI DONNENT DES RÉSULTATS

À L'HIRONDELLE, nos conseillers en emploi vous guident et vous soutiennent, tout au long de votre démarche, de la recherche d'emploi à votre intégration au marché du travail.



SERVICES SPÉCIALISÉS D'AIDE À L'EMPLOI POUR PERSONNES IMMIGRANTES

514 281-2038

www.hirondelle.qc.ca

- Counseling individuel
- Plus de 70 ateliers et activités collectives
- Jumelage professionnel avec des mentors expérimentés

Aussi

- Accompagnement pour les professionnels de la santé et des services sociaux par des spécialistes du domaine

LES 4 ORGANISMES MONTRÉALAIS DE RÉGIONALISATION DE L'IMMIGRATION

Si vous souhaitez vous établir en région ou que vous y songez, ces organismes ont pour mandat de favoriser la régionalisation de l'immigration. N'hésitez pas à les rencontrer pour leur parler de vos projets : une équipe de professionnels pourra vous guider dans les démarches, évaluer vos besoins, vous informer sur les réalités de l'emploi et la vie en région, proposer des séjours exploratoires et des rencontres avec des recruteurs, établir la corrélation entre votre profil professionnel et les besoins en main-d'œuvre, connaître les financements possibles, etc. Comme un projet d'immigration, un projet d'installation en région se prépare et implique d'acquérir des connaissances sur le milieu. Chaque organisme travaille avec un réseau de partenaires – employeurs et organismes d'accueil des immigrants – en région.

ALPA (ACCUEIL LIAISON POUR ARRIVANTS)

Alpa offre un suivi personnalisé pour les candidats à une installation en région. L'équipe évalue la faisabilité du projet, participe à la définition des objectifs, aide à acquérir les techniques efficaces de recherche d'emploi, met en contact les candidats avec des agents de liaison en région. Des séances d'information sur l'emploi en région sont régulièrement proposées et des offres d'emploi transférées aux candidats. Son approche très concrète permet également de recevoir, au besoin, un soutien technique et financier, des conseils sur les démarches à effectuer pour quitter Montréal : céder son bail, etc.

► <http://alpaong.com>

CARREFOUR BLE (BIO LOCAL EMPLOI)

Le Carrefour BLE offre le programme Agrippez-vous ! Qui permet de suivre des cours sur l'agro-alimentaire au Québec : agriculture durable, production animale, fertilisation, hygiène et salubrité alimentaire, notions sur la gestion et la législation, etc. Cette formation de mise à niveau s'adresse à des professionnels en agroalimentaire ou en environnement d'origine immigrante. D'une durée de 21 semaines

(13 de cours théoriques et 8 de stage pratique), la formation vise à mettre à jour ses connaissances et ses compétences en agroalimentaire. Les 13 semaines de cours théoriques comportent également des sorties en région, des ateliers et des outils susceptibles de faciliter son intégration en emploi ainsi qu'un volet complet d'information sur la société québécoise. À la fin de la formation, le Carrefour BLE accompagne l'étudiant dans le processus d'intégration en emploi, pour une durée qui sera définie en fonction des ressources humaines et financières disponibles à ce moment-là.

► www.carrefourble.qc.ca

LE COLLECTIF

Dans son mandat d'aide à l'établissement en région, le Collectif offre un accompagnement individualisé : visite socioprofessionnelle des régions, mise en contact avec le réseau de correspondants en région, soutien à l'établissement (logement, école, etc.), soutien technique et financier en cas de déménagement, etc. Des séances d'information sur la présentation des régions sont organisées régulièrement. Consultez leur calendrier des événements à venir sur leur site Internet.

► www.cfiq.ca

PROMIS (PROMOTION INTÉGRATION SOCIÉTÉ NOUVELLE)

Une équipe de cinq professionnels du Service à la régionalisation de PROMIS accompagne de façon stratégique toute personne intéressée à s'installer en région : informations sur les spécificités du marché du travail et de la vie en région, techniques de recherche d'emploi adaptées, arrimage entre les offres d'emploi et les profils des candidats, séjour d'exploration professionnel, analyse des besoins de chacun et plan d'action personnel, etc. Des sessions d'informations sur l'emploi dans 14 régions du Québec sont régulièrement proposées.

► www.promis.qc.ca

NORD-DU-QUÉBEC

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 42 993 hab.

Taux d'emploi : 56,4 %

Taux de chômage : 7,6 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Exploitation de la forêt et des mines ; Hydroélectricité ; Récréotourisme

SECTEURS QUI RECRUTENT

Construction ; Hébergement et restauration ; Mines ; Santé et services sociaux ; Transport et entreposage

► **Source :** Jobboom, *Les carrières d'avenir 2014*

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie (CJEJ) : accompagne les personnes souhaitant s'établir en Jamésie (contact avec des employeurs, conseils pour se loger et pour la vie quotidienne).

► www.cjehamesie.ca

La Ruée vers le nord (Jamésie) : offre des services de recrutement de la main-d'œuvre, du soutien dans les démarches d'emploi, de l'aide au logement et le placement de conjoints, ainsi que des services favorisant l'intégration des nouveaux arrivants en les dirigeant vers les bonnes ressources.

► www.larueeverslenord.com

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus de la Baie-James (CREBJ) : www.crebj.ca

► Tourisme Baie-James : www.tourismebaiejames.com

► Tourisme Eeyou Istchee : www.creetourism.ca

► Tourisme Nunavik : www.nunavik-tourism.com

OUTAOUAIS

CARTE D'IDENTITÉ

Population : 372 329 hab.

Taux d'emploi : 63,2 %

Taux de chômage : 7,4 %

SECTEURS PRINCIPAUX D'ACTIVITÉS

Agriculture; Production et transformation du bois; Récrétotourisme; Hautes technologies d'information et de télécommunication; Industrie de la langue (expertise linguistique, traduction humaine ou automatique...)

► **Sources :** ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Commerce de gros et de détail; Construction; Éducation; Finance, assurances et immobilier; Santé et services sociaux; technologies de l'information et des communications

► **Source :** Jobboom, *Les carrières d'avenir 2014*

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Accueil-parrainage outaouais (APO) (Gatineau) : accueille les immigrants nouvellement arrivés dans l'Outaouais et leur offre un soutien à l'intégration (aide à la recherche d'un logement, interprétariat, aide pour la vie quotidienne, inscriptions scolaires, orientation en emploi, jumelage...).

► www.apo-qc.org

Carrefour jeunesse-emploi Papineau (CJEP) (Gatineau) : développe le projet Multipli-Cité, sur l'employabilité, l'exode des jeunes, l'accueil, l'intégration et la rétention des nouveaux résidents.

► www.cjepapineau.qc.ca/multiplicite.php

Relance Outaouais: depuis 1982, offre des services d'aide à l'insertion en emploi par l'intermédiaire de plusieurs programmes dont le Club de recherche d'emploi, la Stratégie, le Service spécialisé de main-d'œuvre, les Démarcheurs d'emploi, etc.

► www.larelance.ca

Service Intégration Travail Outaouais (SITO) (Gatineau): offre plusieurs programmes et services de référence pour répondre aux besoins des chercheurs d'emploi immigrants (aide individuelle, stages en entreprise, aide au placement de la main-d'œuvre de Montréal vers l'Outaouais, etc.). Il compte de nombreux partenaires et travaille en étroite collaboration avec les employeurs.

► www.sito.qc.ca

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus (CRÉ) de l'Outaouais : www.cre-o.qc.ca

► Tourisme Outaouais : www.tourismeoutaouais.com

SAGUENAY- LAC-SAINT-JEAN

CARTE D'IDENTITÉ

Population: 273 009 hab.

Taux d'emploi: 55,9 %

Taux de chômage: 8,1 %

PRINCIPAUX SECTEURS D'ACTIVITÉS

Agroalimentaire: lait, céréales, viandes, bleuets sauvages, pomme de terre de semence; Production: aluminium et bois; Hydroélectricité; Commerce de détail, services de santé; Récréotourisme

► Sources : ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et ministère des Finances et de l'Économie

SECTEURS QUI RECRUTENT

Commerce de gros et de détail; Construction; Fabrication de produits métalliques; Finance, assurances et immobilier; Santé et services sociaux; Services professionnels, scientifiques et techniques; Transport et entreposage

► Source : Jobboom, Les carrières d'avenir 2014

SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'EMPLOI

Corporation Intégration Saguenay (CIS) (Chicoutimi): favorise l'intégration socioculturelle, socioéconomique et l'établissement durable des nouveaux arrivants en intervenant auprès des personnes immigrantes, travailleurs temporaires étrangers et des Québécois sur le territoire du Saguenay.

► www.cointegration.ca

Portes ouvertes sur le lac (Saint-Félicien, Alma, Dolbeau-Mistassini): accompagne les personnes immigrantes dans toutes leurs démarches d'installation (accompagnement dans les démarches administratives, recherche de logement, aide à l'insertion sur le marché du travail...), propose des activités socioculturelles, offre un jumelage entre nouveaux arrivants et habitants du Lac-Saint-Jean.

► www.portesouvertessurlelac.org

Service externe de main-d'œuvre (SEMO) du Saguenay (Jonquière): offre des services d'accueil et d'intégration aux personnes immigrantes : accompagnement personnalisé lors de l'arrivée (inscriptions, logement et autres), information sur le milieu et ses ressources, activités visant à créer un réseau social, aide à la recherche d'emploi et jumelage familial.

► www.semo-saguenay.ca

AUTRES LIENS UTILES

► Conférence régionale des élus (CRÉ) Saguenay– Lac-Saint-Jean : www.creslsj.ca

► Tourisme Saguenay– Lac-Saint-Jean : www.saguenaylacsaintjean.ca



CAMILLE

Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2013

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Saguenay–Lac-Saint-Jean

Poste : Formatrice en soutien informatique, CACI

(Centre d'Accès Communautaire à Internet) de Roberval

UNE NOUVELLE VIE AU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

J'ai choisi d'immigrer au Québec pour suivre mon conjoint, Québécois, et qui, comme moi, est ingénieur forestier.

UN DIPLÔME FRANÇAIS NON RECONNU AU QUÉBEC

Avant d'immigrer, je m'étais beaucoup renseignée grâce à des amis qui connaissaient le Québec et aussi en parcourant les sites web de l'Ordre des Ingénieurs Forestiers et d'Immigration Québec. J'ai notamment appris que mon diplôme français n'était pas reconnu au Québec. La solution aurait été que je devienne membre de l'Ordre des Ingénieurs Forestiers du Québec et donc de reprendre un cursus universitaire. Mais, naïvement, je me disais que puisque le Québec m'a sélectionnée et qu'il y a un manque de main-d'œuvre dans ce secteur, je pensais pouvoir contourner ce problème en occupant des fonctions d'ingénieure tout en étant embauchée comme technicienne. Mais, sur place, et en discutant avec d'autres immigrants, j'ai vite découvert que la réalité est très différente.

Heureusement pour moi, depuis début 2014, l'Ordre a mis en place un nouveau système de reconnaissance qui se base plutôt sur l'expérience professionnelle que sur les études. J'ai commencé les démarches mais j'aurai tout de même un stage de 7 mois à effectuer et des cours ou formations à compléter.

UN PEU DÉCOURAGÉE DE NE PAS AVOIR DE RETOURS DE MES CANDIDATURES

Au début de ma recherche d'emploi, je ciblais en priorité mon secteur d'activités. J'appelais des parcs, des coopératives, des centres de formation, des centres de recherche pour leur proposer

mes services, j'envoyais également mon CV. Puis, j'ai commencé à élargir mon périmètre d'action et j'ai trouvé, au bout de deux mois et demi, un poste de formatrice en soutien informatique au CACI de Roberval. Ce n'est pas mon domaine de formation mais j'ai tout de même de bonnes connaissances de base en informatique. J'offre des formations principalement à destination des aînées et à des personnes en voie de réinsertion professionnelle. Il s'agit d'un contrat temporaire, je cherche donc en parallèle un autre poste en animation ou en informatique en foresterie.

Même si j'ai rapidement trouvé un emploi, j'ai été un peu découragée et démoralisée de ne pas avoir eu de retour suite à mes nombreuses candidatures. J'avais aussi parfois l'impression d'être mal reçue par mes interlocuteurs. Mais j'ai rapidement relativisé après avoir rencontré deux immigrants maghrébins, ingénieurs également, qui étaient en recherche d'emploi depuis un an. Finalement, je suis plutôt chanceuse.

BIEN PRÉPARER SON IMMIGRATION EN RÉGION

J'ai eu la chance d'avoir immigré avec mon copain sinon je pense que, seule, je serai rentrée rapidement en France. Même si j'ai toujours été habituée à vivre dans un milieu plutôt rural, je trouve que, ici, les gens sont un peu moins ouverts, c'est dur de se faire des amis. Mais, l'avantage, par rapport aux grandes villes comme Montréal, c'est que la concurrence est moins importante au niveau de l'emploi.

Pour un immigrant qui souhaiterait venir s'installer au Québec, et notamment en région, je lui conseillerais tout d'abord de venir découvrir l'endroit sur place. Et je ne parle pas de rester juste deux semaines de vacances, il faut rester assez longtemps pour découvrir concrètement l'environnement et la vie au quotidien en région. Il a certaines contraintes qu'on ne va voir tout de suite, on est loin de tout et pour certains besoins nous sommes obligés de nous déplacer jusqu'à Montréal. Mais, pour ceux les amoureux de la nature et ceux qui aiment la vie en plein air, c'est le paradis !



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

Au Québec, l'exercice de plusieurs professions et métiers est réglementé par un ordre professionnel ou un autre organisme de réglementation. Ces professions ou métiers vous seront accessibles à condition d'obtenir une autorisation d'exercice de l'organisme de réglementation concerné, sauf dans le cas de certaines professions dont seul le titre est réservé. Ces organismes, dont le mandat est d'assurer la protection du public, fixent les conditions d'accès et les normes d'exercice, évaluent les diplômes et les compétences et délivrent les certificats de compétence ou les permis d'exercice aux candidats qualifiés. Il existe 44 ordres professionnels au Québec. Pour tout renseignement sur ces professions, vous pouvez consulter l'Office des professions du Québec (OPQ) :

► www.opq.gouv.qc.ca

Les conditions pour intégrer un ordre professionnel varient selon les organismes. Dans tous les cas, vous devrez satisfaire à des exigences de scolarité. D'autres conditions, telles que la réussite d'un stage, d'un examen ou d'une formation d'appoint, pourraient être requises. En vertu de la Charte de la langue française, les candidats à l'exercice d'une profession régie par un ordre professionnel doivent aussi posséder une connaissance de la langue française par l'exercice de cette profession.

Les procédures d'admission à un organisme de réglementation sont parfois longues et complexes. En plus des délais de traitement de la demande d'admission, il faut tenir compte, le cas échéant, de la disponibilité et de la durée des cours et des stages dont la réussite pourrait être exigée, ainsi que de la fréquence des examens. Toutes les demandes ne donnent pas lieu à la délivrance d'un permis ou d'un certificat.

D'autre part, une fois que vous serez membre de votre ordre professionnel, vous devrez chercher un emploi par vos propres moyens. Faire partie d'un ordre ne garantit pas l'emploi. Assurez-vous d'avoir bien pris tous ces paramètres en compte et d'être en mesure de subvenir à vos besoins financiers dès votre arrivée jusqu'à l'obtention d'un emploi dans votre domaine.

Un certain nombre d'ordres professionnels sont conscients des difficultés rencontrées par les personnes formées à l'étranger pour exercer et montrent des ouvertures pour accélérer le processus d'intégration à l'ordre. Dans le cadre des démarches auprès de l'ordre professionnel

et dans le cas où le profil de compétence d'un candidat ne correspond pas totalement aux exigences de délivrance d'un permis régulier ou spécial, la personne pourra bénéficier d'un permis restrictif temporaire qui lui donnera la possibilité d'exercer sous certaines conditions.

Vous avez tout intérêt à contacter l'organisme de réglementation compétent avant votre départ. Vous connaîtrez ainsi les règles d'accès à votre profession ou métier et pourrez entreprendre certaines démarches depuis votre pays d'origine afin d'obtenir votre autorisation d'exercice le plus rapidement possible. Consultez le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) afin d'identifier quel organisme de réglementation régit votre profession ou votre métier au Québec. Des liens vous mèneront vers les sites Internet de ces organismes. Vous y trouverez de nombreux renseignements sur les conditions d'obtention d'une autorisation d'exercice, les démarches à entreprendre et les documents exigés :

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/professions-metiers/index.html

Pour ce qui est des professions régies par un ordre professionnel, les ordres sont les seules structures habilitées à vous délivrer une autorisation à l'exercice et leur activité est totalement indépendante du processus d'immigration. En d'autres termes, vous pouvez être résident permanent au Canada et vivre au Québec sans pour autant pouvoir exercer votre activité, par exemple, de chirurgien ou d'avocat. L'immigration est un domaine de compétence partagée entre les gouvernements fédéral et provinciaux.

À noter que les métiers de l'enseignement ou les métiers de mécanicien automobile, électricien, plombier, sont réglementés par des organismes de réglementation autres que les ordres professionnels et demandent tout de même que vous répondiez à des exigences liées notamment à votre niveau de scolarité ou votre expérience professionnelle. Vous serez ainsi soumis à l'obtention d'une autorisation d'exercice délivrée par l'organisme de réglementation compétente. Pour ce qui du métier de mécanicien automobile, c'est auprès des comités paritaires de l'automobile de votre région qu'il faudra obtenir votre certificat de compétence ou votre carte d'apprenti. Vous pouvez trouver de l'information au sujet des comités paritaires sur le site du ministère du Travail :

► www.travail.gouv.qc.ca/toute_linformation_sur/comite_paritaire.html

Pour enseigner dans un établissement scolaire offrant l'éducation préscolaire, primaire ou secondaire (les jeunes de 5 à 17 ans), il faut être titulaire d'une autorisation d'enseigner délivrée par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec (MELS). Cette autorisation vise à s'assurer de la compétence des enseignants. Aucune autorisation d'enseigner n'est exigée pour enseigner dans les établissements d'enseignement collégiaux et universitaires, qui procèdent à l'embauche de leur personnel enseignant et à l'évaluation des compétences selon des règles qui leur sont propres. C'est le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie (MESRST) qui est responsable de l'enseignement supérieur.

► www.mels.gouv.qc.ca

► www.mesrst.gouv.qc.ca

Beaucoup d'immigrants sont déçus lorsqu'une fois sur place on leur refuse le droit de travailler dans le métier réglementé qu'ils comptaient exercer. Ainsi notez bien que même si durant votre processus d'immigration il est tenu compte de votre niveau de scolarité et de votre domaine de formation, cela n'est aucunement une garantie d'équivalence et ne signifie pas

Projet IPOP : l'intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel

Le projet IPOP, offert par Emploi-Québec en collaboration avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et certains ordres professionnels, s'adresse aux personnes formées à l'étranger qui souhaitent exercer au Québec une profession régie. Il vise à faciliter l'obtention d'un premier emploi dans leur profession et à soutenir financièrement les employeurs qui embauchent et intègrent en emploi une personne formée à l'étranger titulaire d'une autorisation légale d'exercer d'un ordre professionnel.

Pour participer au projet IPOP, les personnes éprouvant des difficultés à obtenir un premier emploi dans leur profession doivent d'abord s'adresser à leur ordre professionnel pour savoir si elles y sont admissibles.

Pour consulter la liste des ordres professionnels autorisés à référer des candidats au projet IPOP :

► http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/guide_mesures_services/05_Mesures_prog_emploi_quebec/05_10_Programme_PRIIME/5_10_1_IPOP.pdf

que votre diplôme sera reconnu au Québec au même titre que dans votre pays d'origine. Il est fortement recommandé de communiquer avec les différents organismes de réglementation le plus tôt possible, même avant votre départ si possible.

PROFESSIONS RÉGIES PAR UN ORDRE PROFESSIONNEL

PROFESSIONS D'EXERCICE EXCLUSIF

28 professions disposent d'un exercice exclusif. Seuls les membres de l'ordre peuvent porter le titre que la loi leur donne (médecin, etc.) et exercer les activités que la loi leur réserve. Les 28 professions d'exercice exclusif font chacune l'objet d'une loi particulière qui définit notamment les activités professionnelles strictement réservées aux membres de l'ordre :

Il s'agit des professions suivantes: acupuncteur, agronome, architecte, arpenteur-géomètre, audioprothésiste, avocat, chimiste, chiropraticien, comptable professionnel agréé, dentiste, denturologiste, géologue, huissier de justice, infirmière ou infirmier, ingénieur, ingénieur forestier, médecin, médecin vétérinaire, notaire, opticien d'ordonnances, optométriste, pharmacien, podiatre, sage-femme, technologue en imagerie médicale, technologue en radio-oncologie, technologue en électrophysiologie médicale et technologue en imagerie médicale médecine nucléaire.

Francogénie : une association pour les ingénieurs formés en France

Francogénie a pour mission de faciliter l'intégration au Québec des professionnels de toutes nationalités diplômés en France dans les écoles d'ingénieurs et les universités offrant des formations à vocation d'ingénieur. Depuis 2004, elle accomplit les missions suivantes :

- organisation des événements de réseautage : 6 à 8 des membres, événements par industrie (aéronautique, informatique, environnement, construction, chimie ...),
- aide à la reconnaissance des formations d'ingénieurs françaises sur le marché québécois,
- accompagnement des ingénieurs sur le marché québécois, de l'intégration jusqu'au développement de carrière.

► www.francogenie.com

Si vous souhaitez pratiquer une de ces professions au Québec, nous vous recommandons de vous mettre en rapport avant toute chose avec l'ordre régissant votre profession. Il vous expliquera alors la marche à suivre pour avoir le droit d'exercer.

PROFESSIONS À TITRE RÉSERVÉ

Pour une profession à titre réservé, et il en existe 25, les membres d'un ordre n'ont pas l'exclusivité d'activité professionnelle, sauf pour certaines professions du domaine de la santé. Cependant il y a obligation d'être membre de l'ordre professionnel concerné, pour utiliser le titre professionnel, cela figure souvent parmi les conditions d'embauche des personnes devant remplir des fonctions identifiées à une profession à titre réservé. Ainsi, à titre d'exemple, un « traducteur » peut travailler au Québec sans pour autant pouvoir utiliser le titre de « traducteur agréé » s'il n'est pas membre de cet ordre.

Devenez membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec (OIQ) avec l'accompagnement de la CITIM

La CITIM a en charge plusieurs projets, notamment un programme qui s'adresse à des ingénieurs diplômés à l'extérieur du Canada et qui vise à accélérer l'obtention du permis d'exercice et devenir membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec. Ce programme se fait en collaboration avec Emploi-Québec, l'Ordre des ingénieurs du Québec et l'École Polytechnique de Montréal. Il s'adresse à toutes les personnes qui ont obtenu un diplôme d'ingénieur dans leur pays d'origine et qui désirent exercer la profession d'ingénieur au Québec.

La CITIM accompagne le candidat dans ses démarches administratives à l'OIQ mais aussi lui permet de suivre une formation à l'École Polytechnique de Montréal pour qu'il puisse mettre à jour ses connaissances et être mieux préparé aux examens que l'Ordre lui aura prescrits. La formation dans le cadre du programme de « Perfectionnement en ingénierie pour les diplômés de l'étranger » offert par l'École Polytechnique débute à la session d'automne (août) et à la session d'hiver (janvier) de chaque année.

► www.citim.org/siteweb/content/diplômés-en-génie-o

ORDRE DE



PROTÉGER

Qu'est-ce qu'un ordre professionnel ?

Comment les ordres professionnels protègent-ils le public ?

Quelle est la contribution sociale et économique des ordres et des 360 000 professionnels qui en sont membres ?

Le Conseil interprofessionnel du Québec et les 45 ordres professionnels répondent à vos questions.

www.ordredeproteger.com



L'ACCÈS À UN ORDRE PROFESSIONNEL POUR UNE PERSONNE FORMÉE À L'ÉTRANGER

► Un texte du Conseil interprofessionnel du Québec

Au Québec, pour exercer une profession ou porter un titre professionnel régis par le Code des professions, une personne doit détenir un permis et être membre en règle de l'ordre professionnel concerné.

Les 45 ordres professionnels québécois regroupent 366 000 personnes qui exercent 53 professions réglementées. Pourquoi une aussi grande part de travailleurs voit-elle sa pratique être régie par un ordre?

En vertu du Code, la fonction principale d'un ordre professionnel est de protéger le public, notamment en effectuant le contrôle de l'exercice d'une profession. À cette fin, l'ordre est tenu par la loi de vérifier la compétence et la probité de tout candidat à l'admission. Le permis professionnel délivré par l'ordre au candidat est la sanction de la compétence de ce dernier.

Pour obtenir un permis, le candidat doit détenir un diplôme reconnu ou son équivalent (dans le cas d'une personne formée à l'étranger). Il doit aussi satisfaire, s'il y a lieu, aux conditions supplémentaires particulières d'un ordre professionnel (stage, formation supplémentaire, examen professionnel). Enfin, il doit posséder une connaissance de la langue française appropriée à l'exercice de la profession.

CANDIDAT FORMÉ À L'ÉTRANGER?

Si vous avez été formé à l'étranger, il est possible que vous ne possédiez pas le diplôme reconnu. Dans ce cas, vous pouvez demander à l'ordre professionnel concerné de reconnaître votre diplôme ou votre formation comme étant équivalents au diplôme québécois exigé. Un règlement de l'ordre, sanctionné par le gouvernement, établit les critères et la procédure pour la reconnaissance d'une équivalence.

Il est fortement recommandé d'effectuer la démarche de reconnaissance d'une équivalence dès le début de la démarche d'immigration. La présentation d'un dossier conforme aux exigences réglementaires est essentielle dans la procédure de reconnaissance. Il est important de se munir de l'ensemble des documents nécessaires.

LA FORMATION D'APPOINT

Bien que la très grande majorité des demandes de reconnaissance d'une équivalence soient acceptées, il se peut que la réponse de l'ordre à votre demande soit assortie d'une prescription de formation d'appoint. Par exemple, vous devrez suivre des cours additionnels, réussir un examen ou un stage afin que votre formation soit reconnue comme étant équivalente au diplôme québécois.

COMMISSAIRE AUX PLAINTES

Le Commissaire aux plaintes en matière de reconnaissance des compétences professionnelles examine les plaintes provenant de toute personne qui se sent lésée par un ordre professionnel dans le traitement d'une demande d'équivalence en vue d'obtenir un permis pour exercer une profession.

PERMIS RESTRICTIF TEMPORAIRE

Dans le cas où le profil de compétence d'un candidat ne correspond pas totalement aux exigences de délivrance d'un permis, il peut se voir délivrer un permis restrictif temporaire, le temps qu'il complète son profil pour la délivrance du permis visé.

ENTENTE AVEC LA FRANCE

Une Entente en matière de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles a été signée entre la France et le Québec. Ainsi pour plusieurs professions, une procédure accélérée de reconnaissance des compétences est en vigueur.

POUR EN SAVOIR PLUS...

Que vous recherchiez de l'information sur les diplômes requis, la marche à suivre pour faire reconnaître un diplôme ou une formation acquis à l'étranger ou sur la formation d'appoint, le site internet de l'ordre professionnel concerné représente une source d'information fiable et accessible.

► Pour plus d'infos : www.professions-quebec.org



Il s'agit des professions suivantes : administrateur agréé, audiologiste, conseiller d'orientation, conseiller en ressources humaines et en relations industrielles agréées, diététiste, ergothérapeute, évaluateur agréé, hygiéniste dentaire, infirmière ou infirmier auxiliaire, inhalothérapeute, interprète agréé, orthophoniste, physiothérapeute, psychoéducateur, psychologue, sexologue, technicien dentaire, technologiste médical, technologue professionnel, terminologue agréé, thérapeute conjugal et familial, thérapeute en réadaptation physique, traducteur agréé, travailleur social et urbaniste.

Encore là, si vous souhaitez pratiquer une de ces professions au Québec, nous vous recommandons de vous mettre en rapport avant toute chose avec l'ordre régissant votre profession.

QUALIFICATIONS PROFESSIONNELLES OBLIGATOIRES

Certains travaux exécutés en utilisant des appareils ou des matières dangereuses peuvent compromettre la sécurité des travailleurs et celle du public. Ainsi, la loi prévoit que les travailleurs ont l'obligation de détenir les certificats de qualification nécessaires pour exécuter certains travaux réglementés. Ces certificats sont délivrés par Emploi-Québec.

Il s'agit des qualifications suivantes : électricité, plomberie, chauffage, chauffage combustion au mazout, système frigorifique, mécanique d'ascenseur, mécanique de plates-formes élévatrices, mécanique de remontées mécaniques, inspection d'installations sous pression, mécanique de machines fixes, manipulation de gaz, manipulation des halocarbures, eau potable, boutefeu, soudage sur appareil haute pression.

Pour la plupart des qualifications professionnelles obligatoires, il n'est pas nécessaire d'être titulaire d'un diplôme pour être admissible à l'apprentissage, mais les étapes et les éléments à respecter pour l'obtention d'un certificat sont :

- › un nombre d'heures de travail à effectuer sous la supervision d'un travailleur qualifié ;
- › des cours obligatoires ;

- des éléments de qualifications à acquérir sous la supervision d'un travailleur qualifié;
- un examen;
- les frais d'inscription à l'apprentissage et à l'examen.

Il est à noter que des frais seront exigibles pour notamment l'inscription et l'examen.

La démarche de qualification professionnelle peut cependant être adaptée pour tenir compte des cours que la personne a suivis et a réussis ou des heures d'apprentissage ou d'exercice du métier qu'elle a cumulées à l'étranger. Emploi-Québec peut reconnaître sur la base

Arrangements de reconnaissance mutuelle des qualifications professionnelles (ARM) entre la France et le Québec

Le 17 octobre 2008, le premier ministre du Québec, Jean Charest, et le président de la République française, Nicolas Sarkozy, ont signé à Québec, une entente en matière de reconnaissance des qualifications professionnelles. Par cette Entente, la France et le Québec ont adopté une procédure commune de reconnaissance visant à faciliter et accélérer l'acquisition d'un permis pour l'exercice d'un métier, d'une profession ou d'une fonction réglementé sur l'un et l'autre territoire.

Les arrangements de reconnaissance mutuelle (ARM) qui ont été signés à ce jour couvrent 81 professions, métiers et fonctions.

Si vous avez obtenu votre diplôme et votre aptitude légale à exercer en France et que vous souhaitez exercer au Québec, consultez le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) pour connaître la liste des professions, métiers et fonctions pour lesquels un ARM a été signé et les démarches à effectuer pour faire reconnaître vos qualifications :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/biq/paris/entente-france-quebec/index.html
- Attention, le fait d'intégrer un ordre professionnel ne vous garantit pas l'emploi. Vous devrez trouver un poste par vos propres moyens.

de diplômes et d'attestations d'emploi des heures d'apprentissages fournis par les personnes immigrantes.

► <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/qualification-professionnelle/qualification-obligatoire/>

MÉTIERS RÉGLEMENTÉS DE L'INDUSTRIE DE LA CONSTRUCTION

Pour exercer au Québec un métier réglementé ou une occupation conventionnée de l'industrie de la construction, une personne doit détenir un certificat de compétence délivré par la Commission de la construction du Québec (CCQ). Ce certificat atteste que la personne possède les compétences pour travailler sur les chantiers québécois. La CCQ est responsable de l'application de la Loi sur les relations du travail, de la formation professionnelle et la gestion de la main d'œuvre dans l'industrie de la construction.

► www.ccq.org

Que ce soit à titre de travailleur, d'employeur ou de représentant désigné, trois conditions minimales doivent être remplies :

- être âgé d'au moins 16 ans,
- avoir réussi le cours Santé et sécurité générale sur les chantiers de construction (30 heures),
- détenir un certificat de compétence délivré par la Commission de la construction du Québec.

Il est recommandé de communiquer avec la CCQ avant votre arrivée au Québec pour présenter votre dossier et avoir un maximum d'informations sur ce qui vous attend à l'arrivée. Il s'agit des métiers de la construction et occupations spécialisées suivantes : arpenteur, boutefeu, briqueur maçon, calorifugeur, carreleur, charpentier menuisier, chaudronnier, cimentier applicateur, couvreur, électricien, électricien spécialisé en installation de systèmes de sécurité, ferblantier, ferrailleur, frigoriste, grutier, mécanicien d'ascenseur, mécanicien industriel (de chantier), mécanicien de machines lourdes, mécanicien en protection-incendie, monteur d'acier de structure, monteur mécanicien (vitrier), monteur de lignes, opérateur d'équipement lourd, opérateur de pelles mécaniques,

peintre, plâtrier, poseur de revêtements souples, poseur de systèmes intérieurs, scaphandrier, serrurier de bâtiment, soudeur et soudeur en tuyauterie haute pression et tuyauteur.

PROFESSIONS RÉGIES PAR L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Pour exercer au Québec certaines professions du milieu financier, il est nécessaire d'obtenir un certificat de représentant délivré par l'Autorité des marchés financiers (AMF). Il faut détenir ce certificat pour utiliser certains titres ou abréviations réservés, tels que représentant en assurance, agent ou courtier en assurance de dommages, représentant en valeurs mobilières, représentant en épargne collective, expert en sinistre, planificateur financier, etc.

- www.lautorite.qc.ca/fr/professionnels.html

LIENS UTILES

- Autorité des marchés financiers : www.lautorite.qc.ca/fr/professionnels.html
- Commission de la construction du Québec (CCQ) : www.ccq.org
- Conseil interprofessionnel du Québec (regroupement des ordres professionnels du Québec) : www.professions-quebec.org
- Emploi-Québec : <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/qualification-professionnelle/qualification-obligatoire>
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/professions-metiers/index.html
- Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) : www.mels.gouv.qc.ca
- Ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche, de la Science et de la Technologie : www.mesrst.gouv.qc.ca
- Ministère du Travail : www.travail.gouv.qc.ca
- Office des professions du Québec : www.opq.gouv.qc.ca

En fonction de votre projet, plusieurs dispositifs sont possibles pour vivre et travailler au Québec. Les travailleurs permanents, les gens d'affaires (pour investir, entreprendre ou être travailleur autonome), les personnes parrainées, les étudiants internationaux, doivent d'abord entamer les démarches auprès des autorités provinciales québécoises, puis les achever auprès du gouvernement fédéral, une fois leur dossier accepté. Par contre, les personnes candidates à l'Expérience Internationale Canada (PVT, Jeunes Professionnels, Stages) relèvent directement des autorités fédérales.

Pour chaque dispositif des frais s'appliquent, et les délais de traitement sont variables selon le moment du dépôt de votre dossier et le programme d'immigration pour lequel vous déposez votre candidature. Les critères de sélection, pour une immigration permanente ou une expatriation temporaire, ont tendance à se resserrer. Mais avec un projet bien préparé et une fois les bonnes informations récoltées, l'aventure s'ouvre à vous.

Dans toutes vos démarches d'immigration, nous vous recommandons de poster toutes vos correspondances avec accusé de réception et de garder une copie de tous vos échanges avec les autorités d'immigration et de tous les documents que vous avez pu transmettre ou recevoir des autorités canadiennes et québécoises.

Engager un intermédiaire en immigration

Toute personne peut déposer directement son dossier auprès des représentations du Québec et du Canada dans son pays de résidence. Si vous décidez de retenir les services d'un représentant – consultant, avocat, ami, membre de votre famille, etc. – sachez que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) n'accordent aucun traitement prioritaire ou particulier aux candidats ayant recours à des intermédiaires. S'il s'agit de services rémunérés, vous devez savoir que depuis le 2 février 2011 le Ministère ne traite qu'avec des consultants reconnus et inscrits au registre du MICC, même si votre demande était déjà en cours à cette date. Il est de votre responsabilité de vérifier si un consultant en immigration est reconnu par le ministère.

► Consultez le registre à www.micc.gouv.qc.ca/consultant.

LES SOURCES D'INFORMATIONS OFFICIELLES

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (MICC)

Lorsque vous démarrerez votre projet d'immigration, le site du MICC deviendra un incontournable. Il offre gratuitement de l'information sur les démarches à effectuer pour immigrer, travailler, étudier au Québec et met à disposition les formulaires à remplir, accompagnés de guides d'instruction très utiles. La plupart des immigrants témoignent qu'ils ont souvent passé des heures sur le site, tellement l'information y est indispensable. Le site offre également des portraits des régions, aborde tous les aspects de la vie quotidienne et la recherche d'emploi qu'il est primordial de connaître avant d'entamer votre démarche d'immigration.

► Service des renseignements (Centre de contact clientèle)

Région de Montréal : 514 864-9191

Ailleurs au Québec (sans frais) : 1 877 864-9191

De l'extérieur du Québec : + 1 514 864-9191

► Accès par téléscripteur (appareil de télécommunication pour personnes sourdes ou malentendantes – ATS)

Région de Montréal : 514 864-8158

Ailleurs au Québec (sans frais) : +1 866 227-5968

Les délais de traitement

Les délais de traitement des dossiers d'immigration sont relativement longs. Il faut compter actuellement entre 2 et 5 ans, voire plus parfois, pour obtenir la résidence permanente. Les délais de traitement varient en fonction des bureaux (pour le provincial, puis pour le fédéral) qui suivent votre dossier, mais également en fonction des objectifs de sélection du Québec et du nombre de dossiers reçus par les services de sélection. Si vous avez un statut de résident temporaire au Québec et que vous souhaitez vous y installer durablement, il est nécessaire d'anticiper les démarches. Consultez régulièrement le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles et celui de Citoyenneté et Immigration Canada pour connaître les délais.

CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION CANADA (CIC)

Une fois que vous serez sélectionné par le Québec, vous devrez poursuivre vos démarches auprès de CIC qui va principalement vérifier si vous êtes en bonne santé (visite médicale) et vous n'êtes pas une menace pour le Canada (enquête de sécurité: casier judiciaire). Sur le site de CIC, vous trouverez tous les formulaires nécessaires et les guides d'instruction pour les remplir. Si vous êtes déjà au Canada avec un statut temporaire, les formulaires pour prolonger votre séjour y sont téléchargeables. Il est possible de présenter certaines demandes, notamment pour un permis d'études, de travail ou de visiteur, en ligne. Notez que la détention d'un CSQ n'est pas une acceptation définitive d'accès au territoire canadien. En vertu des accords gouvernementaux, le gouvernement du Canada est responsable de vous délivrer un visa permettant l'entrée au pays.

- **Télécentre : 1 888 242-2100 (uniquement pour les demandes en cours de traitement à l'intérieur du Canada).**
- **Accès par télécopieur (ATS) : 1 888 576-8502**
- **www.cic.gc.ca**

MINISTÈRE DES RELATIONS INTERNATIONALES DE LA FRANCOPHONIE ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR (MRIFCE)

Le MRIFCE est un ministère provincial chargé de promouvoir et défendre les intérêts du Québec au plan international, en s'assurant du respect de ses compétences et de la cohérence de l'action

Nouvelles règles concernant le dépôt d'une demande d'immigration

À la suite d'une décision du gouvernement publiée à la Gazette officielle du Québec le 1^{er} août 2013, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) a limité le nombre des demandes de certificat de sélection (CSQ) pouvant être présentées par certains candidats à l'immigration économique. Avant de vous lancer dans les démarches d'immigration, vérifiez sur le site Internet du MICC, si vous êtes autorisé à présenter une demande à titre de travailleur qualifié ou de gens d'affaires. Cette mesure s'étend pour les travailleurs qualifiés entre le 1^{er} août 2013 et le 31 mars 2014 ou jusqu'à nouvel ordre. Elle ne s'applique pas aux travailleurs temporaires ou aux étudiants étrangers qui souhaiteraient faire une demande de CSQ.

gouvernementale. Il dispose de bureaux à l'étranger : délégations générales, délégations, bureaux, antennes. Ils offrent des services sur l'économie, l'éducation, la culture, l'immigration, les affaires publiques.

► www.mrifce.gouv.qc.ca/fr

CATÉGORIES D'IMMIGRANTS ET PERMIS DE TRAVAIL

TRAVAILLEURS PERMANENTS

Suite à des changements survenus le 1^{er} août 2013 concernant le nombre maximal de demandes que le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) peut recevoir, il est impératif de consulter le site du MICC pour vérifier si cette mesure s'applique à vous.

Si cette mesure ne s'applique pas à vous, le processus d'immigration au Québec se réalise en 2 étapes distinctes successives :

- d'abord, l'obtention du certificat de sélection du Québec (CSQ) auprès des instances provinciales, la province de Québec ayant compétence en matière de sélection de ses immigrants ;
 - une fois le CSQ obtenu, l'obtention de la résidence permanente auprès du gouvernement fédéral (examens médicaux et vérification des antécédents judiciaires). Si votre dossier est accepté, vous obtiendrez la résidence permanente et vous pourrez alors immigrer au Québec.
- **Notez que pour les personnes ayant été condamnées au Canada, il vous faudra obtenir une réhabilitation de la Commission nationale des libérations conditionnelles avant de demander votre résidence : www.pbc-clcc.gc.ca**

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ POUR L'OBTENTION DU CSQ

Les critères de sélection reposent sur votre profil socioprofessionnel. De manière générale, vous devez avoir acquis une formation et des compétences professionnelles qui faciliteront votre insertion en emploi.

Critères de sélection obligatoires :

- détenir au moins un diplôme correspondant à un diplôme d'études secondaires générales ou professionnelles dans le système d'éducation québécois ;
- détenir des ressources financières suffisantes pour satisfaire à ses besoins essentiels et à ceux de sa famille accompagnante durant les trois premiers mois suivant votre arrivée au Québec (vous devez signer un contrat relatif à la capacité d'autonomie financière).

Autres critères de sélection :

- vos connaissances linguistiques en français et en anglais ;
- votre domaine de formation ;
- votre âge ;
- les caractéristiques de votre conjoint ou conjointe qui vous accompagne ;
- la présence d'enfants qui vous accompagnent ;
- la présence de famille installée dans la province (époux ou conjoint de fait, fils ou fille, père ou mère, frère ou sœur, grand-père ou grand-mère ;
- de précédents séjours au Québec ;
- la possession d'une offre d'emploi de la part d'un employeur québécois, satisfaisant certaines conditions et validée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles.

Un barème de points liés à ces critères est appliqué. Évaluez vos chances en ligne en profitant du service Évaluation préliminaire d'immigration (EPI) :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/epi.html

Placement international en ligne : un service d'Emploi-Québec

Si vous êtes déjà titulaire d'un certificat de sélection du Québec (CSQ), vous pouvez vous enregistrer dans la banque de données d'Emploi-Québec afin de faire connaître votre profil professionnel à des employeurs. Vous pouvez également consulter les offres d'emploi et y postuler. Si un recruteur souhaite vous embaucher, il devra soumettre une demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail temporaire au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) comprenant un formulaire d'entente, l'offre d'emploi et votre candidature. Si le MICC délivre une réponse positive, votre dossier sera traité en priorité par les services de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Ce service est réservé aux personnes titulaires d'un CSQ résidant hors du Canada.

- www.placementinternational.gouv.qc.ca



OFFRE DE BIENVENUE POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS AU CANADA

Économisez sur vos produits financiers lors de votre arrivée au Canada: compte d'épargne avec transactions illimitées et petit coffret de sécurité pendant un an¹, taux bonifié sur les épargnes à terme non rachetables², et bien plus.

Communiquez avec un de nos conseillers dès maintenant en écrivant à carrefour@desjardins.com et découvrez ce que Desjardins peut faire pour vous.

desjardins.com/Bienvenue



Pougin



Desjardins

Coopérer pour créer l'avenir

Avant de faire une demande de certificat de sélection du Québec (DCSQ), consultez le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Toutes les étapes de la procédure y sont expliquées. Les documents officiels d'immigration y sont téléchargeables, accompagnés d'un guide d'instruction pour vous aider à remplir la demande.

Si un employeur québécois est prêt à vous embaucher et que vous souhaitez vous établir durablement au Québec, cet employeur peut entamer des démarches pour vous embaucher en tant que travailleur étranger permanent.

► **Pour en savoir plus :** www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-permanent/index.html

Si vous êtes un étudiant étranger diplômé du Québec ou un travailleur temporaire occupant un emploi spécialisé au Québec, et que vous souhaitez vous y établir durablement, le Programme de l'expérience québécoise (PEQ) pourrait s'adresser à vous. Il permet, sous certaines conditions, d'obtenir le CSQ plus rapidement.

LIENS UTILES

- **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :**
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-permanents/index.html
- **Programme de l'expérience québécoise (PEQ) :**
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/demeurer-quebec/demande-csq/travailleurs-peq/peq.html
- **Citoyenneté et Immigration Canada :**
www.cic.gc.ca/francais/immigrer/quebec/index.asp

GENS D'AFFAIRES

Aux gens d'affaires qui ont le souhait de découvrir de nouveaux horizons, le Québec offre une économie diversifiée, dynamique, moderne et ouverte sur le monde, une main-d'oeuvre hautement qualifiée et de qualité, des coûts d'exploitation concurrentiels et une fiscalité des sociétés compétitive.

Il existe trois programmes d'immigration pour les gens d'affaires reposant sur des critères de sélection très précis: programme Entrepreneurs, programme Investisseurs, programme Travailleurs autonomes. D'autres critères (comme l'âge, la formation, la connaissance linguistique, etc.) peuvent être également évalués.

Séance d'accueil personnalisée pour les immigrants investisseurs à Investissement Québec

Investissement Québec est une société d'État qui offre une séance d'information sur mesure. Au cours de cette séance, vous pourrez vous renseigner sur les sujets qui vous intéressent, tels que l'économie du Québec, l'immobilier, les références pour les occasions d'affaires et l'éducation ou obtenir de l'information sur toute autre demande que vous formulerez.

- Pour vous inscrire, consultez le site Internet d'Investissement Québec : www.investquebec.com

Le 11 février 2014, le gouvernement du Canada a annoncé son intention d'abolir ses programmes des immigrants investisseurs et entrepreneurs. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles a cependant confirmé que le Programme des immigrants investisseurs et le Programme des immigrants entrepreneurs du Québec ne seront pas affectés par cette décision.

Très important : avant de soumettre une demande dans la catégorie Gens d'affaires, vérifiez si votre métier ou profession est réglementé au Québec. Si oui, informez-vous auprès de l'ordre professionnel compétent pour connaître les conditions d'exercice de votre profession ou métier au Québec et pour obtenir des précisions sur les démarches que vous devrez réaliser pour obtenir l'autorisation d'exercer votre profession (voir la section « Les professions et métiers réglementés, à la page 162).

Afin de bien comprendre toutes les subtilités reliées à ces trois programmes d'immigration d'affaires, il est important de consulter le site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/gens-affaires

TRAVAILLEURS TEMPORAIRES

Un ressortissant étranger qui désire venir travailler au Canada en tant que travailleur temporaire doit d'abord connaître s'il a besoin ou non d'un permis de travail. Certains emplois ne nécessitent pas de permis de travail ; vous pouvez consulter la liste à l'adresse Internet suivante :

- www.cic.gc.ca/francais/travailler/demande-qui-permis-non.asp.

Si le type d'emploi n'est pas dans cette liste, c'est que vous avez besoin d'un permis de travail. Pour ce faire il existe 2 catégories de traitement des demandes: celles visées par un Avis relatif au marché du travail (AMT) ou celles dispensées de l'AMT.

EMPLOI VISÉ PAR UN AMT

Si un AMT est exigé, l'employeur doit en faire la demande à Service Canada et au ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Pour ce faire, le ressortissant étranger devra préalablement envoyer à l'employeur le formulaire Demande de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour travail temporaire dûment rempli, signé et accompagné du paiement des frais exigés pour l'examen de votre demande de Certificat d'acceptation du Québec (CAQ) et des pièces justificatives requises. C'est également le ressortissant étranger qui doit finaliser la démarche en sollicitant un permis de travail auprès de CIC.

- **Lien utile des démarches à suivre pour l'employeur :**
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-temporaire/recrutement-temporaire.html
- **Lien utile des démarches à suivre pour le ressortissant étranger :**
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/obtenir-autorisations/index.html

Les Journées Québec : des missions de recrutement en France, Belgique et Catalogne

Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), en étroite collaboration avec ses partenaires, organise des missions de recrutement à Paris, Toulouse, Lyon, Bruxelles et Barcelone. Ces Journées Québec sont destinées à faire rencontrer des employeurs québécois et des travailleurs qualifiés. Des offres d'emploi variées, mais dans des secteurs bien spécifiques sont proposées: l'ingénierie, la métallurgie (usinage et autres), les technologies de l'information, la santé et l'aérospatial, etc.

Pour être informé des prochaines Journées Québec :

- www.journeesquebec.gouv.qc.ca

Si la demande déposée par l'employeur est acceptée par le MICC et par Service Canada, l'employeur recevra un AMT positif ou neutre et le ressortissant étranger recevra un CAQ. Le ressortissant étranger devra par la suite entreprendre les démarches pour obtenir un permis de travail. À ce titre, veuillez consulter le site Internet de Citoyenneté et Immigration Canada à l'adresse Internet suivante :

► www.cic.gc.ca/francais/travailler/demande-qui.asp

EMPLOI DISPENSÉ DE L'AMT

Certaines catégories d'emploi sont dispensées de l'AMT. Pour ces catégories d'emploi, vous pourrez demander directement le permis de travail auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC). Voir la liste complète des catégories visées à l'adresse Internet suivante :

► www.cic.gc.ca/francais/travailler/demande-qui-permis.asp

En règle générale, le permis de travail est limité à un emploi spécifique pour une entreprise donnée et d'une durée précise. Cette durée correspond habituellement à celle du contrat de travail offert par l'employeur. Elle peut aller de quelques jours jusqu'à un maximum de quatre ans, en général.

L'autorisation de travailler temporairement ne permet pas au ressortissant étranger de poursuivre des études à temps plein. Comme son nom l'indique, le statut de « travailleur temporaire » implique que le travail doit être la principale occupation du ressortissant étranger pendant son séjour au Canada.

LIENS UTILES

Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) :

► www.rhdcc.gc.ca/fra/competence/travailleurs_etrangers/index.shtml

Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)

► Page dédiée aux employeurs : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/embaucher-temporaire/recrutement-temporaire.html

► Page dédiée aux travailleurs temporaires :
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/travailleurs-temporaires/obtenir-autorisations/index.html

Citoyenneté et Immigration Canada (CIC)

► Page générale dédiée aux travailleurs étrangers temporaires :
www.cic.gc.ca/francais/travailler/index.asp

► Demande en ligne d'un permis de travail : www.immigration.gc.ca/services-e

44 professions spécialisées pour une embauche simplifiée

Si un employeur vous fait une offre d'emploi pour l'une de ces 44 professions spécialisées, en forte demande de main-d'œuvre, il pourrait vous recruter par le biais d'un parcours d'embauche simplifiée. Il n'aura notamment pas à fournir de preuve de recrutement.

- Pour connaître la liste des 44 professions et les étapes de procédures d'embauche simplifiée, consultez : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/employeurs/emboucher-temporaire/travailleur-specialise/demarche-simplifiee.html

PARRAINER UN MEMBRE DE SA FAMILLE

Ce programme permet à un citoyen canadien ou un résident permanent domicilié au Québec de se porter garant d'un proche parent désirant immigrer si celui-ci appartient à la catégorie du regroupement familial (époux, conjoint de fait, partenaire conjugal, enfant à charge, ascendant et frère, sœur, neveu, nièce, petit-fils ou petite-fille, orphelin de père et de mère, âgé de moins de 18 ans, non marié ni conjoint de fait).

Les candidats de la catégorie du regroupement familial ne font pas l'objet de sélection. Ils obtiennent la résidence permanente grâce à l'engagement que leur proche parent souscrit en leur faveur.

Ce parent s'engage « par contrat » à pourvoir aux besoins essentiels des personnes parrainées et, le cas échéant, à rembourser à l'État les sommes qui leur seraient versées en aide sociale pendant la durée du parrainage.

La durée de cet engagement varie selon le lien familial et, dans le cas des enfants, selon leur âge. Dans certaines situations, le garant doit faire la preuve de ses capacités financières.

Le programme est administré conjointement par Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) et le Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Ainsi, lorsqu'un résident québécois désire parrainer un membre de sa famille, il doit d'abord déposer une demande de parrainage auprès de Citoyenneté et Immigration Canada. Lorsque la demande est jugée recevable, le parrain est invité

à déposer une demande d'engagement auprès du MICC. Une fois l'engagement accepté, la demande de résidence permanente présentée par la personne parrainée est ensuite traitée par CIC.

Les personnes parrainées bénéficient des services du MICC et de ceux offerts par les organismes œuvrant à l'accueil et l'intégration des nouveaux arrivants. Elles ont également le droit de travailler au Québec.

LIENS UTILES

- **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :**
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/parrains-parraines/index.html
- **Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :**
www.cic.gc.ca/francais/immigrer/parrainer/index.asp

ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Pour étudier au Québec vous devez obtenir un certificat d'attestation du Québec (CAQ) et un permis d'études. Pour en savoir plus :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html

TRAVAILLER DANS LE CAMPUS UNIVERSITAIRE

Les étudiants étrangers peuvent travailler sur leur campus, sans permis de travail, s'ils étudient à temps plein dans un établissement postsecondaire public ou privé et ont complété au moins six mois d'études à temps plein au cours des douze mois précédant la demande. Il s'agit d'une bonne option pour ceux qui souhaitent avoir un complément budgétaire, mais les emplois disponibles sont peu nombreux.

Consultez le site de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :

- www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-surcampus.asp

TRAVAILLER HORS CAMPUS

Pour travailler hors campus, il faut être inscrit à temps plein dans un établissement d'enseignement postsecondaire public ou privé ayant signé une entente avec le gouvernement provincial ou fédéral, obtenir des résultats scolaires satisfaisants et avoir complété au moins six mois d'études à temps plein au cours des douze mois précédant la demande. Si votre établissement est dans la liste de ceux participant aux permis de travail hors campus, il vous faudra demander un permis de travail. Vous ne pourrez pas travailler plus de 20 heures par

semaine durant les sessions, mais il est possible de travailler à temps plein durant les congés prévus au calendrier scolaire.

Les demandes de permis de travail hors campus s'effectuent auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :

➤ www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-horscampus.asp

TRAVAILLER AU QUÉBEC APRÈS SES ÉTUDES

Si vous obtenez votre diplôme d'études et si vous avez étudié au moins huit mois dans une université, un cégep public ou un collège privé subventionné, ou suivi une formation professionnelle, vous pouvez dans les 90 jours suivant son obtention, présenter une demande de permis de travail postdiplôme auprès de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC).

Il s'agit là d'un permis de travail temporaire qui n'excédera pas la durée de vos études, avec un maximum de trois années : par exemple, si vous avez étudié pendant 14 mois, le permis postdiplôme sera de 14 mois. Vous devez avoir un permis d'études valide au moment où vous demandez le permis de travail.

➤ **Consultez le site de CIC :** www.cic.gc.ca/francais/etudier/travailler-post.asp

Par la suite, si vous souhaitez poursuivre votre vie au Québec, vous pourriez également bénéficier du Programme de l'expérience québécoise (PEQ) pour étudiant :

➤ www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/demeurer-quebec/demande-csq/etudiants-peq/index.html

LIENS UTILES

Pour les démarches administratives :

➤ **Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :**
www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/immigrer-installer/etudiants/index.html

➤ **Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) :**
www.cic.gc.ca/francais/etudier/index.asp

➤ **Ministère des Relations internationales, de la Francophonie et du Commerce extérieur (MRIFCE) :** www.mri.gouv.qc.ca/portail/etudier/index.asp

Pour travailler hors campus :

➤ **Placement étudiant :** <http://emploiétudiant.qc.ca>

➤ **Workopolis :** www.workopolis.com/FR/etudiant/emplois-etudiants

EXPÉRIENCE INTERNATIONALE CANADA (EIC)

ORGANISATION DU PROGRAMME

L'initiative «Expérience Internationale Canada» (EIC) s'adresse aux jeunes de 18 à 35 ans (29 ou 30 ans pour certains pays) souhaitant acquérir une expérience professionnelle au Canada. Les conditions de participation varient d'un pays à l'autre. Consultez le site web du ministère des Affaires étrangères et Commerce et Développement Canada pour vérifier si votre pays d'origine a signé un accord de mobilité internationale avec le Canada :

► www.international.gc.ca

Les autorisations pour séjourner et travailler au Canada sont temporaires. Les personnes bénéficiant d'un permis d'une catégorie prévue par EIC doivent quitter le sol canadien lors de l'échéance de l'autorisation ou se tourner vers d'autres dispositifs d'immigration (travailleur qualifié temporaire, résident permanent...). À noter qu'il n'est pas possible de participer à une même catégorie deux fois, mais qu'il est possible de souscrire successivement à deux permis différents proposés dans le cadre d'EIC (par exemple, une personne ayant bénéficié d'un PVT peut demander un permis Jeunes Professionnels). Nouveauté 2014 : il n'est pas possible de bénéficier de deux catégories d'EIC sur une même année de quota.

Chaque année, une quantité restreinte de places est disponible dans chaque catégorie EIC. Lorsqu'elles sont épuisées, il faut attendre l'année suivante pour postuler.

Le programme EIC n'est pas exclusif au Québec : il s'agit d'un programme du gouvernement fédéral. En y participant, vous pouvez voyager et /ou travailler partout au Canada.

CATÉGORIES EIC

Permis Vacances-Travail (PVT) : Ce dispositif s'adresse aux personnes souhaitant voyager et travailler au Canada durant au maximum une année (12 mois). Une offre d'emploi n'est pas exigée pour postuler au PVT. Les PVTistes, comme on nomme les personnes bénéficiant d'un PVT, pourront donc travailler avec n'importe quel(s) employeur(s) au Canada. Une visite médicale est généralement demandée aux PVTistes qui travaillent dans le domaine médical ou avec des enfants ou qui prévoient de le faire au Canada.

Jeunes professionnels : Ce dispositif s'adresse aux personnes désireuses de se perfectionner dans leur domaine de compétences. Il est nécessaire d'avoir trouvé un emploi au Canada pour en bénéficier et la durée du contrat de travail ne peut excéder 18 mois. Le salaire hebdomadaire doit correspondre, au moins, au salaire minimum de la province ou du territoire de l'emploi, calculé sur une base de 35 heures par semaine. L'emploi que vous allez occuper doit correspondre aux études que vous avez faites ou à une expérience professionnelle dans le domaine, sous peine de voir votre demande de participation refusée.

Stages : Ce dispositif de 12 mois maximum concerne les personnes souhaitant faire un stage pratique au Canada, dans le cadre de leurs études ou de leurs formations professionnelles. Au Canada, il est obligatoire d'obtenir un permis de travail pour faire un stage, rémunéré ou non, quelle qu'en soit sa durée.

Jobs d'été pour étudiants : Ce dispositif concerne les personnes souhaitant travailler au Canada durant la période estivale, pour 3 mois maximum, entre le 1^{er} mai et le 30 septembre. Le salaire hebdomadaire doit correspondre, au moins, au salaire minimum de la province ou du territoire de l'emploi, calculé sur une base de 35 heures par semaine.

Pour tout savoir sur EIC, consultez le site du ministère des Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada :

► <http://www.international.gc.ca/experience>

PVTistes.net : l'incontournable !

Pour poser vos questions, échanger avec d'autres bénéficiaires de l'initiative EIC et d'autres résidents et futurs résidents canadiens, découvrir des témoignages, rendez-vous sur le site PVTistes.net, un incontournable.

Il concerne principalement les PVTistes, mais vous y trouverez néanmoins de nombreuses informations sur les autres catégories d'EIC et d'autres permis et visas. Avant votre départ et pendant votre séjour au Canada, rejoignez la communauté PVTiste et profitez de ses conseils, ses informations, ses bons plans ... Et faites vous des amis !

► pvtistes.net

BÉNÉFICIER DU PROGRAMME MOBILITÉ DES JEUNES TRAVAILLEURS (MJT) (POUR LES FRANÇAIS)

Vous êtes un jeune travailleur français et vous avez utilisé votre quota de deux permis dans le cadre du programme Expérience Internationale Canada (par exemple un PVT suivi d'un permis Jeune Professionnel)? Sachez qu'il vous est possible d'obtenir un troisième permis pour prolonger votre résidence temporaire au Québec.

En effet, l'Office franco-québécois pour la Jeunesse (OFQJ), par son programme Mobilité des Jeunes Travailleurs (MJT), délivre chaque année un quota de permis pour toutes les personnes respectant les critères définis par le programme.

Le MJT est délivré pour l'occupation d'un poste à temps plein dans la seule province du Québec. Il n'est pas possible de partir travailler dans une autre province du Canada avec ce permis.

Pour vous inscrire ou pour avoir plus d'informations sur ce permis de travail :

► www.ofqj.org

Des séances d'informations à la CITIM pour les PVTistes

L'organisme montréalais CITIM (Clef pour l'intégration au travail des immigrants) offre différents services pour les résidents temporaires (PVTiste, conjoint de fait, étudiant). D'abord un court atelier sur les incontournables à savoir en matière de recherche d'emploi à Montréal (CV, entrevues d'embauche, techniques de recherche), ensuite des séances d'informations axées sur les avantages et inconvénients des différentes catégories de permis et visas pour prolonger votre séjour au Canada, et enfin un suivi personnalisé et des activités régulières pour les clients de la CITIM.

► www.citim.org, rubrique : Les ateliers

DES PROGRAMMES EUROPE-QUÉBEC

VOLONTARIAT INTERNATIONAL EN ENTREPRISES (VIE) : POUR TOUS LES RESSORTISSANTS EUROPÉENS

Depuis 2000, le volontariat international en entreprises (VIE) est un moyen pour les 18-28 ans de réaliser une mission professionnelle à l'étranger durant une période allant de 6 à 24 mois, renouvelable une fois dans cette limite. Il ne s'agit pas de bénévolat car les participants sont rémunérés. Pour y participer, il faut être d'une nationalité européenne (citoyen d'un des 28 États membres de l'Union européenne, l'Islande, la Norvège, le Liechtenstein) ou monégasque.

Il faut trouver sa mission soi-même en consultant les offres publiées sur le site du Centre d'information sur le volontariat international (CIVI) ou en envoyant des candidatures spontanées aux entreprises que vous aurez ciblées. Une fois que l'entreprise est prête à vous embaucher, elle devra se mettre en rapport avec UBIFRANCE, établissement public français qui se charge pour tous les VIE des démarches administratives et juridiques.

LIENS UTILES

- Centre d'information sur le volontariat international (CIVI) : www.civiweb.com (site en français, anglais, espagnol, allemand, italien).
- UBIFRANCE : www.ubifrance.fr

DES PROGRAMMES FRANCO- QUÉBÉCOIS : ACQUÉRIR UNE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE (EMPLOI OU STAGE)

Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) : organisme bi-gouvernemental, il accompagne chaque année 7 000 jeunes Français de 18 à 35 ans dans la réalisation de leur projet professionnel au Québec, et réciproquement soutient les jeunes Québécois pour des projets en France via le regroupement des Offices Jeunesse internationaux du Québec (LOJIQ).

Ayant à cœur de proposer une mobilité pour tous, ouverte autant sur le développement professionnel que sur l'échange d'expertise, l'OFQJ propose des opportunités variées mais toujours sur mesure: stage lié aux études pour les étudiants et apprentis, emplois temporaires et stage de perfectionnement pour demandeur d'emploi, également des séjours de formation pour jeunes professionnels, des missions de prospection commerciale pour de jeunes entrepreneurs ou encore des séjours de développement de carrière pour les jeunes artistes.

► www.ofqj.org

Association France-Québec: elle gère le programme Intermunicipalité qui permet à un étudiant français âgé de 18 à 35 ans d'occuper un emploi d'été dans une municipalité québécoise. Le programme repose sur le principe de la réciprocité et du jumelage entre une ville québécoise et une ville française. Les postes, d'une durée maximale de 8 semaines entre juin et août, couvrent les secteurs de l'animation en centres aérés, l'entretien des espaces verts, l'accueil en mairie, au musée ou à l'office de tourisme ou autre travail administratif ou de surveillance. Il y a une soixantaine de postes à pourvoir chaque année.

► www.francequebec.fr

OBTENTION DU NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

Le numéro d'assurance sociale (NAS), composé de neuf chiffres, est indispensable pour vous trouver un emploi. Si vous êtes un travailleur temporaire, votre NAS commencera obligatoirement par le chiffre 9. Dans ce cas, il s'agit d'un NAS temporaire dont la date d'expiration figure sur la carte.

Votre NAS sera nécessaire dans plusieurs circonstances, notamment :

- › pour recevoir des services gouvernementaux ;
- › pour faire des demandes d'aide financière ;
- › pour ouvrir un compte de banque ;
- › pour occuper un emploi.

Présentez votre demande dans le centre Service Canada le plus proche de chez vous, muni de votre passeport et de vos documents d'immigration. Si vous êtes en règle, le NAS vous sera attribué aussitôt. Vous recevrez ensuite votre carte par voie postale. Vous devrez donc fournir une adresse postale (même temporaire) où vous pourrez, dans les semaines qui suivent, recevoir la carte plastifiée. Il n'y a aucuns frais à déboursier pour l'obtenir.

Votre NAS est un numéro privé que vous ne divulguez à personne, excepté à votre employeur, certaines institutions financières et certains organismes publics gouvernementaux pour bénéficier de prestations sociales.

Notez que le numéro d'assurance sociale n'a rien à voir avec la sécurité sociale ou l'assurance maladie.

Sans le NAS vous ne pourrez pas travailler au Canada. Cette démarche administrative est donc l'une des plus urgentes à faire dès votre arrivée.

► Service Canada : www.servicecanada.gc.ca/fra/sc/nas/index.shtml



Nature



Joie de vivre



Qualité de vie



Carrière

L'Acadie

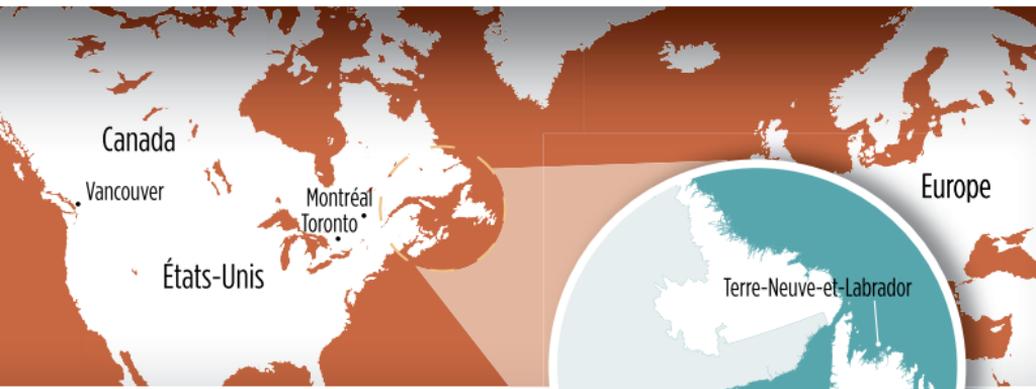
la francophonie
du Canada atlantique

Vous rêvez d'un nouveau départ, d'une nouvelle vie dans une région où il est possible de vous épanouir tant sur le plan personnel que professionnel ?

En Acadie du Canada atlantique, vous avez la chance de réaliser ce rêve !



VivreEnAcadie.ca



Une initiative du
Comité atlantique sur
l'immigration francophone



Financé par :



Citoyenneté et
Immigration Canada

Funded by:

Citizenship and
Immigration Canada

COMPRENDRE L'UNIVERS DU TRAVAIL

NORMES DU TRAVAIL

LOI SUR LES NORMES DU TRAVAIL

La législation du travail est définie par la Loi sur les normes du travail (LNT) qui énonce les conditions minimales d'emploi. La Commission des normes du travail (CNT) veille à l'application de cette loi : salaire, pauses, vacances, congés maladie, cessation d'emploi, licenciement, harcèlement psychologique, etc. Cependant, la LNT ne s'applique pas à tous (par exemple, travailleurs autonomes, personnes travaillant pour un organisme régi par les lois fédérales, étudiants, etc.).

La semaine normale de travail est fixée à 40 heures. De nombreuses entreprises proposent des semaines entre 35 et 39 heures. Les journées démarrent généralement à 8 h 30 et se terminent vers 16 h 30, ce qui laisse du temps pour la vie de famille et les loisirs.

Au 1^{er} mai 2014, le salaire minimum est de 10,35\$ (ou 8,90\$ pour les employés à pourboire).

Vous aurez droit également à des congés payés dont la durée est calculée en fonction du nombre de mois de travail cumulés. Généralement, les employés démarrent avec 10 jours de congés payés annuels. Il existe également 8 jours fériés par an qui sont chômés. L'employée enceinte peut prendre un congé maternité de 18 semaines ; le père un congé paternité de 5 semaines. Les deux parents peuvent prendre un congé parental d'une durée maximale d'un an. Il est possible de bénéficier de prestations. Renseignez-vous auprès du Régime québécois

d'assurance parentale :

► www.rqap.gouv.qc.ca

En matière de santé et de sécurité au travail, la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST) met en place divers programmes de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Un régime d'indemnisation des travailleurs ayant subi des lésions professionnelles est également prévu.

► **Ministère du Travail** : www.travail.gouv.qc.ca

► **Commission des normes du travail (CNT)** : www.cnt.gouv.qc.ca

► **Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST)** : www.csst.qc.ca

► **Commission des relations du travail (tribunal spécialisé)** : www.crt.gouv.qc.ca

CONTRAT DE TRAVAIL

Il peut paraître surprenant pour nombre d'immigrants de constater que le contrat de travail au Québec peut être oral ou écrit. Ainsi, votre employeur n'émettra pas forcément de contrat de travail (notamment dans les entreprises de taille modeste), mais sachez que les bases de tout contrat de travail sont fixées par le Code civil du Québec et la Loi sur les normes du travail.

Charte québécoise des droits et libertés de la personne

Au Québec, en plus de la Charte canadienne des droits et libertés, il existe la Charte québécoise des droits et libertés de la personne qui définit les droits fondamentaux de tous les citoyens du Québec. L'article 10 de cette loi stipule notamment que :

« Toute personne a droit à la reconnaissance et à l'exercice, en pleine égalité, des droits et libertés de la personne, sans distinction, exclusion ou préférence fondée sur la race, la couleur, le sexe, la grossesse, l'orientation sexuelle, l'état civil, l'âge sauf dans la mesure prévue par la loi, la religion, les convictions politiques, la langue, l'origine ethnique ou nationale, la condition sociale, le handicap ou l'utilisation d'un moyen pour pallier ce handicap. Il y a discrimination lorsqu'une telle distinction, exclusion ou préférence a pour effet de détruire ou de compromettre ce droit. »

► Sur les valeurs communes de la société québécoise, voir également :
<http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/avantages/valeurs-communes/index.html>

Le contrat peut avoir une durée déterminée (poste temporaire) ou indéterminée (poste permanent). En cas de rupture du contrat, l'employeur comme l'employé doivent respecter un préavis raisonnable (généralement 15 jours, mais plus si l'on occupe un poste à responsabilité ou depuis plusieurs années). L'employeur doit vous remettre un relevé d'emploi indiquant toutes vos heures travaillées. En cas de congédiement jugé abusif, l'employé peut déposer une plainte à la Commission des normes du travail.

► www.cnt.gouv.qc.ca

PERTE D'UN TRAVAIL ET ASSURANCE-EMPLOI

Si vous perdez votre emploi, sous certaines conditions, il est possible de bénéficier de prestations de l'assurance-emploi versées par le Gouvernement du Canada. Pour en savoir plus, consultez le site de Service Canada :

► www.servicecanada.gc.ca/fra/ae/demande/assuranceemploi.shtml

OBLIGATIONS DE L'EMPLOYEUR

L'employeur doit se conformer à la Loi sur les normes du travail (LNT) en offrant des conditions d'emploi au moins égales à celles qui y sont énoncées. Il doit respecter le droit des employés à se syndiquer. Le syndicat a en charge la négociation des conditions de travail applicables à l'ensemble des salariés qu'il représente. Une convention collective est alors négociée pour une durée minimale d'un an ou de trois s'il s'agit de la toute première pour les salariés visés par l'accréditation. Si la convention n'est pas renouvelée suite à son expiration, le Code du travail (qui régit la syndicalisation, la négociation et le droit de grève) donne ouverture au droit des employés de déclencher une grève et à l'employeur celui de déclarer un lock-out. L'employeur est tenu, en vertu de diverses lois, d'assurer la santé et la sécurité de ses employés.

PAIEMENT DU SALAIRE ET FEUILLE DE PAIE

Généralement, le salaire est payé tous les 15 jours, mais certains employeurs règlent à la semaine, sauf pour les cadres souvent payés au mois. Sur votre feuille de paie, vous noterez les retenues suivantes : impôt fédéral, impôt provincial, Régime des rentes du Québec (RRQ), Régime québécois d'assurance parentale (RQAP), Assurance-emploi (AE). À cela peuvent s'ajouter, en fonction de votre employeur, des cotisations à des régimes d'épargne, à un syndicat ou à des assurances.

DÉCLARER SES REVENUS

Tous les résidents du Québec disposant d'un revenu doivent faire une déclaration annuelle de leurs revenus aux fins des impôts provincial et fédéral. Le régime fiscal du Québec, de même que celui du Canada, repose sur le principe de l'autocotisation. Cela signifie que le contribuable doit fournir à l'État des renseignements sur ses revenus et sur ses dépenses ainsi que calculer sa part d'impôt à payer («déclaration de revenus»).

En tant que résident fiscal au Québec, vous serez assujetti à l'impôt sur l'ensemble de vos revenus (salaire, intérêt, dividende, loyer, gain en capital, etc.) quelque soit leur provenance (du Canada, de votre pays d'origine ou d'un autre pays encore). Des mécanismes sont en place pour limiter la double imposition que cela peut créer, grâce à des crédits pour impôt étranger et des conventions fiscales. Pour connaître les modalités et les pays signataires des conventions, consulter le site de l'Agence du revenu du Canada et de Revenu Québec.

La première année, vous devez vous procurer les formulaires du gouvernement fédéral auprès de l'Agence du revenu du Canada, dans un bureau de poste ou par Internet. Pour ce qui est de la déclaration québécoise, vous devez vous adresser au ministère du Revenu du Québec, à Communication Québec ou à une Caisse Populaire. Par la suite, vous recevrez vos formulaires par la poste. Ces documents sont accompagnés d'annexes et d'un guide vous expliquant comment procéder. Si votre situation financière est relativement simple, les formulaires abrégés suffisent.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Si vous estimez avoir été victime de discrimination pour l'accès à un logement, à un emploi, dans le cadre professionnel ou autre, vous pouvez déposer plainte à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse. Il vous faudra être très précis sur les accusations que vous portez et apporter dans la mesure du possible des preuves et témoignages.

Sachez que la Déclaration du gouvernement du Québec sur les relations interethniques et interraciales condamne la discrimination raciale sous toutes ses formes.

► www.cdpdj.qc.ca



RUBEM RIBEIRO

Pays d'origine : Brésil

Au Québec depuis : 2012

Statut à l'arrivée au Québec : Résident permanent

Région d'installation : Montréal

Poste : Agent de service à la clientèle, Viaroute

IMPORTANT DE S'INFORMER SUR SES DROITS AU TRAVAIL

Au Brésil, j'étais gérant de compte pour une grosse entreprise multinationale dans le milieu industriel. J'ai fait le choix d'immigrer car j'avais du mal à me reconnaître dans la société brésilienne, je ne partageais plus les mêmes idées. Je me sentais plus proche des valeurs véhiculées par le Québec.

UN PREMIER EMPLOI TROUVÉ EN 15 JOURS

À mon arrivée, je n'avais pas beaucoup d'argent, juste de quoi tenir 3 ou 4 mois avec des réserves. Je me suis donc immédiatement mis à la recherche d'un emploi. En parallèle, j'ai aussi suivi des cours de français écrit et des cours de français spécialisés en milieu d'administration proposés gratuitement par le MICC. J'ai aussi suivi pendant une semaine la formation « Objectif Intégration – Pour comprendre le monde du travail québécois » proposée par la CITIM. Ça m'a aussi permis de mieux comprendre le milieu du travail québécois.

J'ai trouvé un emploi 15 jours après mon arrivée dans un centre d'appels. Après avoir effectué une formation payante d'une semaine, j'ai signé un contrat temporaire de 3 mois. Ça a été très difficile au début de travailler en français mais ça m'a aussi permis de rapidement progresser. Mais j'ai préféré ne pas renouveler mon contrat car je me suis rendu compte que mes heures supplémentaires ne m'étaient pas payées. C'est important pour les futurs immigrants de bien s'informer sur leurs droits et les normes de travail au Québec quand ils vont commencer à travailler. Si on laisse faire, il y a toujours un risque de se faire exploiter.

À la fin de mon contrat, j'ai donc poursuivi mes recherches d'emploi via des sites web spécialisés comme Emploi-Québec et Jobboom. Ensuite, j'ai été suivi par un conseiller en orientation professionnelle qui m'a donné quelques astuces sur les différentes étapes avant de connaître la réussite. Je me suis aussi rendu dans un autre organisme, l'Hirondelle, où j'ai pu bénéficier d'une aide plus précise par rapport à mon domaine sur mon CV et ma lettre de motivation.

Ma recherche d'emploi a dû durer environ 45 jours où j'ai quasiment envoyé une candidature par jour. Sur une quarantaine d'envois, j'ai seulement obtenu deux entretiens. Puis, après avoir répondu à une offre sur le site web d'Emploi-Québec, j'ai finalement obtenu un poste d'agent de service à la clientèle au sein de Discount, une agence de location de voitures. En août 2013, j'ai demandé un transfert et on m'a proposé de travailler dans une autre filiale du groupe, Viaroute, à Laval. J'ai accepté et, depuis, je m'y plais beaucoup. J'aime l'ambiance de travail et je crois même être un des meilleurs vendeurs de l'entreprise.

SE MÉFIER DES ANNONCES FARFELUES

Je tiens à mettre en garde aussi les nouveaux arrivants au Québec concernant certaines propositions de travail farfelues que l'on peut trouver dans les petites annonces sur le web ou dans les journaux. Naïvement, je m'étais rendu une fois à une réunion pour participer à une vente pyramidale. Il s'agit d'un système de profit qui ne provient pas vraiment d'une activité de vente comme annoncée, mais surtout du recrutement de nouveaux membres. Mais les conditions n'étaient pas claires et ce principe n'est pas toujours légal, il faut donc être vigilant et ne pas accepter n'importe quoi.

Un immigrant doit aussi être prêt à élargir son périmètre de recherche d'emploi. D'abord chercher un poste correspondant à ses exigences mais ne pas non plus fermer les portes à des opportunités avec un peu moins de responsabilités, je pense que l'évolution de carrière se fait très rapidement au Québec.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

Généralement, l'employeur déduit l'impôt et les cotisations à la source, c'est-à-dire directement sur votre salaire. Pour les travailleurs autonomes, il est possible de payer par acomptes provisionnels tout au long de l'année. Il faut comprendre donc que même si vous avez payé l'impôt et les cotisations, la déclaration de revenus est obligatoire. Le fait de remplir vos déclarations (provincial et fédéral) vous permettra de demander un remboursement des sommes versées en trop, ou vous indiquera le solde final à acquitter. Le défaut de produire ces déclarations peut entraîner des amendes ou des frais d'intérêt assez substantiels.

Si vous avez besoin d'aide pour remplir vos déclarations de revenus, vous pouvez téléphoner aux services de renseignements de l'Agence du revenu du Canada et du ministère du Revenu du Québec. Des agences spécialisées et des comptables peuvent également vous assister et remplir vos déclarations pour vous. Vous devrez cependant payer pour ce service. Il existe également des logiciels d'impôts comme ImpôtRapide, ImpôtExpert, H&R Block et Impôt Professionnel, pour 25 à 30 \$ environ.

La déclaration de revenus doit être acheminée à chacun des deux gouvernements au plus tard le 30 avril de l'année civile qui suit l'année d'imposition, ou le 15 juin de l'année civile si vous êtes travailleur autonome.

Si vous avez eu plusieurs employeurs, alors vous devez obtenir ces documents pour chacun de vos employeurs. Ceux-ci ont l'obligation de vous donner vos documents au plus tard le dernier jour du mois de février pour que vous puissiez compléter votre déclaration avant le 30 avril.

► **Revenu Québec :** www.revenuquebec.ca

Vous y trouverez le guide « Les nouveaux arrivants et l'impôt » : un excellent récapitulatif pour comprendre le système d'imposition.

► **Agence du revenu du Canada :** www.cra-arc.gc.ca

Sur le site, recherchez la publication t4055 « Nouveaux arrivants au Canada ».

COTISER POUR SA RETRAITE

Au Québec, la retraite peut être prise à l'âge de 65 ans pour bénéficier de l'intégralité des prestations financières liées à la cessation d'activités. Vous pouvez vous mettre à la retraite à 60 ans, mais dans ce cas, vous ne percevrez qu'une partie des rentes. Avant 60 ans, vous ne percevrez rien jusqu'à l'atteinte de cet âge.



POUR
VOTRE
AVENIR

**VOYEZ
GRAND!**

Marmen est une entreprise
mondialement reconnue pour
ses services d'usinage de
haute précision, de fabrication
et d'assemblage mécanique
de pièces de toute taille.

Joignez-vous
à une équipe
en pleine
expansion !

DEVENEZ
MACHINISTE
CHEZ **MARMEN**

WWW.MARMENINC.COM/CARRIERES

En vous mettant à la retraite, vous bénéficierez d'une rente des régimes publics : la Sécurité de la vieillesse et le Régime de pension du Canada (fédéral) et le Régime de rentes du Québec (provincial).

Généralement, le montant de chacune de ces rentes est peu élevé. C'est pourquoi la retraite au Québec doit se planifier tout au long de la vie. Les Québécois cotisent à des régimes de retraite privés : régime complémentaire de retraite (dits fonds de pension), compte de retraite immobilisé (CRI) ou fonds de revenu viager (FRV). Certains employeurs permettent à leurs salariés de cotiser à des régimes de retraite privés, généralement intéressants.

Pour bénéficier des versements de la Sécurité de la vieillesse et du régime de pension du Canada, vous devez avoir vécu au moins 10 ans au Canada après l'âge de 18 ans. En fonction du nombre d'années que vous aurez vécu au Canada au moment de votre retraite, vous toucherez une pension pleine ou une pension partielle.

Le montant de la rente versée par le Régime de rentes du Québec équivaut à 25 % de la moyenne mensuelle des revenus sur lesquels vous avez cotisé. Le montant est plafonné à 1 038,33 \$ en 2014. Vous pourrez toucher également une rente de conjoint survivant si votre époux/conjoint est décédé.

Ententes de sécurité sociale entre le Québec et des pays étrangers

N'oubliez pas de vérifier si le Québec a signé une entente de sécurité sociale avec le ou les pays dans lesquels vous avez cotisé à un régime de retraite.

En 2013, les 32 pays signataires d'une entente avec le Québec sont les suivants : Allemagne, Autriche, Barbade, Belgique, Chili, Chypre, Croatie, Danemark, Dominique, États-Unis, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Jamaïque, Luxembourg, Malte, Maroc, Norvège, Pays-Bas, Philippines, Portugal, République tchèque, Sainte-Lucie, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie, Uruguay.

Adressez-vous au Bureau des ententes de sécurité sociale (BESS) de la Régie des rentes du Québec pour accomplir les démarches qui vous permettront de toucher la pension d'un pays étranger ou d'obtenir un certificat d'assujettissement.

N'oubliez pas de vérifier si le Québec a signé une entente de sécurité sociale avec le ou les pays dans lesquels vous avez cotisé à un régime de retraite (voir encadré).

- Sécurité de la vieillesse : www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/sv/svtabmat.shtml
- Régime de pension du Canada : www.servicecanada.gc.ca/fra/psr/rpc/rpctabmat.shtml
- Régime de rentes du Québec : www.rrq.gouv.qc.ca

VALEURS ET VIE QUOTIDIENNE AU TRAVAIL

LES GRANDES VALEURS AU TRAVAIL

LA VALORISATION DES COMPÉTENCES ET DES RÉALISATIONS

Au Québec, comme ailleurs en Amérique du Nord, la notion de compétences est valorisée. Dans certains pays, les diplômes obtenus, les universités ou écoles fréquentées jouent un rôle important pour séduire un recruteur. Au Québec, l'employeur sera tout aussi intéressé par le développement de vos compétences que par votre diplôme de fin d'études, d'autant que son titre et le lieu d'enseignement où vous l'avez passé risquent de lui être inconnus.

Un recruteur considérera avec attention vos expériences professionnelles antérieures, mais plus que l'intitulé des postes que vous avez occupés, il souhaitera en comprendre les principales caractéristiques et les objectifs concrets que vous avez réalisés.

Lors de votre recherche d'emploi, il vous faudra donc trouver le bon équilibre entre la valorisation de votre niveau d'études, vos expériences professionnelles, vos compétences et vos réalisations.

Pour être certain de bien comprendre ce que signifie une compétence au Québec, n'hésitez pas à faire le point avec un conseiller en employabilité qui pourra vous aider à établir une liste de vos compétences. Ces dernières se trouvent aussi bien dans la communication, le relationnel, l'esprit d'initiative, le leadership, etc. Elles combinent votre savoir (formation), votre savoir-faire (expériences, réalisations, etc.) et votre savoir-être (votre personnalité, ce que vous êtes) pour finalement se matérialiser en savoir-agir.

LA COOPÉRATION ET L'ESPRIT D'ÉQUIPE

La coopération en équipe est une valeur importante dans le travail au Québec. Il est attendu de vous que vous collaboriez avec vos collègues : si certains obstacles sont rencontrés lors de la mise en place d'un projet, votre employeur appréciera que vous soyez force de proposition. Vous pouvez exprimer les problèmes rencontrés et les déplorer, mais dans ce cas, réfléchissez à des solutions à proposer à l'équipe. La coopération, c'est être moteur dans le projet, même si vous n'en avez pas l'entière responsabilité. Un employeur attendra de vous que vous soyez autonome et responsable sur les missions qui vous sont confiées. Agissez avec simplicité et ouverture d'esprit avec vos

Service d'intégration en ligne (SIEL)

Le SIEL, conçu par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, est une préparation à l'intégration pour les candidats à l'immigration qui résident toujours dans leur pays.

Il s'adresse principalement aux personnes résidant à l'étranger et qui détiennent un Certificat de sélection du Québec (CSQ). Cependant les personnes déjà au Québec dans les régions éloignées peu desservies par les services du MICC peuvent également s'y inscrire.

Il faut directement s'inscrire en ligne sur le site :

► www.integrationenligne.gouv.qc.ca

Cet apprentissage peut se faire selon 2 formules :

- › en autoformation, de manière autonome
- › avec le soutien d'un accompagnateur.

Le participant au SIEL construit, à travers son plan d'action, son parcours personnalisé, en formule avec accompagnement, l'agent guide les personnes immigrantes dans leur recherche en fonction de leur propre situation (selon le secteur d'activité et la région d'établissement).

Le service SIEL est très simple d'utilisation. Il se compose de trois modules interactifs sur le monde du travail, la société, l'installation et la vie au Québec (avec des capsules vidéo, exemples concrets, témoignages...).

► Pour en savoir plus : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/siel/index.html

collègues. N'hésitez pas à réajuster vos manières de faire si elles vont à l'encontre du bon déroulé du projet et de la dynamique d'équipe. En un mot, il faut être humble et capable d'un regard auto-critique!

La coopération ne signifie pas pour autant que tout le monde collabore à chaque aspect du projet. Généralement, les missions de chacun sont bien définies. N'attendez pas forcément d'un collègue qu'il vous aide lors du bouclage d'une mission s'il n'y est pas directement associé. Certains immigrants pourront le ressentir comme une forme d'individualisme. Même si la coopération est au centre de la culture au travail, l'autonomie et la responsabilisation personnelle y sont associées.

LA PONCTUALITÉ

La notion du temps diffère d'une culture à une autre. Pour certains, il peut paraître normal d'arriver à une réunion à l'heure exacte, voir avec quelques minutes de retard. Mais au Québec, la ponctualité est de mise. Une réunion prévue à 9h démarre effectivement à l'heure annoncée, ce qui implique que les participants sont arrivés une dizaine de minutes avant afin de prendre place et de récupérer les documents de travail mis à leur disposition.

Il en va de même avec les échéances. Un employeur s'attendra à ce que vous remettiez votre travail pour le jour fixé. Si vous rencontrez des difficultés pour finaliser un dossier dont vous avez la charge, n'attendez pas le jour J pour expliquer que vous n'êtes pas en mesure de produire le résultat de votre travail.

Évidemment, on attendra de vous que vous respectiez vos horaires de travail. Faire des heures supplémentaires ou rester tard au travail, lorsque rien ne le justifie (bouclage de projet par exemple), peut être mal interprété par vos collègues et signe que vous vous organisez mal dans l'accomplissement de vos missions.

LE CHOIX D'UNE PERSONNE ET PAS SEULEMENT D'UN CV LORS DE L'EMBAUCHE

Il est important de comprendre que lors d'une entrevue d'embauche, un employeur va chercher à trouver la bonne personne, qui a, non seulement les qualités et les compétences pour le poste visé, mais aussi qui va bien s'intégrer dans l'équipe. En effet, il va chercher la personne qui a un caractère compatible avec ses collègues de travail, qui partage les mêmes valeurs, qui va pouvoir rentrer dans la dynamique facilement et contribuer à un bon esprit d'équipe pour favoriser la coopération. Ainsi,

il se peut parfois que vous ne soyez pas sélectionné pour un emploi, non pas parce que votre profil n'est pas bon, mais uniquement parce que le recruteur pense que vous ne correspondez pas à vos collègues de travail. Donc ne le prenez pas personnellement !

LES RELATIONS AVEC SES COLLÈGUES

HOMME/FEMME : UNE SOCIÉTÉ ÉGALITARISTE

Le Québec est une société où la recherche de l'égalité est une préoccupation constante. Les hommes et les femmes ont les mêmes droits. Sur le marché du travail, les femmes sont désormais nombreuses. Elles peuvent occuper des postes à hautes responsabilités et être votre supérieure hiérarchique. À poste équivalent, un homme et une femme doivent gagner le même salaire.

LES RAPPORTS AVEC LA HIÉRARCHIE

Les relations avec ses supérieurs hiérarchiques en surprendront plus d'un. Au Québec, les rapports avec son patron sont moins formels et officiels que dans d'autres pays. Les relations sont moins pyramidales et il est considéré comme normal de pouvoir parler à son supérieur directement. Cependant, cette accessibilité ne doit pas être confondue avec familiarité : même si la conversation est cordiale et détendue, votre dirigeant – tout comme vos collègues – ne sont pas des amis. Le tutoiement qui vient spontanément au Québec ne signifie pas que vous soyez proche de votre hiérarchie.

Au Québec, les patrons ont tendance à privilégier des réunions d'équipe participatives lors desquelles chacun peut prendre la parole. Les décisions sont rarement unilatérales et votre supérieur hiérarchique intégrera certainement dans le plan d'action final les idées ayant fait l'unanimité. Il est donc rare qu'un chef soit très directif. Si vous occupez un poste de responsable, veillez à intégrer le travail participatif dans la gestion d'équipe.

LE DÉROULEMENT D'UNE RÉUNION D'ÉQUIPE

Les réunions d'équipe sont généralement très préparées. Elles visent à l'efficacité. L'ordre du jour établi et le temps imparti à la réunion sont respectés. Si vous êtes amené à faire une présentation lors d'une séance de travail en équipe, préparez bien votre exposé : il s'agit d'aller à l'essentiel en quelques points. On attendra de vous que vous soyez pragmatique et concret. « Droit au but » est le maître mot.



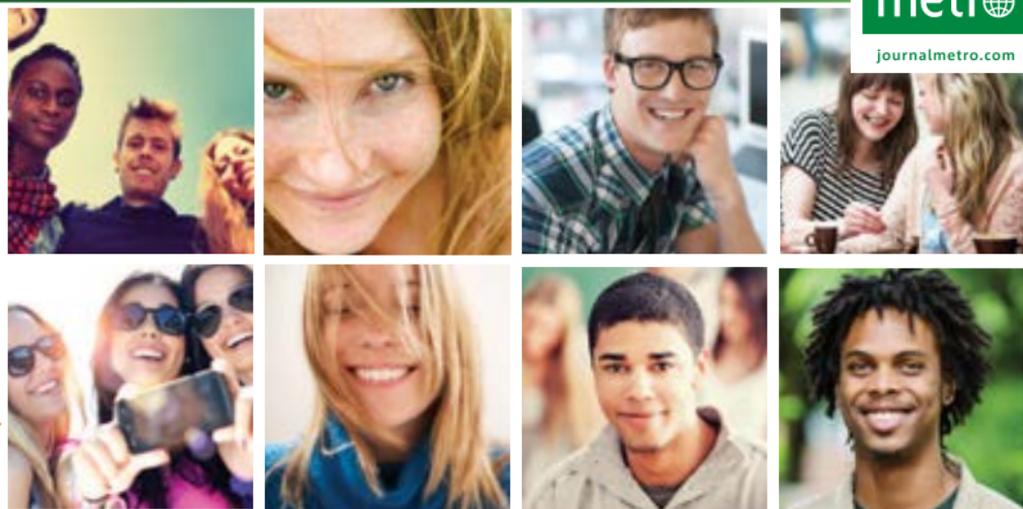
MÉTRO, LA SOURCE D'INFORMATION DES MÉTROPOLITAINS



Disponible sur iPad, iPhone et Android.
journalmetro.com

métro 

journalmetro.com





MARIE

Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2011

Statut à l'arrivée au Québec : PVT

Région d'installation : Montréal

Poste : Chargée de diffusion publicitaire, Radio Canada

SEPT EMPLOIS EN TROIS ANS AU QUÉBEC !

Je suis titulaire d'un master en communication et publicité. Avec mon conjoint, nous avons choisi d'immigrer au Québec car nous avons ras le bol de la vie parisienne. Après un PVT en Australie, nous avons envie de découvrir un nouveau pays.

Avant mon départ, je m'étais renseignée sur les opportunités au Québec en me rendant à des forums d'emploi et des séances d'informations à Paris. J'ai même répondu à quelques offres d'emploi trouvées sur le web mais ça n'a rien donné. J'ai rapidement découvert sur place que, dans mon domaine, la concurrence est très forte et que ça serait dur de me démarquer. J'ai dû attendre 8 mois avant de trouver un emploi correspondant à mon profil. Entre temps, j'ai occupé différents postes : vendeuse, hôtesse, réceptionniste. Il m'arrivait même de faire des semaines de 60 heures en accumulant plusieurs emplois.

Dans ma recherche, j'ai beaucoup consulté les offres sur Internet et j'ai aussi envoyé des candidatures spontanées. J'ai dû m'accrocher pendant cette période : sur une centaine de candidatures, je n'ai eu qu'une seule réponse. Mon moral était vraiment au plus bas et, en plus, mon copain avait des heures de travail très différentes des miennes, ça n'a pas aidé... Au bout de 6 mois, je suis rentrée en France pour faire une pause. Mais je n'ai pas pour autant baissé les bras, je croyais en mon projet d'immigration et j'ai toujours eu du soutien de la part de mes proches.

RÉSEAUTER LORS D'UN COURS DE YOGA !

Mon premier vrai job, dans mon domaine, je l'ai obtenu grâce au contact d'une copine qui travaillait dans une agence de communication. Dans un premier temps, elle avait relayé mon CV

auprès de sa direction puis elle a arrangé une rencontre fortuite avec sa responsable, à mon insu, lors d'un cours de yoga ! Coup de chance, sa responsable a tout de suite accroché avec moi, m'a recontacté le lendemain puis m'a proposé un poste permanent de coordonnatrice en communication. Malheureusement, au bout d'un an et demi, l'agence a fermé. Ça a été un choc pour moi !

GARDER DE BONNES RELATIONS AVEC SES ANCIENS EMPLOYEURS

J'ai tout de suite repris ma recherche d'emploi. Le fait d'avoir une expérience québécoise sur mon CV retenait plus l'attention des recruteurs. Un mois plus tard, j'ai été embauchée dans une agence de représentation artistique. Je n'y suis restée que 4 mois car ce n'était pas vraiment l'emploi que je recherchais. Par la suite, j'ai passé une quinzaine d'entrevues au total et j'ai obtenu un nouveau contrat dans une fondation. La directrice de la fondation était un contact de l'ex-responsable de l'agence de communication où j'avais travaillé précédemment, d'où l'intérêt de garder de bonnes relations avec ses anciens employeurs.

Mais ça ne s'est pas très bien passé. Au bout d'un mois et demi, j'ai découvert par hasard que ma responsable avait publié une offre d'emploi sur le web pour me remplacer sans m'avertir. Trois jours plus tard, elle est venue me voir pour m'annoncer mon licenciement mais sans m'apporter plus d'explications. J'ai très mal vécu cette décision, en tant que Française, on n'est pas habitué à ce genre de comportement. J'ai perdu confiance en moi et je me suis pris quelques jours de vacances pour faire le point.

Retour à la case départ, j'ai refait mon CV et j'ai triché sur les dates car je ne voulais pas avoir à justifier ce licenciement. J'ai passé 2 mois au chômage et, avec d'autres amis également en recherche d'emploi, on s'est serré les coudes. Finalement, encore grâce à une recommandation, j'ai obtenu un poste de chargée de diffusion publicitaire à Radio Canada. Les conditions et l'ambiance sont bonnes, ça fait du bien après mes expériences malheureuses précédentes.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

LE RÉSEAUTAGE

Le réseautage est une excellente porte d'accès à une intégration sociale et professionnelle. Dans votre recherche d'emploi, la constitution et l'entretien de votre réseau vont même se révéler primordiaux. Au Québec, il se dit que 40 % à 80 % des postes à pourvoir ne sont pas affichés, mais se combent grâce au bouche-à-oreille et aux recommandations. Vous l'entendrez de tout bord : au Québec, il faut réseauter. C'est une pratique peu familière aux immigrants qui n'est pas évidente à saisir. Réseauter, ça veut dire quoi ? Comment doit-on s'y prendre ? Dans quels endroits peut-on réseauter ? Toutes ces questions, des milliers d'immigrants se les sont posées avant vous. Voici quelques conseils de bonnes pratiques en matière de réseautage.

Le réseau est une question d'attitude et débute dans la vie quotidienne. Il s'agit d'élargir votre cercle de connaissances : à l'école, aux comités des parents d'élèves, dans votre club de sports, en faisant du bénévolat, en parlant à vos voisins... Les occasions sont multiples et dans tous les domaines de la vie. Participez aux fêtes de quartier, aux ateliers proposés par les bibliothèques municipales ou par des centres communautaires... Soyez attentif à toutes les occasions et surtout soyez ouvert. Si vous êtes à la recherche d'un emploi, n'hésitez pas à le dire autour de vous. On compte plus d'un immigrant qui a trouvé un travail grâce à son coiffeur qui avait un beau-frère qui travaillait dans telle entreprise...

Et pour ceux qui ne l'ont pas encore compris, le réseautage n'a rien à voir avec du « piston »* ou du favoritisme. C'est juste une façon de mettre des personnes en contact : ensuite, à chacune de voir si une opportunité d'emploi peut se profiler.

Pour axer votre réseautage vers le monde professionnel, vous pouvez fréquenter les 5 à 7 des chambres de commerce, des parcs technologiques, des groupes professionnels, etc. Il n'existe pas d'agendas ou de répertoires à proprement parlé qui recensent ces événements. Consultez les sites Internet de ces organismes... et peu à peu vous entrerez dans le réseau.

Les bonnes attitudes à adopter lors d'un 5 à 7 :

- Rendez-vous à une activité de réseautage avec des objectifs précis : qui aimeriez-vous rencontrer ? Sur quels

sujets aimeriez-vous obtenir de l'information ?

- › Ne vous laissez pas impressionner si vous ne connaissez personne. Vous pouvez repérer une autre personne seule et engager la conversation avec elle.
- › Apprenez à vous présenter en dix secondes : qui êtes-vous, que cherchez-vous, quelles sont vos principales compétences et réalisations ?
- › Évitez les digressions. Allez à l'essentiel et surtout sachez vous arrêter de parler pour écouter les autres.
- › Intéressez-vous à ce que font vos interlocuteurs. Vous n'êtes pas là pour parler uniquement de vous, mais pour échanger. Posez-leur des questions sur leur parcours et écoutez attentivement leurs réponses.
- › Soyez professionnel, poli et cordial.
- › Ayez vos cartes d'affaires à portée de main (et non au fond de votre sac).
- › Ne distribuez pas votre carte d'affaires à tout va. Donnez-la aux personnes avec lesquelles vous avez eu un échange allant dans un sens professionnel réciproque.
- › Après le 5 à 7, inscrivez sur les cartes d'affaires échangées (ou sur un fichier), l'endroit où vous avez rencontré la personne, de quoi vous avez parlé... En bref, les éléments de contexte.

L'important est que vous repartiez du 5 à 7 en ayant rencontré des personnes ressources et en ayant récolté de l'information qui vous aideront dans votre recherche d'emploi et dans votre développement de carrière.

Le réseautage est basé sur le principe de réciprocité, du « donnant-donnant ». N'hésitez pas à donner en premier, vous aurez un retour d'une façon ou d'une autre. Le réseau n'est pas un carnet d'adresses dans lequel vous pouvez piocher selon vos besoins : il repose sur l'échange. Pour vous aider vos interlocuteurs doivent y trouver leur compte et vice et versa. Le réseau se travaille et s'entretient : il faut se montrer présent régulièrement et avoir de petites attentions (féliciter un partenaire pour un succès, envoyer un courriel de remerciements, transmettre une information que vous trouvez intéressante pour lui, etc.). L'échange n'est pas forcément basé uniquement sur du professionnel : un partenaire vous a mis en contact avec un futur client, mais vous n'avez rien à lui donner en échange. Vous savez cependant qu'il cherche un cours de musique pour son fils. Ça tombe bien car vous connaissez un excellent professeur : vous lui envoyez le contact.

**piston : privilégier les relations (souvent haut placées) plutôt que les compétences pour trouver un emploi.*

LES MODES DE COMMUNICATION

Les discussions lors d'une réunion d'équipe cherchent le consensus. C'est un point important à retenir. Chacun prend la parole à tour de rôle pour exprimer son avis de manière ouverte, simple et précise. En cas de désaccords, il est rare que le conflit s'exprime de façon directe. Les divergences de point de vue s'expriment de manière plus implicite. Il faut donc être attentif aux remarques que vos supérieurs et vos collègues peuvent vous adresser: peut-être qu'entre deux commentaires positifs, se glisse une allusion qui est plus négative. À vous de la repérer. Un conflit se réglera avec la recherche d'un compromis. La critique se veut constructive.

Le politiquement correct est de mise au Québec. Souvent difficile à comprendre pour un nouvel arrivant, ce mélange de retenue, d'idées simples, de thèmes fédérateurs et de sourires faciles alimentera pourtant vos premières discussions avec les habitants de la province, votre voisin et votre collègue de bureau. Dans vos conversations, choisissez avec soin vos mots et vos sujets.

LA SÉPARATION VIE PRIVÉE/VIE PROFESSIONNELLE

Vous pourrez nouer des relations cordiales, voire amicales, avec vos collègues, mais la société québécoise effectue une césure entre la vie privée et la vie professionnelle. Certains immigrants trouvent parfois difficile le fait que les relations amicales se développent sur un temps long. Ne vous attendez pas à ce qu'un collègue vous invite chez lui. À l'inverse, il sera surpris et gêné si vous lui proposez de venir souper

Références professionnelles

Il est d'usage qu'un recruteur vous demande des références d'anciens employeurs. Vous pourrez lui en fournir quelques-unes qu'il pourra appeler pour prendre des renseignements sur vous, vos compétences et attitudes au travail. Il est donc important de quitter votre employeur en bons termes.

Pour les immigrants qui n'ont pas d'historique professionnel au Québec, sachez que tout type d'emploi que vous aurez occupé à vos débuts peut servir de référence, même si vous n'avez pas exercé dans votre secteur d'activités. Que vous ayez été serveur alors que vous avez une expérience en logistique n'a pas d'importance: votre futur employeur interrogera votre ancien employeur sur votre comportement, votre ponctualité...

Jours fériés au Québec

Le 1^{er} janvier (Jour de l'An); le Vendredi saint ou le lundi de Pâques; le lundi qui précède le 25 mai; le 24 juin (fête nationale du Québec); le 1^{er} juillet (fête nationale du Canada); le 1^{er} lundi de septembre (fête du Travail); le 2^e lundi d'octobre (Action de grâce); le 25 décembre (Noël).

chez vous pour que vos familles se rencontrent.

Cependant vos collègues apprécieront que vous leur demandiez si leurs vacances se sont bien passées ou que vous leur envoyiez une carte de rétablissement si l'un d'entre eux est malade. Informez-vous, mais restez discret sur leur vie personnelle. De même, ne déballez pas la vôtre!

RYTHME DE LA JOURNÉE DE TRAVAIL

Au Québec les journées démarrent généralement à 8 h 30. La pause pour le déjeuner se prend vers midi. Les Québécois apportent bien souvent leur repas au bureau. Beaucoup d'entreprises mettent à disposition une cuisine avec un micro-ondes et un réfrigérateur. Les collègues ont l'habitude de manger ensemble ce qui permet un moment convivial dans la journée.

L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE AU TRAVAIL

Le français est la langue officielle du Québec. C'est une particularité dans le paysage canadien, principalement anglophone. C'est également une surprise pour certains immigrants qui pensent arriver dans un univers anglophone. Le français est un élément important constitutif de l'identité des Québécois, ce qui explique que l'usage de la langue française soit défendu et revendiqué. Même si à Montréal, l'usage de la langue anglaise est répandu, la ville demeure francophone. En région, le français est vraiment la langue de communication. Il est donc nécessaire de parler le français pour s'intégrer dans la vie quotidienne, mais également au travail.

Le Québec a mis en place une politique linguistique, qui repose principalement sur la Charte de la langue française (appelée également loi

101) adoptée en 1977, visant à promouvoir la langue française. L'article 4 de la Charte reconnaît aux travailleurs le droit d'exercer leurs activités en français. Tous les employeurs du Québec sont tenus de respecter ce droit fondamental.

PRENDRE DES COURS DE FRANÇAIS AVANT SON DÉPART

Si le français n'est pas votre langue maternelle, il est fortement recommandé de suivre des cours de français avant votre départ et d'utiliser les outils de francisation mis en ligne par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC). Des Alliances françaises et certains instituts hors Québec ont signé des accords avec le MICC permettant aux personnes désireuses d'immigrer au Québec d'apprendre ou de perfectionner leur français tout en découvrant les valeurs communes et les codes socioculturels de la société québécoise. Les personnes possédant un certificat de sélection du Québec (CSQ) peuvent, à leur arrivée au Québec, se faire rembourser jusqu'à 1 500 dollars canadiens pour des cours de français suivis chez les partenaires du MICC avant leur départ.

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/pays-depart/index.html

DES OUTILS EN LIGNE

Il existe aussi une série d'outils en ligne pour apprendre le français :

Banque d'exercices en ligne : elle s'adresse aux étudiants de français langue seconde de stade débutant, intermédiaire et avancé. Avant de commencer, faites le test d'évaluation du niveau de langue : cela vous permettra de travailler des exercices qui conviennent à votre niveau.

► www.micc-francisation.gouv.qc.ca

Francisation en ligne (FEL) : ces cours sont réservés aux personnes de plus de 16 ans et détentrices d'un certificat de sélection du Québec (CSQ). Il existe des modules d'auto-apprentissage du français en ligne dans des domaines spécialisés tels, la santé et les soins infirmiers, le génie et les sciences appliquées, l'administration, le droit et les affaires.

► www.francisationenligne.gouv.qc.ca

Office québécois de la langue française (OQLF) : sur le site Internet, vous y trouverez des liens vers des ressources d'exercices à faire en ligne.

► www.oqlf.gouv.qc.ca



Clam

Service d'aide aux immigrants



- *Professionalisme*
- *Responsabilité*
- *Expertise*
- *Engagement*
- *Résultats*

INTÉGRATION LINGUISTIQUE (FRANCISATION)

Pour vivre en français au Québec, LE CLAM vous offre un programme d'Intégration Linguistique pour Immigrants

1. Cours pour débutant
2. Cours pour niveau intermédiaire
3. Cours pour niveau avancé À des horaires différents
4. Ateliers de conversation en français
5. Jumelage

DES HORAIRES DIFFÉRENTS

- Bloc de 12 heures : AM- PM (Lundi au Jeudi)
- Bloc de 9 heures : SOIR (Lundi au Mercredi)
- Bloc de 4 heures : 9h00 à 13h00 (Samedi)

Fier partenaire du Ministère de l'Immigration
et des Communauté culturelles (MICC)

PATRICIA

Pays d'origine : Pérou

Au Québec depuis : 2011

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

Poste : Business Operations Specialist, IBM Canada

L'EMPLOI DE MES RÊVES APRÈS 9 MOIS D'ATTENTE

J'ai immigré au Québec pour poursuivre mes études, pendant un an, dans la gestion de projet à l'université McGill avec l'objectif, ensuite, de trouver un emploi à Montréal. J'ai fait ce choix pour changer de vie à la fois professionnellement mais aussi personnellement. Au Pérou, dans le travail, il y a beaucoup plus de stress, il faut avoir fait de nombreuses études pour obtenir des postes intéressants et un bon salaire.

En parallèle de mes études, j'ai également suivi le programme de francisation pendant 5 mois car j'avais un bon niveau d'anglais mais plutôt moyen en français. Le fait de ne pas bien parler français me fermait des portes au niveau des opportunités professionnelles. Il y a quelques postes pour des personnes anglophones mais pour la majorité, une bonne maîtrise du français est exigée. Grâce au programme de francisation, j'ai pu améliorer mon français, découvrir la culture québécoise mais aussi revoir mon CV et mes lettres de présentations aux normes québécoises

PRINCIPAL OBSTACLE : PAS D'EXPÉRIENCE CANADIENNE SUR LE CV

Une fois que je me suis sentie prête, j'ai commencé mes recherches d'emploi. Dans un premier temps, j'ai sollicité mon réseau d'amis pour avoir des conseils sur les bonnes méthodes à adopter. Puis, je me suis inscrite au groupe de réseautage InterNations et je me suis approché du CDEC LaSalle-Lachine pour bénéficier de leurs services aux chercheurs d'emploi. J'ai été très satisfaite de leur accompagnement, il y a un véritable suivi et j'ai même pu bénéficier d'un budget pour le remboursement des transports utilisés quand

j'obtenais une entrevue éloignée. Je me suis aussi rendue dans des salons de l'emploi à Montréal et je me suis inscrite sur des sites web spécialisés comme Workopolis où j'ai pu déposer mon CV.

Le principal obstacle dans ma recherche d'emploi a été de ne pas présenter d'expérience canadienne dans mon CV. Il y a aussi eu le français et l'anglais, qui ne sont pas mes langues maternelles, que j'ai dû beaucoup travailler pour m'améliorer.

Finalement, après 9 mois d'attente, j'ai enfin obtenu le poste de mes rêves au sein de la société IBM en tant que Business Operations Specialist. Après 3 mois de travail, j'ai même signé un contrat permanent. Au Pérou, j'avais aussi travaillé pour IBM, je pense que ça a dû grandement aider dans mon recrutement. Je suis très contente de mon poste actuel et de l'ambiance de travail. Des amis immigrants m'avaient pourtant mise en garde concernant les Québécois en me disant qu'ils étaient froids, peu chaleureux... Mais je ne trouve pas du tout que ça soit la vérité ! J'ai été très bien accueillie et mes collègues sont toujours disponibles pour répondre à mes questions.

NE PAS NÉGLIGER L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Avec du recul, ça n'a pas été facile pour trouver un premier emploi. À Montréal, on se retrouve rapidement en concurrence avec des immigrants avec plus d'expériences et une meilleure maîtrise du français et de l'anglais. Les langues sont des aspects à ne surtout pas négliger. Je dois avouer, qu'à certains moments, j'ai été découragée dans ma recherche d'emploi. Mais c'est en parlant avec d'autres immigrants en emploi que j'ai réussi à garder le moral, ils ont su m'encourager et m'aider à positiver. Mais de toute façon je m'étais préparée depuis mon arrivée au Québec à faire face aux difficultés. À aucun moment j'ai pensé que ça allait être facile.

À un futur immigrant, je lui conseillerais à son arrivée de parler avec des immigrants et des Québécois pour rapidement s'intégrer dans la culture locale et comprendre l'univers du travail.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

POUR SUIVRE SES EFFORTS UNE FOIS AU QUÉBEC

Une fois sur le sol québécois, vous aurez peut-être besoin de perfectionner votre compréhension et expression orale. Le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et ses partenaires (organismes à but non lucratif, établissements d'enseignement, universités...) disposent d'un important maillage de cours de français. Peu importe la région dans laquelle vous vous établissez, vous aurez toujours la possibilité de trouver des cours de français à temps complet ou partiel. Sous certains critères, il est possible de bénéficier d'une aide financière.

Pour connaître les programmes, lieux et horaires de cours :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/langue-francaise/apprendre-quebec/index.html

FRANCISATION EN ENTREPRISE

Sachez également que votre employeur peut obtenir un soutien pour mettre en place des classes de français dans son entreprise. De plus, diverses formules de cours sont offertes aux entreprises pour franciser leurs employés immigrants qui ne parlent pas ou qui parlent peu français. À certaines conditions, les cours sont gratuits pour les entreprises. Dans le cadre de la Stratégie commune d'intervention pour Montréal, Emploi-Québec et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) assument les coûts de ces cours, selon la formule choisie, et en assurent l'organisation avec la collaboration de nombreux partenaires sur l'île de Montréal, notamment pour les entreprises de moins de 50 employés.

- www.carrefourfrancisation.com

L'ÉVALUATION COMPARATIVE DES ÉTUDES EFFECTUÉES HORS DU QUÉBEC : UN SYSTÈME DE COMPARAISON

Outil conçu à l'origine pour aider les employeurs à situer le niveau des études effectuées hors du Québec, l'Évaluation est un document qui fournit une description générale des documents scolaires (diplômes et relevés de notes) et des études effectuées dans un système scolaire officiellement reconnu par le ministère de l'Éducation d'un pays ou d'une province autre que le Québec. L'Évaluation comparative indique à quoi peuvent être comparées ces études par rapport au système scolaire québécois et à ses principaux diplômes. Ce ne sont pas tous les employeurs au Québec qui demandent l'Évaluation comparative. Par contre, l'Évaluation comparative peut-être exigée ou demandée par des employeurs, des établissements d'enseignement et des organismes de réglementation des professions et des métiers. Il est donc important de bien vous informer avant de déposer une demande.

Si vous avez besoin de cette Évaluation, il vous faudra envoyer les originaux de vos diplômes et relevés de notes ou des copies certifiées conformes, vous acquitter des frais (113 \$ CAN en 2014) et compter environ trois mois de délais de traitement.

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/evaluation-comparative
- Pour connaître les tableaux comparatifs de diplômes pays par pays, consultez le site du Centre d'information canadien sur les diplômes étrangers (CICDI) : www.cicic.ca/682/tableaux-comparatifs-de-diplomes-quebec.canada

Important : Il faut distinguer les procédures d'évaluation comparative des diplômes de celles de la reconnaissance des compétences. La première revient à faire comparer ses diplômes obtenus à l'étranger avec ceux sanctionnant le système éducatif québécois. La deuxième permet de valider des compétences acquises par votre expérience professionnelle et d'obtenir un diplôme québécois.

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES

Si vous souhaitez poursuivre un cursus au secondaire, au collège ou à l'université, les établissements d'enseignement peuvent reconnaître vos acquis scolaires et extrascolaires. Si vous avez suivi une formation dans le cadre du travail ou reçu une attestation relative à des activités menées dans le milieu communautaire, ces acquis extrascolaires peuvent faire l'objet d'une reconnaissance.

Dans le cadre d'un programme d'études, cela pourrait vous dispenser de suivre les cours pour lesquels l'établissement aura jugé que vous avez les connaissances suffisantes.

Renseignez-vous sur les modalités auprès des établissements d'enseignement.

LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES : VALIDER VOTRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

La reconnaissance des compétences est un processus d'évaluation qui vous permet d'obtenir une reconnaissance officielle de vos compétences acquises à travers vos expériences de travail, que celles-ci aient été rémunérées ou non.

La reconnaissance des compétences s'adresse à toute personne qui possède une expérience de travail significative dans le métier pour lequel elle veut obtenir une reconnaissance. Cette expérience professionnelle peut avoir été acquise au Québec comme à l'étranger. Votre expérience dans votre pays d'origine est donc valable.

Selon votre objectif de travail, vos besoins et votre secteur d'activités, deux possibilités s'offrent à vous :

- la Reconnaissance des acquis et compétences (RAC), qui est la stratégie du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, vous permet d'obtenir un diplôme d'études de niveau professionnel (secondaire) ou technique (collégial), sans avoir besoin de réapprendre ce que vous savez déjà.

➤ **Pour en savoir plus sur la RAC dans toutes les régions du Québec :**
<http://reconnaissancedesacquis.ca>

- la Reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre (RCMO), qui est la stratégie du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, vous permet d'obtenir un Certificat de qualification professionnelle qui équivaut à une carte de compétence.

DES SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA)

Ils sont disponibles dans les commissions scolaires et s'adressent aux adultes qui souhaitent obtenir un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP). Ces services sont gratuits et visent à :

Des services d'informations sur la reconnaissance des compétences (RAC)

RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET DES COMPÉTENCES (RAC) :

À Montréal, contactez Qualification Montréal, qui réunit l'ensemble des services de référence en RAC sur l'île de Montréal et offre gratuitement toute l'information sur les services et les programmes disponibles dans les cinq commissions scolaires de l'île de Montréal.

➤ www.qualificationmontreal.com

En région, consultez la liste des organismes fournie par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

➤ www.reconnaissancedesacquis.ca/regions

RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES DE LA MAIN-D'ŒUVRE (RCMO) :

Pour toute information sur la RCMO, communiquez avec le centre local d'emploi (CLE) le plus près de chez vous. Vous trouverez la liste sur le site web du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale du Québec :

➤ <http://www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp>

- › s'informer sur les formations et les métiers ainsi que sur l'aide financière possible pour un retour aux études ;
- › s'orienter vers un métier ou une formation répondant à ses besoins et intérêts ;
- › être accompagné pour clarifier son projet de formation et pour faire reconnaître officiellement ses acquis ;
- › faire le bilan de ses acquis pour dresser le portrait de ses compétences acquises tant au niveau scolaires que comme travailleur et citoyen.

Il faut s'adresser à une commission scolaire pour obtenir les services personnalisés d'un SARCA et y recevoir toute l'information concernant les études au niveau secondaire, en formation générale des adultes ou en formation professionnelle.

DES FORMATIONS TECHNIQUES SUR MESURE POUR LES IMMIGRANTS DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Un certain nombre d'établissements, des collèges et des cégeps notamment, offre des cours spécifiques pour des adultes immigrants leur permettant de développer des connaissances et acquérir de nouvelles compétences dans le contexte québécois, tout en valorisant déjà les acquis et l'expérience cumulés à l'étranger.

CÉGEP MARIE-VICTORIN (MONTRÉAL)

Depuis 2002, le Centre d'éducation multiculturel développe et met en œuvre des programmes adaptés à la clientèle immigrante de la région métropolitaine de Montréal. Il vise une meilleure intégration au marché du travail ou aux études universitaires.

Plusieurs programmes de formation sont offerts, en anglais ou selon une formule bilingue :

- › AEC en Techniques de commerce international
- › AEC en Techniques de comptabilité et gestion en anglais langue seconde
- › Spécialiste en conformité de la paie
- › Gestionnaire accrédité de la paie

Gratuits

et téléchargeables sur:
immigrantquebec.com



5 Guides complets pour
vous accompagner dans votre
nouvelle vie au Québec

IMMIGRANT
» QUÉBEC

Le Cégep Marie-Victorin est très actif en matière de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) pour l'obtention d'un Diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une Attestation d'études collégiales (AEC) pour les programmes suivants: Techniques d'éducation à l'enfance, Techniques de travail social, Techniques d'éducation spécialisée, Gestion des services de garde, Gestion de groupe et organisation du travail, Techniques de comptabilité et gestion, Techniques de comptabilité et gestion, Techniques de design d'intérieur, Formation générale associée à un DEC.

► www.collegemv.qc.ca

COLLÈGE DE BOIS-DE-BOULOGNE (MONTRÉAL)

PERFECTIONNEMENT EN BUREAUTIQUE ET EN FRANÇAIS

Ce programme qui délivre une attestation d'études collégiales (AEC) permet de parfaire ses connaissances en français oral et écrit et de développer ses compétences en communication et rédaction. Un stage en entreprise sanctionne la formation.

COMPTABILITÉ FINANCIÈRE INFORMATISÉE POUR CLIENTÈLE ALLOPHONE

Cette formation vise à couvrir toutes les activités comptables d'une entreprise et comprendre le système comptable québécois. Elle permet d'obtenir une attestation d'études collégiales (AEC).

Le collège propose la RAC dans les programmes suivants menant à un DEC ou une AEC: Techniques de l'informatique, Gestion de l'approvisionnement, Sécurité informatique et réseautique, Supervision d'une équipe d'employés.

► www.bdeb.qc.ca

COLLÈGE DE MAISONNEUVE (MONTRÉAL)

PROGRAMME « ADAPTATION ET RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES POUR ACCÉLÉRER L'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES IMMIGRANTES DANS LE DOMAINE DES TI »

Vous avez une formation ou une expérience en TI et vous cherchez un emploi dans ce secteur? Sous certaines conditions, vous pourrez peut-être intégrer ce programme. Piloté par l'Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des personnes immigrantes (IRIPI), en

collaboration avec le Service de la reconnaissance des acquis et des compétences de Maisonneuve, il vous permettra de : dresser un profil de vos compétences ; voir vos compétences reconnues officiellement ; bénéficier de formation – selon différentes modalités – pour actualiser vos compétences en regard des besoins du marché du travail ; être référé à des employeurs partenaires ; et, si vous le souhaitez, poursuivre par la suite vos démarches de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) vers l'obtention d'un diplôme (DEC ou AEC).

Les programmes offerts en RAC concernent aussi, pour l'obtention d'une AEC : Bureautique - Spécialisation : adjoint(e) de direction, Courtage immobilier résidentiel ; pour l'obtention d'un DEC : Techniques de l'informatique, option Gestion de réseaux, Techniques de comptabilité et gestion (Gestion financière ou Gestion des ressources humaines) ; en formation générale : français, anglais, éducation physique, philosophie, cours complémentaires.

► <http://fc.maisonneuve.qc.ca/rac/iripi-individu>

TECHNOCOMPÉTENCES (MONTRÉAL)

Le Comité sectoriel de la main-d'œuvre en technologies de l'information et des communications, TECHNOCompétences, aide les professionnels formés à l'étranger à intégrer le marché du travail. Le programme IntégraTion Montréal octroie une aide financière à des employeurs pour la formation continue du candidat choisi, permettant une mise à niveau de ses connaissances et compétences sous la formule « Alternance Travail-Études ».

► <http://www.technocompetences.qc.ca/immigration>

COLLÈGE CHAMPLAIN (SAINT-LAMBERT)

PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE DES ACQUIS ET D'INTÉGRATION AU MARCHÉ DU TRAVAIL (BILINGUES)

Le Collège Champlain Saint-Lambert offre des programmes de Reconnaissance des acquis et d'intégration au marché du travail pour les programmes suivants : Transport et logistique, Soutien technique, Technique d'éducation à l'enfance et Technique d'éducation spécialisée. Ces programmes s'adressent à des personnes qui ont de l'expérience à l'étranger et qui souhaitent se faire reconnaître leurs acquis et mettre leurs connaissances et savoir-faire à jour pour pouvoir plus facilement intégrer le marché du travail.

En plus de pouvoir faire reconnaître leurs acquis, les participants aux programmes de reconnaissances des acquis pour les immigrants ont accès à de la formation manquante (séminaires, activités en présence d'un spécialiste de contenu, activités d'intégration, rédaction du Curriculum vitae et recherche d'emploi pour le domaine). Les programmes comprennent aussi des activités de mise à jour aux façons de faire du Québec et se terminent par un stage en emploi.

► www.champlainrac.com

Bon à savoir: le répertoire en ligne www.travailimmigrants.com présente près de 300 initiatives liées au marché du travail dans l'île de Montréal. Bon nombre de formations s'adressant spécifiquement aux personnes immigrantes y sont recensées.

Remarque: Ces programmes correspondent à des formations sur mesure à destination des personnes immigrantes. Notez que les autres programmes dispensés par l'établissement d'enseignement vous sont également accessibles: ils sont généralement ouverts à tous. Si vous êtes résident permanent et si vous remplissez les critères requis, vous pourrez être admis à les suivre.

Diplômes et notes scolaires à emporter lors de votre départ pour le Québec

Il s'avère utile d'emporter tous ses documents scolaires avec soi au Québec: originaux des diplômes et des relevés de notes, ou copies certifiées conformes. Cela vous sera nécessaire pour demander une évaluation comparative des diplômes, pour compléter une reconnaissance des acquis et des compétences par la formation manquante, vous inscrire dans un établissement d'enseignement, suivre une formation ou exercer une profession ou un métier réglementés.

Il est bienvenu aussi de se munir de lettres de vos différents employeurs. Idéalement, ces lettres devraient contenir les dates et la durée de l'emploi mais également la description des tâches et responsabilités. Elles pourront faire partie des éléments de preuves de compétences auprès d'employeurs québécois et servir à préparer votre dossier de candidature pour un parcours de reconnaissance de vos compétences professionnelles (RAC ou RCMO).

En tant que nouvel arrivant, il sera peut-être nécessaire de mettre à niveau vos connaissances au regard du contexte québécois. D'un pays à un autre, les méthodes de travail, les techniques et les technologies utilisées ne sont pas forcément les mêmes. N'hésitez pas à suivre une formation : elle vous permettra ensuite de démarrer plus vite sur le marché de l'emploi. Si vous exercez un métier ou une profession réglementé, une formation ou un stage sera certainement obligatoire (voir page 162). Par la suite, pour continuer à évoluer professionnellement ou en cas de réorientation de carrière, la formation tout au long de votre vie devra faire partie de vos habitudes.

@ Pour plus d'informations sur les études au Québec, téléchargez gratuitement notre guide Étudier au Québec :

► www.immigrantquebec.com/telecharger-les-guides

LA REPRISE DES ÉTUDES : UNE DÉMARCHE ANCRÉE DANS LA VIE PROFESSIONNELLE

Au Québec, il est d'usage de permettre aux adultes de continuer à se former tout au long de la vie professionnelle. Les Québécois jugent l'apprentissage nécessaire pour évoluer avec les transformations de la société : développement des connaissances techniques, changements des technologies, nouvelles professions... Un retour aux études permet aux travailleurs de s'adapter aux nouvelles réalités du monde contemporain. Dès lors, la formation continue fait partie de l'univers du travail. Les employeurs sont nombreux à l'encourager, conscients des bienfaits qu'ils en retireront avec une équipe plus performante, et à accepter de prendre en charge financièrement certaines formations et/ou d'adapter les horaires de travail pour faciliter l'acquisition de compétences manquantes ou nouvelles..

À savoir : les entreprises dont la masse salariale annuelle est de plus d'un million de dollars doivent investir, au cours de l'année, au moins 1 % de cette masse salariale dans des activités de formation pour le personnel (la « Loi du 1 % »). De plus en plus, d'autres entreprises, non assujetties à cette loi favorisent la formation de leurs employés.

À moins que votre employeur ne prenne en charge les frais de formation, il vous faudra déboursier une somme d'argent, qui varie selon le type de formation et le niveau d'enseignement, pour retourner aux études à temps plein ou à temps partiel. Renseignez-vous auprès d'Emploi-Québec, du ministère auquel l'établissement est rattaché ou de l'établissement d'enseignement directement, si vous pouvez être admissible à une aide financière ou une bourse d'études, lorsque vous retournez aux études à temps plein. De plus, les Services d'accueil, de référence, de conseil et accompagnement (SARCA) des commissions scolaires offrent des services personnalisés et gratuits pour un retour aux études au niveau secondaire.

Pour plus d'informations :

- **Emploi Québec** : <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca>
- **Fédérations des commissions scolaires du Québec (FCSQ)** : www.fcsq.qc.ca

COMPRENDRE LE SYSTÈME SCOLAIRE QUÉBÉCOIS

Le système d'éducation se répartit entre : le préscolaire (1 à 2 années), le primaire (6 années), le secondaire (5 années), le collégial ou cégep (2 à 3 années) et l'enseignement universitaire.

L'enseignement secondaire est sanctionné par l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (DES), un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou pour certains programmes, une attestation de spécialisation professionnelle (ASP).

L'enseignement collégial est sanctionné par l'obtention d'un DEC (diplôme d'études collégiales) ou pour certains programmes courts d'une AEC (attestation d'études collégiales).

Pour l'enseignement universitaire, il faut compter 3 à 4 années d'études pour obtenir un baccalauréat (1^{er} cycle), 2 années pour la maîtrise (2^e cycle) et 3 années voire plus pour le doctorat (3^e cycle). Au 1^{er} cycle, il est également possible d'obtenir un certificat (programme d'une année) et au 2^e cycle, un diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) (programme d'une année).

À noter que l'enseignement supérieur regroupe l'enseignement collégial et universitaire.

L'enseignement est gratuit au primaire, au secondaire et au collégial. À l'université, des droits de scolarité sont exigés.

6 centres de
formation
professionnelle

4 centres
d'éducation
des adultes



Centre de formation professionnelle de Lachine

- Édifice Dalbé-Viau
750, rue Esther-Blondin, Lachine
514 855.4185
- Édifice de la Rive
46, 16^e Avenue, Lachine
514 855.4189 - cfpLachine.ca

Centre de formation professionnelle des métiers de la santé

3501, bd Saint-Charles, Kirkland
514 333.8886 - cfpSante.ca

Centre de formation professionnelle de Verdun

- 3010, bd Gaétan-Laberge, Verdun
514 765.7683
- Édifice Galt
1150, rue Galt, Verdun
514 765.7683, p.3410 - cfpVerdun.ca

Centre de formation professionnelle Léonard-De Vinci

- Édifice Côte-Vertu
3200, bd de la Côte-Vertu, Saint-Laurent
514 855.2273
- Édifice Thimens
2405, bd Thimens, Saint-Laurent H4R 1T4
514 332.7934 - cfpDevinci.ca

Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME)

1100, rue Ducas, LaSalle
514 364.5300 - cimme.ca

Collège d'informatique et d'administration Verdun-LaSalle

1240, rue Moffat, Verdun
514 761.8022 - ciavl.ca

Centre d'éducation des adultes Champlain

- 1201, rue Argyle, Verdun
514 765.7686
- Édifice Accès-travail-Verdun
1050, 5^e Avenue, Verdun
514 765.8444
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes de LaSalle

- Édifice Boileau
1625, rue Saint-Antoine, Lachine
514 855.4197
- Édifice Clément
9569, rue Jean-Milot, LaSalle
514 595.2041
- Édifice LaSalle
8825, rue Centrale, LaSalle
514 595.2047
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes Jeanne-Sauvé

- Édifice Dorval
305, avenue Mimosa, Dorval
514 855.4195
- Édifice Pierrefonds
13280, rue Huntington, Pierrefonds
514 855.4195
education-des-adultes.ca

Centre d'éducation des adultes Outremont

- 500, bd Dollard, Outremont
514 273.3353
- Édifice Filion
1450, rue Filion, Saint-Laurent
514 855.2278
education-des-adultes.ca

18 points de services au centre et dans l'ouest de l'île de Montréal

LA COMMISSION SCOLAIRE MARGUERITE-BOURGEOYS : PARTENAIRE DE VOTRE AVENIR

► Un texte de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys.

La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSMB) regroupe 87 établissements scolaires, dont six centres de formation professionnelle et quatre centres d'éducation des adultes. Ces centres proposent, aux jeunes de plus de 16 ans et aux adultes, des formations de courte durée et d'appoint, au sein d'un réseau public d'éducation de grande qualité et accessible. Des services d'accompagnement et de soutien s'ajoutent, faisant de la CSMB votre partenaire de choix au centre et dans l'ouest de l'île de Montréal.*

LA FORMATION PROFESSIONNELLE : POUR APPRENDRE UN MÉTIER

Près de 50 programmes de formation, d'une durée de 3 à 24 mois, menant à un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou des attestations de formation et de spécialisation reconnus par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces programmes permettent d'accéder rapidement à des métiers bien rémunérés et pour lesquels les diplômés sont recherchés des employeurs.

► apprendre-un-metier.ca

L'ÉDUCATION DES ADULTES : POUR APPRENDRE LE FRANÇAIS

Quatre programmes de francisation : un programme régulier (débutant à avancé); un programme d'intégration professionnelle, liant le perfectionnement du français au développement de l'employabilité; un programme d'alphabétisation, s'adressant à une clientèle peu scolarisée qui souhaite apprendre le français et s'initier à la culture québécoise; un programme s'adressant aux parents des élèves de la CSMB, dispensé à l'école de leurs enfants.

► education-des-adultes.ca

LES SERVICES AUX ENTREPRISES : POUR FORMER DES EMPLOYÉS

De la formation en entreprise, dispensée sur les lieux de travail, qui contribue activement à l'intégration des immigrants. Des programmes de francisation sont notamment offerts en collaboration

avec 35 partenaires.

➔ services-aux-entreprises.ca / 514 765-7650

ENTREPRENARIAT MARGUERITE-BOURGEOYS : POUR LANCER SON ENTREPRISE

Le programme Lancement d'une entreprise outille les entrepreneurs venus d'ailleurs en vue de leur intégration à l'économie québécoise. Les 330 heures de formation, offertes dans un cadre souple, mènent à une attestation de formation.

➔ 514 761.8022

LES SERVICES D'ACCUEIL, DE RÉFÉRENCE, DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT (SARCA) : POUR S'INFORMER ET S'ORIENTER

Des services gratuits, personnalisés ou de groupe, d'information et d'orientation scolaire pour les adultes qui ne possèdent pas de diplôme ou dont la scolarité n'est pas reconnue. Étudier au Québec ? Par où commencer ? Les programmes de formation ? Les cours offerts aux adultes ? Autant de questions qui trouvent réponses aux SARCA.

➔ 514 855-2277

LA RECONNAISSANCE DES ACQUIS (RAC) : POUR RECONNAÎTRE LES QUALIFICATIONS

Des séances d'information et des services d'accompagnement pour faire reconnaître les compétences acquises antérieurement et non reconnues par le système scolaire québécois. Le processus permet de documenter ces acquis afin de réduire le temps de formation requis pour l'obtention d'un diplôme.

➔ www.csmb-rac.ca / 514 687-7589

L'INSTITUT INTERNATIONAL DES LANGUES MARGUERITE- BOURGEOYS : POUR MAÎTRISER PLUSIEURS LANGUES

Des cours de français s'adressant aux élèves internationaux, en attente de statut ou de passage au Québec et des cours d'anglais, allemand, espagnol et mandarin s'adressant à tous. Offerts sous forme de cours, de camps linguistiques ou de séjours d'immersion.

➔ apprendre-une-langue.ca / 514 855.4500, poste 8820

* Voir la liste de nos centres en page 133.





ABDENNOUR

Pays d'origine : Algérie

Au Québec depuis : 2004

Statut à l'arrivée au Québec: Résident permanent

Région d'installation : Montréal

Poste : Enseignant, Centre intégré de mécanique, de machinerie et d'électricité (CIMME) –

Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys

S'ENGAGER DANS DES ÉTUDES EN FORMATION PROFESSIONNELLE

Officier de marine, j'ai débarqué au Québec pour la première fois à la fin des années 1980. Mon bateau amarré, je suis sorti aux portes du port et là, alors que je contemplais la ville, une jeune fille a gentiment entamé la conversation. Puis elle m'a offert un tour de ville dans sa voiture ! J'ai été marqué par cette hospitalité. Et lorsque je me suis de nouveau trouvé de passage au Québec, quelques années plus tard, j'ai retrouvé la même chaleur dans l'accueil. Quant au milieu de la décennie 2000 ma femme et moi avons commencé à penser quitter l'Algérie, le Québec s'est rapidement imposé comme terre d'accueil.

Nous étions confiants. J'avais un bon métier – que j'aimais, des diplômes et je voulais travailler et m'intégrer... Au bout de deux années de petits boulots innombrables aux heures interminables, j'étais « altéré », démolé. Je gardais la tête haute uniquement pour ma femme et mes enfants – devant eux...

POURQUOI PAS...

Puis un beau matin, j'ai fermé la porte sur le passé. Dans un journal, j'ai remarqué une annonce pour un programme de formation en tôlerie de précision. J'ai toujours aimé les machines, alors je me suis présenté au CIMME (Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité). J'ai été impressionné par le concept d'usine-école de ce centre de formation professionnelle de la Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Et je me suis dit « pourquoi pas ? »

Au bout d'un mois, j'étais complètement engagé dans mes études de formation professionnelle ! J'apprenais tous les jours des choses différentes, de nouvelles techniques, etc. À lui seul le matériel avec lequel on travaille, le métal, fait l'objet de diplômes universitaires en génie ! Alors imaginez l'étendue des possibilités.

Mon DEP (diplôme d'études professionnelles) en main, j'ai travaillé en industrie pendant trois ans. Tout en restant très attaché au CIMME où j'officialiais comme bénévole aux portes ouvertes ou dans les activités de promotion et d'exploration professionnelle. Puis un jour, le directeur du CIMME m'a offert d'y devenir enseignant. J'y suis depuis trois ans.

DE NOUVEAUX CHOIX

Lorsque je regarde aujourd'hui autour de moi, je constate que le point de bascule de l'intégration professionnelle, c'est lorsque le nouvel arrivant accepte de faire fi du passé pour faire, au besoin, de nouveaux choix. C'est cette volonté d'aller de l'avant qui ouvre les nouvelles portes. Comment choisir ? Quoi choisir ? C'est un mélange de hasards et d'opportunités qui se présentent à partir du jour où l'on se met vraiment à chercher sa voie dans un pays où notre passé n'existe pas.

Aujourd'hui, comme enseignant, quand un étudiant pour qui les choses sont moins faciles me demande du bout des lèvres : « Penses-tu que je peux réussir ? », avant de répondre, honoré de cette confiance, je souris intérieurement et me dis : « Je pense bien que j'ai fait les bons choix. »



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

DE L'INTÉRÊT DES IMMIGRANTS À RETOURNER AUX ÉTUDES

Une étude de l'Institut de la statistique du Québec montre qu'en 2012, les taux d'activité et d'emploi des immigrants augmentent fortement lorsque le niveau d'études s'élève, et ce, peu importe le lieu d'obtention du diplôme. C'est également le cas pour les natifs du Canada. L'obtention d'un diplôme canadien facilite la participation des immigrants au marché du travail. Au Québec, parmi les immigrants, ceux ayant obtenu leur dernier diplôme au Canada affichent le taux de chômage le plus faible (8,5 %). En revanche, malgré le fait qu'ils détiennent le taux de chômage le plus faible parmi les immigrants établis au Québec, les immigrants possédant un diplôme universitaire canadien ont un taux de chômage qui équivaut à plus du double de celui des natifs ayant le même niveau de scolarité (6,6 % contre 3,1 %).

► **Source : Participation des immigrants au marché du travail au Québec en 2009, Institut de la statistique du Québec (2011)**

BOÎTE À OUTILS WEB POUR APPRENDRE À L'ÂGE ADULTE

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) :

► www.mels.gouv.qc.ca

Reconnaissance des acquis et des compétences en formation professionnelle et technique au Québec :

► www.reconnaissancedesacquis.ca

Institut de coopération pour l'éducation des adultes :

► <http://icea.qc.ca>

Jobboom Formation :

► www.jobboomformation.com

FORMATION PROFESSIONNELLE

Inforoute de la formation professionnelle et technique (FPT) :

► www.inforoutefpt.org

Service régional en admission professionnelle (SRAFP) :

► www.srafp.com

CLIC FP (formation professionnelle sur l'île de Montréal) :

► www.clicfp.qc.ca

FORMATION TECHNIQUE

Mon retour au cégep :

► www.monretouraucegep.com

FORMATION À DISTANCE

Cégep à distance :

► <http://cegepadistance.ca>

Centre régional de formation à distance du Grand Montréal :

► www.csqi.qc.ca/distance

Comité de liaison interordres en formation à distance (CLIFAD) :

► www.clifad.qc.ca

Le Formateur (portail des formations en ligne offertes par des cégeps du Québec) :

► www.le-formateur.com

Portail de la formation à distance au Québec :

► <http://portailfad.qc.ca>

Société de formation à distance des commissions scolaires du Québec :

► www.sofad.qc.ca

Formation à distance assistée (FADA) :

► www.fadassistee.ca

Télé-université - TELUQ :

► www.teluq.quebec.ca

Tout pour réussir : un site d'orientation pour les jeunes

Le site Internet Tout pour réussir s'adresse aux jeunes afin de les renseigner sur les métiers ayant de bonnes perspectives d'emploi et demandant une formation professionnelle au secondaire ou une formation technique au collégial. Pour les immigrants à la recherche d'informations sur les secteurs porteurs d'activités au Québec, le site est une source utile pour connaître les appellations des métiers, les régions où l'emploi est le plus favorable pour un métier précis, le salaire moyen, le type de formation exigée (pratique pour poursuivre éventuellement un complément d'études), etc.

► www.toutpoureussir.com

Info Apprendre : 1 888 488-3888

UN SEUL NUMÉRO POUR TOUTES VOS QUESTIONS SUR LA FORMATION !

La ligne Info Apprendre est un service gratuit, confidentiel et bilingue d'aide et de référence, pour toute personne souhaitant compléter une formation, allant de la formation de base à l'obtention d'un diplôme d'études supérieures.

Du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h, des intervenants spécialisés répondent à vos questions, que ce soit sur les services en francisation, les études secondaires, la formation professionnelle, les services d'évaluation comparative des diplômes étrangers ou tout autre sujet relatif à l'éducation des adultes.

En plus de vous informer sur les ressources liées à la formation, la ligne Info Apprendre vous dirige vers des établissements qui offrent des cours correspondant à vos besoins d'apprentissage, et ce, partout au Québec.

Chaque année, les intervenants d'Info Apprendre aident des milliers d'adultes dans leur démarche de formation. Depuis sa création en 2002, c'est plus de 25 000 personnes qui ont bénéficié de ce service.

« Je viens d'arriver à Montréal. J'ai un diplôme en éducation et j'ai travaillé trois ans comme enseignante dans mon pays d'origine. Je ne sais pas si mon diplôme est reconnu ici. Est-ce que je dois retourner aux études? À qui dois-je m'adresser pour le savoir? »
- Sylvia, 29 ans, Montréal

La ligne Info Apprendre est une initiative du Gouvernement du Québec dont la mise en œuvre a été confiée à la Fondation pour l'alphabétisation.

- Auteur : Fondation pour l'alphabétisation
- www.fondationalphabetisation.org/adultes/info_apprendre

CHERCHER UN EMPLOI

PRÉPARER ACTIVEMENT
SA RECHERCHE D'EMPLOI

S'INFORMER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI ET SUR SON SECTEUR D'ACTIVITÉS

Pour s'insérer plus rapidement sur le marché de l'emploi, avoir pris un certain nombre de renseignements et de contacts professionnels est un minimum nécessaire.

Avant votre départ, il est important de :

- › vous renseigner sur le marché du travail québécois et le secteur d'activités dans lequel vous souhaitez travailler. Si votre secteur présente peu de débouchés, il faut peut-être vous préparer pour un autre métier / profession en regardant plus largement les secteurs connexes. Cela vous évitera d'être déçu de ne pas trouver tout de suite dans votre branche d'activités ;
- › observer dans quelles régions du Québec votre secteur d'activités est développé et en demande de main-d'œuvre. L'emploi ne se trouve pas qu'à Montréal et de belles opportunités professionnelles se trouvent dans les autres régions du Québec ;
- › vérifier si la profession ou le métier que vous souhaitez exercer est réglementé. Si c'est le cas, regardez sur les sites web des ordres professionnels les conditions

requis pour exercer et les démarches que vous devrez effectuer pour obtenir l'autorisation d'exercer ;

- › connaître les normes du travail (salaire horaire minimum, congés payés, droits aux congés parentaux, règles de licenciement, etc.).

DÉTERMINER L'APPELLATION DE SON MÉTIER OU PROFESSION

Les dénominations peuvent différer d'un pays à un autre. À titre d'exemple, un travailleur social en France correspond à un assistant de service social au Québec, un mécanicien d'ascenseur à un ascensoriste, etc.

- Consultez la Classification nationale des professions (CNP), les sites publics officiels et les sites de recherche d'emploi (comme Emploi-Québec, Monster, Jobboom. . .) pour trouver l'appellation québécoise.

Classification nationale des professions (CNP)

La Classification nationale des professions (CNP) est une banque de données qui référence plus de 40 000 appellations d'emplois réparties en 500 profils de groupes professionnels. Elle divise en quatre grands niveaux de compétence (A, B, C et D) établis en fonction de la durée et du niveau de formation ou d'études.

NIVEAUX DE COMPÉTENCE :

- › A - Une formation universitaire caractérise habituellement ces professions
- › B - Une formation collégiale ou professionnelle ou un programme d'apprentissage caractérise habituellement ces professions
- › C - Une formation de niveau secondaire et quelques cours de courte durée ou une formation spécifique à la profession
- › D - Une formation en cours d'emploi caractérise habituellement ces professions

La CNP propose également un classement en fonction du genre de compétence lié à une profession donnée. Les professions de gestion ont un code débutant par 0.

- www5.hrsdc.gc.ca/NOC/Francais/CNP/2011/Bienvenue.aspx

LES GUIDES DE SURVIE JOBBOOM

Des outils essentiels pour survivre aux défis et obstacles du marché du travail!



Seulement
0,99 \$
par numéro!

- La recherche d'emploi • Le curriculum vitae
 - L'entretien d'embauche • La vie de bureau • La négociation
- Et bien plus encore!

Suivez leur parution tout au long de 2014!

Téléchargez-les dans l'application Magazine Jobboom



COMPRENDRE LE CHAMP D'ACTIVITÉS COUVERT PAR UNE PROFESSION OU UN MÉTIER

Il arrive que pour un métier ou une profession portant la même appellation que celle que vous exercez dans votre pays de provenance, les caractéristiques en soient différentes. Vous pouvez vérifier si les principales fonctions qui y sont associées sont celles que vous connaissez en consultant l'outil IMT en ligne. Les différentes appellations, la nature du travail, les conditions d'accès et les niveaux de compétences y sont décrits avec précisions.

► **IMT (Informations sur le marché du travail) en ligne :** <http://imt.emploiquebec.gouv.qc.ca>

DÉFINIR SES OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Chercher un emploi lorsque l'on est un nouvel arrivant implique souvent une redéfinition de ses objectifs professionnels : qu'ai-je envie de faire ? Mon projet semble-t-il réalisable ? Ai-je la bonne formation ? Ma profession est-elle réglementée ? Comment se pratique-t-elle au Québec ? Y-a-t-il une adéquation entre mon projet et le marché du travail québécois ? etc. Autant de questions nécessaires pour établir son projet de vie au travail. En cas de doute, un conseiller en orientation peut généralement aider à faire le bilan de ses compétences et définir son projet. Une fois les objectifs professionnels établis, un conseiller en emploi peut poursuivre le travail d'accompagnement en aidant à définir une stratégie pour concrétiser le projet.

FAIRE LE POINT SUR SES COMPÉTENCES TRANSVERSALES

Au Québec, les compétences transversales doivent être mises en valeur. Si vous n'avez pas les compétences exactes requises pour le poste sur lequel vous postulez, réfléchissez à celles que vous pouvez mettre en avant : sens de la décision, de la communication, méthodologie, analyse de l'information, etc. Vous pourrez alors montrer que vous êtes en mesure d'exploiter ces compétences et d'en acquérir de nouvelles.



PRENDRE SON ENVOL DÈS L'ARRIVÉE.

Les professionnels de MSB Ressources Globales forment, accompagnent et propulsent les carrières de leurs employés au sein des grandes entreprises québécoises de l'aérospatiale.

PROFILS VARIÉS RECHERCHÉS POUR DÉVELOPPER DES CARRIÈRES STIMULANTES

Agent de méthode / Ingénieur mécanique / Concepteur mécanique /
Gestionnaire de projet / Programmeur CNC / Machiniste / Ingénieur
électrique / Technicien logistique

RÉUNIR TOUS LES DOCUMENTS LIÉS À SON EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Il peut être pertinent de vous constituer un dossier regroupant vos diplômes, relevés de notes scolaires, attestations de formation, certifications professionnelles, lettres de recommandations d'employeurs, etc. Si vous avez des réalisations à montrer, regroupez des dessins, des photographies et autres documents.

Comité sectoriel de main-d'œuvre (CSMO)

Composés de représentants d'associations patronales, d'entreprises, de syndicats et d'associations de travailleurs, de représentants de ministères et d'organismes en lien avec les secteurs concernés, les CSMO définissent les besoins propres à leur secteur, proposent des mesures pour stabiliser l'emploi, réduire le chômage et développent la formation continue.

LISTE DES CSMO :

- › Aéronautique, Aménagement forestier, Caoutchouc, Chimie, pétrochimie, raffinage et gaz, Commerce de détail, Commerce de l'alimentation, Communications graphiques, Culture, Economie sociale et action communautaire, Environnement, Fabrication métallique industrielle, Horticulture ornementale-commercialisation et services, Industrie électrique et électronique, Industrie maritime, Industrie minière, Industrie textile, Métallurgie, Pêches maritimes, Plasturgie, Portes et fenêtres, meubles et armoires de cuisine, Production agricole, Produits pharmaceutiques et biotechnologiques, Services automobiles, Soins personnels, Technologies de l'information et de la communication, Tourisme, Transformation alimentaire, Transformation du bois, Transport routier

La consultation des sites Internet de chaque CSMO vous permettra de vous familiariser avec votre secteur d'activités: besoin en main-d'œuvre, programme de formation, compétences requises, etc.

► www.cpmt.gouv.qc.ca/reseau-des-partenaires/comites-sectoriels.asp

CONSULTER DES RÉPERTOIRES D'ENTREPRISES

Pour se constituer une base potentielle d'employeurs à contacter, il est pertinent de consulter IMT en ligne et de cliquer sur l'onglet «Trouvez une entreprise». Ensuite, il faut sélectionner la région de travail souhaitée, voire les municipalités où vous préférez travailler puis sélectionner le secteur d'activité désiré.

► <http://imt.emploiquebec.gouv.qc.ca>

PROSPECTER LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Prospecter le marché est une étape cruciale. Il faut savoir tendre l'oreille, regarder de près les ressources et stratégies mises à disposition pour ensuite pouvoir les utiliser. Elles sont toutes bonnes. Pour atteindre son objectif, il faut savoir varier ses manières de faire. Faites-vous voir, faites-vous connaître. Voilà la clé du succès.

Dans ce qui suit, il n'y a pas d'ordre d'importance. À vous de voir par où commencer et quelles sont les stratégies à privilégier.

CONSULTER LES OFFRES D'EMPLOI SUR INTERNET ET DANS LA PRESSE

Même si la plupart des offres ne sont pas affichées par ces voies, il est intéressant de consulter les postes sur les sites publics, comme Emploi-Québec, ou privés comme Jobboom, Monster, Workopolis... Il existe également des sites Internet spécialisés dans certains domaines d'activités : Isarta pour le domaine de la vente et du marketing, Carrières Assurances pour les services financiers et d'assurance, etc.

Les sites Internet offrent également la possibilité de déposer un CV en ligne dans leurs banques de données. Ils donnent aussi des conseils utiles sur la recherche d'emploi, le CV, la lettre de présentation, l'entrevue d'embauche.

Les journaux publient également des annonces d'offres d'emploi. En fonction de votre lieu de résidence, consulter la presse locale peut vous renseigner sur les entreprises qui recrutent.

CONTACTER UNE AGENCE DE PLACEMENT

Déposer sa candidature dans une agence de placement peut être une bonne démarche pour trouver une première expérience professionnelle. Certaines agences exigent que vous travailliez sous leur contrat pendant une période de temps déterminée : ainsi, si l'entreprise dans laquelle vous effectuez une mission grâce à une agence de placement souhaite vous embaucher, il se peut que vous soyez tenu de rester sous le contrat de l'agence de placement encore quelques mois.

Il existe de nombreuses agences généralistes ou spécialisées sur certains secteurs d'activités. Les firmes internationales comme Adecco ou Manpower sont présentes au Québec, mais vous pouvez également vous tourner vers des agences locales. Vous trouverez un répertoire des agences de placement sur le site :

► www.agences-de-placement.ca

VISITER LES SALONS DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Chaque année au Québec, plusieurs salons ou foires sur l'emploi, les carrières, la formation professionnelle sont organisés. Il existe des salons généralistes ou spécialisés. C'est l'occasion idéale de rencontrer directement des employeurs, déposer votre candidature, vous présenter à la personne des ressources humaines qui sera sur place, récolter les informations sur le marché du travail et les entreprises qui recrutent.

Il est fortement recommandé de bien se préparer avant d'aller au salon :

- › consulter la liste des exposants et choisir ceux que vous voulez voir ;
 - › imprimer des CV et lettres de motivation ;
 - › préparer une brève présentation de votre parcours qui vous sera utile lorsque vous vous présenterez à l'employeur ;
 - › s'habiller comme si vous alliez à un entretien d'embauche.
- Pour connaître les dates des salons et foires dans votre région, consultez le site d'Emploi-Québec : <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/evenements/>



Clam

Service d'aide aux immigrants

SERVICE D'AIDE À L'EMPLOI (SAE)

Notre service vise à favoriser l'adéquation de la main-d'œuvre immigrante par l'acquisition d'expérience locale de travail. Les divers volets du service sont les suivants :

Objectifs :

Offrir la possibilité à nos candidats d'établir des relations de partenariat et d'échange à long terme afin de développer un véritable réseau d'employeurs actifs et de candidats immigrants compétents.

Formation en groupe sur la méthode dynamique de recherche d'emplois

- Le marché du travail pour connaître les secteurs qui embauchent
- La boîte à outils pour avoir des instruments et rentrer en contact avec les employeurs
- L'entrevue pour se démarquer des autres concurrents
- Soirée de réseautage avec les entreprises pour accéder directement aux employeurs

VOLET 2 : SERVICE À LA CARTE, AIDES ET CONSEILS SUR LES BESOINS CIBLÉS

- Informations pratiques sur le marché du travail pour mieux connaître son secteur d'emplois
- Counseling en emploi et bilan de compétence pour connaître ses forces et faiblesses
- Plan d'action et coaching professionnel pour avoir une démarche personnalisée et trouver un emploi (carnet de route)

VOLET 6 : SERVICES SPÉCIALISÉS

- Emplois subventionnés (programme PRIIME) pour avoir une première expérience québécoise
- Orientation scolaire et professionnelle pour avoir des pistes et solutions afin de s'adapter au marché québécois
- Recherche d'emploi informatisé pour gagner du temps

MENTORAT

- Coaching et accompagnement par un professionnel- avoir la chance d'être en contact
- Réseautage pour avoir références

Tous nos services sont gratuits



ANGÉLIQUE

Pays d'origine : France

Au Québec depuis : 2003

Statut à l'arrivée au Québec : PVT

Région d'installation : Montréal

Poste : Professeure de francisation pour la Commission scolaire de Montréal et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles

NE PAS AVOIR PEUR DE POUSSER DES PORTES DANS SA RECHERCHE D'EMPLOI

Je vis au Québec depuis 2007 en tant que résidente permanente après un séjour d'un an en PVT en 2003 – 2004 où j'ai multiplié les petits boulots au Québec et en Ontario.

En France, j'étais enseignante de français langue seconde et j'ai deux maîtrises en linguistique et éducation. Je m'étais renseignée sur les opportunités d'exercer mon métier au Québec mais j'ai rapidement découvert qu'il fallait obtenir le brevet d'enseignement émis par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qui est exigé pour obtenir un poste d'enseignant aux niveaux primaire et secondaire.

AU QUÉBEC AVEC UN EMPLOI EN POCHE

En 2007, lors de mon retour au Québec, j'avais déjà un travail qui m'attendait. En effet, j'avais entrepris de nombreuses démarches depuis la France, ce qui m'avait permis d'obtenir un poste d'éducatrice dans une garderie. Malgré la distance, l'employeur m'a fait confiance et m'a indiqué que je débuterais dès mon arrivée au Québec. Pas vraiment un métier dans ma branche mais ça fait une première source de revenus et ça permet aussi de se faire rapidement des contacts.

Finalement, au bout de deux mois, j'ai quitté la garderie après avoir obtenu un poste de responsable dans un centre communautaire suite à une offre publiée sur le site voir.ca. J'y suis restée un an et demi mais je me suis fait licencier à cause d'un problème d'assurance. Je m'étais fracturé la cheville mais je n'étais pas protégée par le statut de salariée car j'effectuais un remplacement temporaire.

Après mon licenciement, je suis retournée aux études, j'ai repris un Baccalauréat en enseignement du français langue seconde en septembre 2009.

En parallèle, j'ai découvert qu'il était possible d'enseigner le français au Québec, sans brevet d'enseignement, au sein des services d'éducation populaire comme, par exemple, les programmes de francisation. Dès que j'ai appris cette information, j'ai relancé mes démarches de recherche d'emploi dans mon domaine en me rendant directement, en personne et avec mon CV, dans des centres de formation pour adultes. Sur place, j'expliquais ma situation et j'essayais d'obtenir une rencontre avec les directeurs pour proposer mes services. Au Québec, il ne faut pas avoir peur de pousser des portes, se renseigner.

Au final, je ne suis restée qu'une session à l'université car j'ai eu un appel de la Commission scolaire de Montréal qui m'a proposé un poste de professeure de francisation à temps plein en février 2010.

METTRE DE CÔTÉ LES HABITUDES DE SON PAYS D'ORIGINE

En tant que nouvel arrivant, il faut vraiment mettre de côté les habitudes de son pays d'origine et repartir de zéro. Il faut aussi sortir de sa communauté et aller à la rencontre d'autres nationalités et des Québécois.

Pour un immigrant, je lui conseillerais, dans un premier temps, de faire un voyage de repérage au Québec pour prendre contact avec son futur pays d'accueil, découvrir l'environnement. Ensuite, avant d'immigrer, il ne faut pas hésiter à se créer rapidement un réseau dans son secteur, prendre le maximum d'infos et même de téléphoner depuis son pays d'origine. Le réseau et le bouche à oreille fonctionnent très bien au Québec.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

LES SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI DE PROMIS

► Un texte de PROMotion Intégration Société nouvelle (PROMIS)

PROMIS soutient depuis 25 ans des personnes immigrantes, diplômées ici ou à l'étranger, dans leurs démarches de recherche d'emploi à Montréal ou dans les régions du Québec. L'objectif est de leur permettre de surmonter les difficultés à trouver, à intégrer ou à maintenir un emploi dans leur champ de compétences et selon les besoins du marché du travail.

Les services offerts sont :

- › identification des obstacles dans l'atteinte de l'objectif d'emploi ;
- › counselling individuel qui tient compte du parcours migratoire ;
- › élaboration d'un plan d'action personnalisé ;
- › accompagnement et support dans les démarches de recherche d'emploi, et suivi individuel ;
- › préparation des outils de recherche d'emploi (curriculum vitae, lettre de présentation, simulation d'entrevue, etc.) ;
- › prospection auprès des employeurs montréalais ou par l'entreprise de partenaires régionaux.

LES ENJEUX DE L'IMMIGRANT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les services d'aide à l'emploi de PROMIS se sont dotés d'une approche d'intervention adaptée au processus migratoire de leur clientèle, ce qui permet de favoriser l'intégration socioprofessionnelle dans la société d'accueil.

Les questions habituellement posées sont liées aux obstacles que l'immigrant rencontre dans sa démarche de recherche d'emploi. Citons notamment :

- › la non-reconnaissance des acquis (expériences professionnelles et études) ;
- › les politiques restrictives des corporations professionnelles ;
- › la résistance de certains milieux d'affaires et professionnels ;

- › la perception négative ou déformée vis-à-vis de certains groupes ethniques et de la société d'accueil ;
- › la barrière linguistique ;
- › la méconnaissance du marché de l'emploi québécois (exigences, processus de sélection, employeurs potentiels, perspectives d'emploi) ;
- › la méconnaissance de la culture de l'entreprise ;
- › l'ignorance des normes du travail du Québec ;
- › le manque d'informations sur les marchés ouvert et caché.

Que vous choisissiez de travailler à Montréal ou dans une des 17 régions de la province, nos conseillers vous accompagnent dans votre recherche active d'un emploi à votre mesure!



► PROMIS

Service d'aide à l'emploi à Montréal
Service d'aide à l'emploi axé sur les régions
3333, chemin de la Côte Ste-Catherine
Montréal (Québec) H3T 1C8
Tél. 514-345-1615
<http://promis.qc.ca>

SE FAIRE CONSEILLER PAR UN ORGANISME SPÉCIALISTE DE L'EMPLOI POUR LES IMMIGRANTS

Les organismes à but non lucratif s'adressant aux immigrants sont nombreux dans tout le Québec. Certains proposent des services relatifs à l'emploi. Il serait fort dommage de se priver de leurs conseils : ce sont de véritables professionnels dans leur domaine et leurs services sont gratuits.

Pour savoir quels sont les organismes les plus proches de chez vous, consultez la partie du Guide consacrée au choix du lieu d'établissement : région par région, vous trouverez la liste des structures proposant des services en emploi.

UTILISER LES SERVICES D'EMPLOI-QUÉBEC ET AUTRES ORGANISMES RATTACHÉS

D'autres services, s'adressant à toute la population québécoise et non uniquement aux immigrants, se révèlent d'une grande utilité dans la recherche d'emploi. La majorité d'entre eux cependant ne sont accessibles qu'aux résidents permanents ou citoyens canadiens. Toutefois, les centres locaux d'emploi (CLE) offrent un soutien à tous les chercheurs d'emploi par l'entremise des salles multiservices. Vous trouverez les coordonnées du CLE le plus près de chez vous en consultant le site suivant :

► www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

Le site Internet d'Emploi-Québec, organisme gouvernemental relevant du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), offre de nombreux outils en ligne accessibles à tous :

Placement en ligne : un site où vous pouvez consulter des offres d'emploi, y postuler ou déposer votre CV.

► <http://placement.emploi Quebec.gouv.qc.ca>

Informations sur le marché du travail (IMT) en ligne : des ressources sur le marché du travail, les métiers et professions en demande, les perspectives d'emploi, les échelles de salaires, etc.

► <http://imt.emploi Quebec.gouv.qc.ca>

Placement étudiant

► <http://emploiquebec.gouv.qc.ca/citoyens/trouver-un-emploi/emplois-et-stages-pour-etudiants/>

Le site vous propose également de consulter le Guide pratique de recherche d'emploi, des renseignements sur les formations, les aides financières, etc.

Les Centres locaux d'emploi (CLE), les Centres de recherche d'emploi (CRE), les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) peuvent vous aider dans votre recherche d'emploi : n'hésitez pas à faire appel à leurs services pour recevoir des conseils individualisés. Reportez-vous à la section du Guide consacré à ces centres.

SOLLICITER UN EMPLOYEUR POUR UNE RENCONTRE INFORMELLE

Au Québec, les employeurs sont accessibles et peuvent se montrer disponibles pour vous rencontrer, hors du cadre d'un entretien d'embauche. Si vous avez repéré des entreprises susceptibles de vous intéresser, vous pouvez contacter directement par téléphone ou par courriel l'employeur pour solliciter un rendez-vous exploratoire. Indiquez-lui que vous souhaiteriez bénéficier de son expertise pour connaître le fonctionnement de ce secteur d'activités au Québec. Lors de la rencontre, mentionnez bien entendu que vous êtes à la recherche d'un emploi et laissez votre CV, mais comportez-vous différemment que si vous étiez en entretien. La conversation sera d'autant plus détendue : posez des questions, montrez-vous curieux, appréciez ses conseils... Vous devez absolument préparer cette rencontre informelle et ne pas arriver le nez au vent. Cela montrera votre sérieux et votre détermination.

CONSTITUER SON RÉSEAU DE RELATIONS

Vous le comprendrez très vite au Québec, le réseau est un allié indispensable dans votre vie professionnelle. Puisque près de 80 % des opportunités d'investissement (rachat de compagnie, recherche de partenaires...) ou d'emploi (nouveau poste, départ à la retraite...) ne sont pas affichées publiquement, le réseau est bien souvent la porte d'entrée principale pour trouver un emploi.

Créer et animer un fort réseau de contacts est donc primordial pour les nouveaux arrivants dans la province. C'est une démarche volontaire qui demande application, patience et détermination. Tout d'abord il est conseillé de se renseigner sur les communautés virtuelles sur Internet. Il en existe beaucoup, francophones ou non, en rapport avec les différents aspects du Québec ou de l'expatriation. De nombreux forums peuvent vous permettre de parler de votre projet et ainsi créer des liens avec d'autres personnes ayant les mêmes centres d'intérêt, ou traversant les mêmes difficultés. Cette démarche peut avoir lieu aussi bien avant votre départ qu'à votre arrivée, c'est ce qui en fait sa force.

Il ne faut surtout pas hésiter à entrer dans des organismes de « réseautage », networking en anglais. Ces groupes (chambre de commerce, associations, clubs privés...) existent pour permettre à leurs membres d'échanger informations et idées. Rejoindre ces groupes a bien souvent un coût annuel relativement élevé, mais ouvre bon nombre de portes. Il est également possible de trouver des groupes de réseautage à coût

Faire du bénévolat : une intégration sociale et professionnelle

Au Québec, plus de 37 % de la population âgée de 15 ans et plus fait du bénévolat. L'action bénévole est bien ancrée dans les mentalités et apparaît comme un geste naturel pour bien des personnes. N'hésitez donc pas à rejoindre les Québécois ! D'autant que de nombreux nouveaux arrivants s'engagent dans le bénévolat afin de développer un réseau social et professionnel. La pratique d'une activité bénévole pourra vous aider à vous familiariser avec l'environnement québécois, parfaire votre maîtrise du français, faire preuve de vos compétences voire en développer de nouvelles.

Vous pourrez inscrire vos activités de bénévoles dans votre CV : un employeur québécois pourra le considérer comme une expérience de travail valide et appréciera certainement vos engagements dans la société québécoise.

- Secrétariat à l'action communautaire autonome et aux initiatives sociales : www.benevolat.gouv.qc.ca
- Réseau de l'action bénévole du Québec (RABQ) : www.rabq.ca
- Fédération des centres d'action bénévole du Québec : www.fcabq.org
- Centre d'action bénévole de Montréal : www.cabm.net
- Centre d'action bénévole de Québec (CABQ) : www.cabquebec.org

plus modique. En tant qu'immigrant, il existe un certain nombre de groupe de rencontre et d'intégration comme Internations ou Meet up par exemple. N'hésitez pas à essayer, tout contact est bon à prendre!

► www.internations.org

► www.meetup.com

Pour mettre toutes les chances de son côté pour trouver un emploi, il ne faut pas négliger non plus l'aspect vie de quartier. Participer à des activités sociales, culturelles, sportives, sera non seulement apprécié par les organisateurs et associations, mais vous permettra également de rencontrer toutes sortes de personnes.

DISTRIBUER SA CARTE D'AFFAIRES

Outil très intéressant pour la recherche d'emploi, elle diffère cependant de la carte professionnelle des personnes en emploi, car sert de mini-CV pour faire ressortir quelques éléments clés de votre profil.

Elle contient généralement :

- Vos nom, prénom et coordonnées (adresse courriel et numéro de téléphone)
- Le titre de l'emploi que vous recherchez
- Quelques éléments significatifs sur vos compétences / qualités / habiletés
- Un visuel qui illustre votre candidature

Gardez toujours des cartes d'affaires sur vous, elles peuvent vous être utiles en tout temps.

Centre emploi-carrière : services aux chercheurs d'emploi à la Grande Bibliothèque de Montréal

Emploi-Québec et Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ) offrent, au 2^e étage de la Grande Bibliothèque, une salle multi-services consacrée à la recherche d'emploi. Ce Centre Emploi Carrière met à la disposition du public ordinateurs, documentation spécialisée et services-conseils par des personnes ressources. Des ateliers gratuits d'information sur le marché du travail, les perspectives d'emploi sont également proposés.

► www.banq.qc.ca/services/services_specialises/centre_emploi_carriere

Distribuez-la autour de vous, à votre réseau de contact, à d'éventuels futurs employeurs que vous aurez rencontrés, à des personnes ressources lors de divers événements de réseautage ou au cours de réunions d'information.

AMÉLIORER SA VISIBILITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX VIRTUELS

Les réseaux sociaux sur Internet (LinkedIn, Facebook, Viadeo...) sont de plus en plus nombreux et fréquentés.

LinkedIn est particulièrement actif au Québec. Beaucoup de recruteurs consultent les profils de candidats potentiels sur LinkedIn, et contactent les plus intéressants pour une entrevue. Il est donc bien important de garder votre profil à jour et de détailler votre CV. Inversement, soyez vous aussi proactifs ; devenez membre de groupes de votre secteur professionnel, cherchez et ajoutez tous vos contacts, suivez les compagnies qui vous intéressent et réagissez aux billets postés par les membres de votre réseau. Vous pouvez également approcher les membres du réseau de vos contacts et ainsi les aborder plus facilement. C'est le moment de demander des rencontres d'information ou des conseils. Enfin, vous trouverez aussi des offres d'emploi sur LinkedIn, cet outil est source de multiples possibilités.

LEVER LES PRINCIPAUX OBSTACLES

La recherche de votre premier emploi au Québec peut vous sembler longue, parsemée de difficultés. Plus que quiconque, vous allez devoir redoubler d'efforts pour trouver votre premier emploi. Si le taux de chômage est plus élevé pour les nouveaux arrivants que pour les natifs du Canada, la différence s'estompe au bout de quelques années et il y a fort à parier que vous pourrez retrouver le niveau professionnel que vous occupiez à votre départ en deux ou trois ans. Il faut tenir bon !

LA PREMIÈRE EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

Il faut savoir que la première expérience professionnelle québécoise est souvent exigée par l'employeur, ce qui représente un paradoxe

pour le nouvel arrivant. La plupart des candidats présenteront aux recruteurs des références d'autres employeurs. Fréquemment, un nouvel employeur va téléphoner à une personne référente de l'entreprise dans laquelle le candidat aura travaillé afin de vérifier si ce candidat est un bon élément à intégrer dans l'équipe. Évidemment lorsque l'on vient d'immigrer au Québec, non seulement il n'est pas possible de présenter des références d'employeurs mais en plus les entreprises dans lesquelles vous aurez travaillé ne signifieront rien pour l'employeur (à moins d'avoir œuvré dans une grande compagnie internationale). C'est pourquoi il peut être conseillé d'accepter un premier emploi un peu en dessous de vos compétences et de vos prétentions salariales : cela vous permettra de faire vos preuves, postuler ensuite à l'interne ou encore de vous constituer des références d'employeur. La patience est le maître mot!

Un employeur peut aussi être inquiet du fait que vous restiez ou non au Québec et pour combien de temps. Allez-vous supporter l'hiver? Allez-vous vous habituer au pays, aux gens, au mode de vie etc? Rassurez votre interlocuteur sur votre capacité d'adaptation,

Le bilan de compétences

Un plus pour un CV adapté à la culture québécoise!

Pour savoir où trouver un conseiller d'orientation
www.orientation.qc.ca

Ordre des



du Québec



vosre souhait de vous établir au Québec au moins à moyen terme, et sur le fait que vous vous êtes bien préparés à cette immigration.

LA MAÎTRISE DU FRANÇAIS ET DE L'ANGLAIS

Tous les immigrants vous le diront, il est nécessaire de parler le français pour travailler au Québec. C'est un préalable et nous vous encourageons, si vous n'êtes pas francophone, à apprendre et perfectionner votre français avant votre départ au Québec et à votre arrivée (voir la rubrique consacrée à ce sujet, p. 117). En outre, la maîtrise de l'anglais est dans certains secteurs d'emploi un élément indispensable. Ainsi, si vous voulez décrocher une job ou évoluer professionnellement dans une entreprise ouverte sur le Canada et l'Amérique du Nord plus généralement, votre anglais devra être irréprochable. N'hésitez pas à le parfaire car la concurrence est rude (il se dit qu'à Montréal, 50 % des résidents sont bilingues).

LE MANQUE DE RÉSEAU

En tant que nouvel arrivant, votre cercle social est certainement restreint. Étant donné que la plupart des emplois se trouvent grâce au réseau, vous allez devoir redoubler d'énergie pour enrichir votre carnet d'adresses. La pratique du réseautage, une habitude tout à fait québécoise, vous aidera certainement à trouver votre premier emploi. Nombre d'immigrants témoignent également des bienfaits du bénévolat pour développer son intégration sociale et professionnelle. Reportez-vous aux chapitres du Guide consacrés à ces thèmes.

L'ADÉQUATION ENTRE SA FORMATION, SES EXPÉRIENCES ET LE MARCHÉ DE L'EMPLOI

Vous pourrez constater que pour occuper certains types de postes ou pour évoluer dans votre carrière, il sera nécessaire d'effectuer un retour aux études et/ou de suivre une formation d'appoint. Toutes les professions ne se pratiquent pas de la même façon d'un pays à un autre et vous familiariser avec la pratique et le contexte québécois est un pas de plus pour votre intégration socio-professionnelle. Dans cet objectif, le mentorat peut être un très bon outil! D'autre part, il est important de vérifier l'adéquation entre votre secteur d'activités et le

marché du travail québécois. Il y a peu de postes disponibles correspondant à votre profession ? Les réorientations de carrières, sans pour autant changer complètement de branche, sont possibles.

LA RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES ET DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES

Vous constaterez rapidement que vos diplômes et les noms des entreprises pour lesquelles vous avez travaillé ne seront pas pertinents pour le recruteur. Il est nécessaire, dans le cadre d'une profession ou d'un métier réglementé ou de candidature dans la fonction publique, de procéder à l'évaluation comparative de vos diplômes. Dans d'autres cas, la reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) peut s'avérer utile. Mais retenez surtout que lors d'un entretien, plutôt que le nom de l'école et de l'entreprise que vous avez fréquentées, c'est vos compétences et vos réalisations que vous devrez mettre en avant. Le recruteur s'intéressera concrètement aux projets sur lesquels vous

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC)

La reconnaissance des acquis et des compétences (RAC) en formation professionnelle et technique vise à obtenir un diplôme d'études professionnelles (DEP ou ASP) ou d'études collégiales (DEC ou AEC) dans son domaine d'expérience. L'un ou l'autre de ces diplômes est souvent exigé par les employeurs québécois pour accéder aux postes à pourvoir.

Avant d'entreprendre une démarche de RAC, il importe de prendre en considération les exigences des emplois disponibles et de s'assurer que le parcours de RAC choisi correspond au diplôme exigé et aux compétences que vous avez développées dans le métier, ici au Québec ou ailleurs. Informez-vous sur le sujet, c'est gratuit !

► Pour plus d'infos sur la RAC sur l'île de Montréal :

www.qualificationmontreal.com

514 748 4646

► Pour plus d'infos sur la RAC dans le reste du Québec :

www.reconnaissancedesacquis.ca/regions

avez travaillé et à vos réalisations: pensez à préparer votre entretien d'embauche en ce sens. S'il vous semble important de présenter une entreprise dans laquelle vous avez travaillé, alors faites une brève description de la taille de l'entreprise, ses activités, son rayonnement; ces quelques informations permettront de mieux envisager l'envergure de votre poste au sein de l'entreprise.

LES PROFESSIONS ET MÉTIERS RÉGLEMENTÉS

On ne le répétera jamais assez: prenez le temps de vérifier si votre métier ou profession est réglementé au Québec, au risque de ne pas pouvoir l'exercer. Les ordres professionnels montrent des ouvertures vers les immigrants formés à l'étranger, néanmoins beaucoup d'immigrants témoignent de la difficulté et de la longue procédure pour devenir membre d'un ordre, ainsi que des coûts élevés dans certains cas pour l'analyse de votre dossier. Renseignez-vous le plus tôt possible auprès de votre ordre.

Il faut également être conscient que faire partie d'un ordre professionnel ne vous garantit pas l'emploi. Vous devrez le chercher par vous-même et poursuivre vos efforts pour mieux connaître votre secteur d'activités et faire vos preuves.

JUSTIFIER LES PÉRIODES SANS EMPLOI DANS LE CV

À votre arrivée, vous allez passer quelques semaines, voire quelques mois, sans emploi. Vous pourrez tout à fait expliquer à l'employeur que vous étiez en recherche et que durant cette période, vous vous êtes familiarisé avec la société québécoise, que vous avez développé vos connaissances sur le secteur d'activités, que vous avez rencontré des professionnels, que vous vous êtes engagé dans des activités bénévoles... Bref, que vous êtes demeuré très actif et ouvert sur le Québec!

Trouver un travail et le garder. Lorsque vous aurez décroché votre premier emploi, mettez tout en œuvre pour le conserver! Le travail à la mode québécoise, les relations avec les collègues, le rythme des journées, toutes ces habitudes ne sont pas les mêmes que celles de votre pays d'origine. Posez-vous en observateur et essayez de faire ce que font les autres. Vous vous intégrerez d'autant mieux dans l'équipe.

Où apprendre l'anglais à Montréal ?

DES ÉCOLES DE LANGUE

Vous trouverez de nombreuses écoles de langues à Montréal. Il vous suffira de rechercher sur Internet et de trouver celle qui est la plus près de chez vous ou qui pratique les tarifs les plus avantageux. Regardez les commentaires des internautes pour vous donner une idée de la qualité de l'enseignement et du déroulement des cours.

LES UNIVERSITÉS

Les Universités anglophones McGill et Concordia proposent des cours d'anglais pour les adultes dans le cadre de la formation continue.

- McGill : www.mcgill.ca/conted/fr
- Concordia : <http://sarno.concordia.ca/conted/>

La faculté de l'Éducation permanente de l'Université de Montréal (UdeM) et le département Formation continue et perfectionnement de l'Université du Québec à Montréal (UQÀM) offrent également des cours d'anglais.

- UdeM : www.fep.umontreal.ca
- UQÀM : www.etudier.uqam.ca/perfectionnement

LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Plusieurs organismes d'accueil aux nouveaux arrivants offrent des cours d'anglais. Reportez-vous à la section du Guide consacrée aux organismes en employabilité pour connaître lesquels. La plupart pratiquent des tarifs à bas prix.

- Vous pouvez également fréquenter l'École internationale de langues du YMCA : www.ymcalangues.com

LES ÉCHANGES ET CONVERSATIONS

Certains préféreront se tourner vers les rencontres humaines. Le principe: deux personnes, une anglophone et une francophone, se retrouvent pour discuter pendant un temps déterminé en anglais et l'autre moitié de temps en français.

- Consultez le site <http://montreal.craigslist.ca/> pour trouver ces échanges

SORTIR EN PLEIN AIR ET PERFECTIONNER SON ANGLAIS: UNE IDÉE ORIGINALE!

Le projet Plein air interculturel de l'Association Récréative Milton-Parc (ARMP) offre aux nouveaux arrivants une très belle opportunité de découvrir les environs de Montréal lors d'une sortie sportive en plein air et de pratiquer en même temps son anglais en conversant avec les autres participants et l'accompagnatrice, professeur d'anglais.

- www.pleinairinterculturel.com
- www.miltonpark.org



LEILA

Pays d'origine : Tunisie

Au Québec depuis : 2011

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

Poste : Préposée-Inscription en ligne,

Groupe Pages Jaunes Canada

NE PAS SAVOIR PARLER ANGLAIS PEUT ÊTRE UN OBSTACLE

Originaire de la ville de Tunis, avant d'immigrer, je travaillais comme assistante de direction. J'ai choisi de m'installer au Québec car j'étais attirée par la qualité de vie proposée mais j'avais aussi l'envie de m'offrir de nouvelles perspectives professionnelles. Au Québec, une assistante de direction aura plus de responsabilités et de possibilités d'évoluer qu'en Tunisie. Mes objectifs à moyen ou long terme seraient d'atteindre un poste de gestionnaire. Avant d'immigrer, dans un premier temps, je me suis renseigné sur mon secteur professionnel, les salaires et les perspectives d'avenir grâce au site web d'Emploi-Québec. J'ai notamment découvert que je n'avais pas besoin de me former et d'acquérir de nouvelles compétences particulières pour exercer mon métier au Québec.

Dans l'attente de l'obtention de ma résidence permanente, j'ai commencé à distance à répondre à des offres d'emploi depuis la Tunisie. Mais ça n'a pas été concluant, je n'avais pas de retours ou alors les employeurs souhaitaient me rencontrer sur place...

UNE ENTREVUE 24H APRÈS M'ÊTRE INSCRITE DANS UNE AGENCE DE PLACEMENT

Une fois arrivée à Montréal, je me suis rendue au Centre de recherche de l'Emploi de l'Est pour suivre une formation d'une semaine d'adaptation au monde du travail québécois, suivie d'une autre formation de recherche d'emploi de 5 semaines. Mais, au bout de 4 semaines, mon CV était prêt et je me suis inscrite à Adecco, une agence de placement. 24h plus tard, j'avais déjà une entrevue ! Même si je n'ai pas été retenue pour ce poste, j'ai ensuite obtenu mon premier mandat temporaire chez Nespresso Canada en tant que

commis à la saisie des données. C'était un petit miracle pour moi, immigrante tunisienne, d'obtenir ce poste aussi rapidement et, de plus, dans une grande entreprise internationale ! Je m'estime plutôt chanceuse car je connais des immigrants qui ont dû attendre 2 ans avant d'obtenir un poste dans leurs compétences.

Mon mandat terminé, je suis restée sans emploi pendant un 1 mois avant de trouver un nouveau poste au siège du Groupe Pages Jaunes Canada, toujours via l'agence Adecco. J'ai débuté en tant que préposée-affectation des comptes clients puis j'ai évolué en tant que préposée-Inscription en ligne, poste que j'occupe toujours. Je suis très contente de mon poste actuel et de l'ambiance de travail, c'est exactement ce que je cherchais. C'est une compagnie ouverte sur l'immigration, j'ai des collègues de nationalités très différentes.

Au niveau des obstacles dans ma recherche d'emploi, je pense que j'ai été pénalisée au niveau de mon évaluation comparative des diplômes qui a pris énormément de temps : 13 mois ! J'ai raté des offres d'emploi très intéressantes à cause de ça, où les diplômes étaient exigés.

L'UTILISATION DE L'ANGLAIS AU QUOTIDIEN

Concernant les langues, je conseillerais à un futur immigrant qui veut s'installer à Montréal d'avoir un bon niveau d'anglais, en plus d'un très bon niveau de français. Surtout à Montréal, ne pas savoir parler anglais peut être un véritable obstacle dans la recherche d'un emploi. Je l'ai constaté concrètement où, à chaque entretien, j'ai eu le droit à plusieurs tests en anglais. De plus, au quotidien, il m'arrive souvent de devoir communiquer en anglais. Il faut aussi savoir, pour les futurs immigrants, qu'un bon niveau d'anglais, en plus du français, rapporte aussi des points supplémentaires dans la grille de sélection pour obtenir le CSQ.

Je conseillerais à tous les immigrants qui souhaitent venir au Québec, notamment les Maghrébins qui ont des délais d'attente particulièrement longs, de profiter de ce temps pour se préparer au maximum, améliorer ses compétences professionnelles pour présenter un très bon CV en arrivant.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

Au Québec, des services spécialisés d'aide à la recherche d'emploi sont offerts aux citoyens canadiens et aux résidents permanents. Toutefois, des services universels sont offerts à tous et à toutes, incluant les personnes de l'immigration temporaire et celles en attente du statut de réfugié. Ces centres, dont les services sont gratuits, vous donneront des informations précieuses sur les opportunités professionnelles, les méthodologies de recherche d'emploi, les programmes d'aide à l'insertion sur le marché du travail. Ils pourront vous accompagner dans vos démarches pour rédiger votre CV et préparer une entrevue d'embauche.

Les Centres locaux d'emploi (CLE) sont des entités d'Emploi-Québec. Il existe près de 150 CLE et points de service répartis dans les 17 régions du Québec. Ils offrent des services aux individus en recherche d'emploi : conseils, orientation, banque d'emplois, mise à disposition d'ordinateur, accès Internet...

Le personnel des CLE, après étude de votre profil professionnel, peut également vous référer à d'autres organismes spécialisés en employabilité : centres dédiés à la clientèle immigrante, à un secteur d'activités spécifique, à une entreprise d'insertion ou d'entraînement, etc.

Connaissez-vous les entreprises d'entraînement ?

Ce concept, né en Allemagne dans les années 1950, propose des lieux d'apprentissage virtuels pour les chercheurs d'emploi : toutes les activités d'une entreprise y sont recréées pour mettre le participant en condition réelle de travail. Il acquiert ainsi les connaissances nécessaires en bureautique, en informatique, en marketing, en comptabilité, en communication, en administration, en achat/vente, etc. Il apprend également à mener une recherche d'emploi efficace. Une piste à explorer pour les immigrants qui ont besoin de se familiariser avec des outils de travail et la culture des affaires au Québec !

- Réseau canadien des entreprises d'entraînement (RCEE) : www.rcee-cpfn.ca

Le Service de placement assisté à l'interne (SPAI) est un service public gratuit d'appariement, mis en place par Emploi-Québec, entre des candidats en recherche d'emploi et des entreprises de l'Île de Montréal ayant des postes à pourvoir. Un soutien financier (PRIIME) peut-être offert selon certains critères d'admissibilité.

Le Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT) offre la possibilité au travailleur de développer ses compétences selon le principe du compagnonnage. Au terme de son apprentissage, le travailleur se voit décerner un certificat de qualification professionnelle qui sera inscrit dans un registre d'état. Aussi, selon certaines conditions, un crédit d'impôt intéressant peut être octroyé à l'entreprise participante, ce qui devient un incitatif à l'embauche pour la personne immigrante.

Pour plus d'information et connaître les métiers admissibles au PAMT :

► <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/developper-et-faire-reconnaitre-vos-competences/qualification-professionnelle/qualification-volontaire/>

Pour en savoir plus sur ces programmes, communiquez avec le CLE le plus proche de chez vous :

► www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur/services.asp

Les Centres de recherche d'emploi (CRE) s'adressent à tous les chercheurs d'emploi.

Les services proposés par les CRE sont généralement les suivants :

- Informations sur le marché caché, les opportunités d'emploi, le réseautage, etc.,
- Ateliers de techniques efficaces de recherche,
- Rédaction de CV et lettres de présentation,
- Simulation d'entrevues et de négociations salariales,
- Counselling individuel,
- Bilan de compétences,
- Appui logistique (ordinateur, Internet, photocopieur...).

Renseignez-vous auprès du CRE le plus proche de chez vous pour connaître la gamme de ses services.

Les CRE sont des organismes à but non lucratif, financés notamment par Emploi-Québec. Certains services ne sont accessibles que si l'on est envoyé par un agent d'un CLE. Ces deux organismes sont donc complémentaires. Adressez-vous aux deux.

Quelques CRE proposent un accompagnement spécifique pour les personnes immigrantes. Reportez-vous au chapitre du Guide consacré aux services d'accompagnement vers l'emploi pour les immigrants.

► **Association des Centres de recherche d'emploi du Québec (ACREQ) :** www.cre.qc.ca

Les Carrefours jeunesse-emploi (CJE) s'adressent aux jeunes de 18 à 35 ans pour les accompagner dans leur recherche d'emploi ou retour aux études. Les services des CJE sont multiples :

- › aide à la définition de projets,
- › mise à disposition d'outils pour chercher un emploi,
- › conseils pour le retour aux études,
- › ateliers de travail sur l'entrepreneuriat, etc.

Des CJE ont mis en place des programmes spécifiques pour les immigrants qui ne se limitent pas à la tranche d'âge des 18-35 ans. N'hésitez donc pas à prendre contact avec eux pour un service sur mesure! Ils sont présents partout au Québec.

► **Réseau des Carrefours Jeunesse-Emploi :** www.cjereseau.org

Place aux jeunes en région

Vous souhaitez vous établir en région plutôt que dans un grand centre urbain? Vous êtes âgés entre 18 et 35 ans et possédez un permis de travail valide? Le programme Place aux jeunes en région (PAJR) est fait pour vous! Le réseau de PAJR peut vous aider à trouver la région qui vous convient et à rencontrer des employeurs et divers intervenants locaux au cours de séjours exploratoires, tout en vous accompagnant à distance dans vos démarches d'établissement. Le site Internet de PAJR présente une riche mine d'information indispensable pour vos recherches: portrait socio-économique des régions, offres d'emploi, ressources en entrepreneuriat et plus encore! Veuillez noter que la possession d'un permis de conduire, ainsi que d'une voiture pourrait constituer un atout indispensable pour votre établissement dans certaines régions.

► www.placeauxjeunes.qc.ca

Le Collectif des entreprises d'insertion du Québec

Regroupement des entreprises d'insertion du Québec, le Collectif a pour mission de promouvoir et de soutenir l'intégration sociale et professionnelle des personnes en quête d'un meilleur avenir, à travers un soutien aux entreprises d'insertion. Celles-ci sont des organismes communautaires et des entreprises d'économie sociale, dotées d'une mission d'insertion sociale. Leur spécificité est qu'elles répondent à des besoins de formation et d'accompagnement de personnes en sérieuses difficultés d'intégration au marché du travail. Contrairement aux entreprises d'entraînement, ce sont de véritables entreprises et les travailleurs en formation possèdent le statut de salarié.

Quelques exemples d'entreprises :

- Petites Mains qui propose des parcours en couture industrielle, réception et restauration – service à la clientèle
- Renaissance qui propose des formations de vendeur – trieur - caissier, de manutentionnaire, aide-camionneur, préposé à l'entretien ménager ou commis comptable
- La Corbeille Bordeaux-Cartierville pour des parcours de serveur aux tables, aide-cuisinier, préposé au service à la clientèle ou commis épicerie / étalagiste.

Il en existe 48 dans 12 régions.

➤ Consultez la liste sur le site internet : www.collectif.qc.ca

Où trouver une liste des organismes en employabilité ?

Table de concertation des organismes au service des personnes réfugiées et immigrantes (TCRI) :

➤ www.tcqi.qc.ca

Répertoire des organismes partenaires du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :

➤ <http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/partenaires/index.html>

Regroupement québécois des organismes pour le développement de l'employabilité (RquODE) :

➤ www.savie.qc.ca/rquode2

Répertoire des organismes spécialisés en employabilité d'Emploi-Québec :

➤ <http://employabilite.emploiquebec.gouv.qc.ca/>

De nombreux autres organismes communautaires offrent des services gratuits pour accompagner les immigrants vers le marché du travail. Intégrer un nouvel environnement professionnel n'est pas toujours simple: il vous faudra vous familiariser avec de nouveaux codes culturels, fonctionnements, pratiques, valeurs, habitudes... Il est fortement recommandé de fréquenter les salles multi-services de ces organismes, d'assister à leurs formations et de prendre rendez-vous avec leurs conseillers en employabilité.

Vous trouverez auprès de ces organismes des services tels que:

- des informations sur le marché du travail québécois, les normes du travail, les formations, la reconnaissance des acquis et des compétences, les équivalences de diplômes, mais aussi sur les habitudes et la vie quotidienne au travail,
- des renseignements sur les mesures d'aide à l'emploi pour les immigrants, les programmes de mentorat et de parrainage professionnel,
- des ressources utiles comme des sites Internet sur des secteurs d'activités spécialisés, des répertoires d'entreprises,
- des conseils pour refaire votre CV selon les normes au Québec et les compétences à valoriser auprès d'un employeur,
- des ateliers de recherche d'emploi et de préparation aux entrevues d'embauche,
- du counselling individuel,
- des supports logistiques: accès Internet, fax, téléphone, presse, documentation...

La formation «Objectif Intégration – Pour comprendre le monde du travail québécois», pilotée par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et dispensée par plusieurs organismes partenaires, vous donnera toutes les clés de compréhension du monde du travail au Québec et les ressources indispensables.

Plusieurs mesures gouvernementales proposent aux personnes immigrantes et aux personnes des minorités visibles une aide pour favoriser leur intégration sur le marché du travail. Veuillez noter que certaines initiatives ne s'adressent qu'aux jeunes, étant donné que le taux de chômage des jeunes issus des communautés culturelles ou minorités visibles est plus élevé que celui de l'ensemble de la population québécoise.

Les mesures qui suivent ont été conçues pour vous : prenez le temps d'en comprendre les modalités et les bénéfices que vous pourriez en retirer.

MESURES D'AIDE FINANCIÈRE POUR FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE

PROGRAMME D'AIDE À L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS ET DES MINORITÉS VISIBLES EN EMPLOI (PRIIME)

Emploi-Québec, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et Investissement Québec, proposent un programme conjoint visant à soutenir le recrutement et l'intégration au marché du travail de personnes qui vivent leur première expérience de travail nord-américaine dans leur domaine de compétence.

Si vous n'avez jamais occupé un emploi, en Amérique du Nord, dans votre domaine de formation et que vous êtes issus d'une minorité visible (personnes nées au Canada ou à l'étranger) ou que vous avez obtenu la résidence permanente depuis moins de 5 ans, il est possible que vous soyez éligible au programme PRIIME. Parce que vous êtes éligible, l'employeur qui souhaite vous embaucher pourrait alors recevoir une aide financière, selon certaines conditions, notamment si le poste qu'il offre correspond à vos compétences et votre niveau de qualification.

- <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/integrer-un-emploi/programmes-dintegration-a-lemploi/programme-daide-a-lintegration-des-immigrants-et-des-minorites-visibles-en-emploi-priime/>

LES ATELIERS DE RECHERCHE D'EMPLOI DE LA CITIM

► Un texte de la Clef pour l'intégration au travail des immigrants (CITIM)

« Je m'installe au Québec. Ça va être facile, il y a de l'emploi partout. Puis, c'est comme chez nous et on y parle français! » Voilà encore les représentations qu'on se fait du Québec à l'étranger. Mais... le Québec n'est ni la France en Amérique ni une Amérique française c'est bien plus complexe, car le Québec possède bien une identité en soi. Les gens, l'économie et le marché du travail, la culture, même le langage, sont différents. « Alors comment faire pour chercher du travail ? »

LA CITIM – (Clef pour l'Intégration au Travail des Immigrants) Sa mission vise à contribuer à l'intégration professionnelle au Québec des nouveaux arrivants français et francophones. La CITIM, c'est l'assurance d'avoir un service adapté à votre situation que vous soyez résident temporaire ou permanent. En activité depuis 1986, la CITIM reçoit un soutien financier du gouvernement du Québec et de celui de la France.

LES SERVICES

- › Atelier pour les travailleurs temporaires (PVT, conjoint, post-diplôme)
- › Atelier intensif de recherche d'emploi pour les résidents permanents
- › Accompagnement individuel en adaptation au marché du travail
- › Service d'information conseil en immigration
- › Cours d'anglais et d'informatique (DAO...)
à des tarifs très concurrentiels
- › Programme d'intégration pour les diplômés en génie de l'étranger
- › Atelier spécialisé sur le génie de la construction au Québec
- › Rencontres de réseautage avec des entreprises
- › Sessions S'adapter au monde du travail québécois - Vivre ensemble au Québec, en collaboration avec le MICC

L'ATELIER POUR LES RÉSIDENTS TEMPORAIRES PVT, POST DIPLÔME ETC...

Vous saurez comment mener à bien une recherche d'emploi payante au Québec. Vous apprendrez à rédiger un CV à la québécoise, vous

serez préparés à l'entrevue de sélection et enfin vous obtiendrez des informations sur le marché du travail au Québec : où chercher de l'emploi, comment approcher une entreprise, comment développer un réseau professionnel, les normes du travail et enfin comment aller à la rencontre de la société québécoise avec mes différences culturelles?

L'ATELIER INTENSIF DE RECHERCHE D'EMPLOI POUR LES RÉSIDENTS PERMANENTS

Vous apprendrez à mieux connaître le marché du travail québécois : découvrir sa réalité pour comprendre les attentes des employeurs. Vous apprendrez comment prospecter efficacement ce marché dont une partie est "cachée": construire vos réseaux de contacts, identifier les entreprises, aborder les employeurs directement par téléphone, cibler les offres d'emplois... Vous adapterez aussi votre CV et vos lettres de présentation. Vous saurez mieux comprendre les besoins des employeurs et ce qu'ils voudront savoir de vous, comment vous faire valoir auprès d'eux et apprendre à convaincre, enfin vous participerez à une simulation d'entrevue filmée sur vidéo afin d'ajuster discours et comportement face aux employeurs. Et tout ça avec l'accompagnement de professionnels.

Enfin en quelques chiffres, la CITIM c'est la satisfaction de nos clients à plus de 90%, un des rares organismes à accueillir les résidents temporaires (comme les PVT) à Montréal, un excellent taux de placement de nos participants et la possibilité de bénéficier d'un contact privilégié avec des entreprises.

► www.citim.org

« Je tiens à vous remercier de la qualité de votre intervention, j'ai vraiment apprécié votre démarche, pédagogie et la pertinence de vos conseils. »

- Jorge. A

« Atelier fait ! Je le conseille à tous les nouveaux arrivants, vraiment sympa, on rencontre des PVTistes comme nous, qui arrivent, tout frais ! On travaille sur notre CV à la canadienne et je trouve ça enrichissant car il y a de réels conseils, j'en ressors motivée pour trouver du boulot et surtout envie de montrer ce que je sais faire. »

- Virginie. F



PASSERELLE POUR L'EMPLOI EN RÉGION

Emploi-Québec et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) ont mis en place un service qui peut aider à trouver un emploi à l'extérieur de la région métropolitaine de Montréal.

Si vous habitez dans la région métropolitaine de Montréal (Île de Montréal, Longueuil et Laval), que vous cherchez un emploi à l'extérieur de cette région et que vous avez reçu votre résidence permanente depuis 5 ans ou moins, peut-être pouvez-vous bénéficier de ce service. Passerelle pour l'emploi en région peut vous aider à mieux connaître le marché du travail québécois et celui de votre secteur d'activités. Il vous accompagnera dans votre démarche de recherche d'un emploi dans une autre région et dans votre préparation à une entrevue. Vous pourrez également être remboursé de certains frais de déplacement et d'hébergement lors de l'entrevue de sélection et de déménagement si vous obtenez le poste.

Pour vous informer sur la mesure, il faut contacter l'un des 4 organismes de régionalisation situés à Montréal :

- **Le Collectif** : www.cfiq.ca
- **Promotion – Intégration – Société nouvelle (PROMIS)** : www.promis.qc.ca
- **Accueil liaison pour arrivants (ALPA)** : www.alpaong.com
- **Carrefour BLE (secteur agro-alimentaireseulement)** : www.carrefourble.qc.ca

PLACE À LA RELÈVE

Cette initiative du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et de la Ville de Montréal s'adresse aux employeurs montréalais et vise à soutenir l'intégration au marché du travail des jeunes, plus particulièrement ceux des minorités visibles, en facilitant leur accès à un premier emploi d'été formateur. Les employeurs obtiennent un accès à une banque de candidats âgés de 16 ans et plus référés par leur établissement scolaire sur la base de leurs résultats scolaires et de leur motivation à poursuivre leurs études. L'employeur recevra un montant forfaitaire pour l'embauche d'un jeune durant l'été.

- www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/jeunes/place-releve/index.html

PROGRAMMES DE MENTORAT PROFESSIONNEL

QUÉBEC PLURIEL

Depuis 2004, ce programme d'Emploi-Québec permet à des jeunes des communautés culturelles et des minorités visibles, ayant de la difficulté à s'insérer sur le marché de l'emploi, d'être accompagnés par un mentor, participer à des ateliers, recevoir des conseils d'orientation professionnelle. Six territoires sont concernés : Gatineau, Laval, Longueuil, Montréal, Québec et Sherbrooke.

► <http://emploiquebec.gouv.qc.ca/citoyens/trouver-un-emploi/services-daide-a-lemploi/programme-pour-les-communautes-culturelles-et-minorites-visibles-quebec-pluriel/>

PROGRAMME INTERCONNEXION

Piloté par la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, le programme Interconnexion, en partenariat avec Emploi-Québec, propose de mettre en relation des entreprises montréalaises avec des immigrants qualifiés (résidents permanents). Il est possible d'effectuer un stage non rémunéré d'un maximum de quatre semaines en entreprise. Les conférences sectorielles permettent de se familiariser

L'intégration en emploi : un répertoire d'initiatives et de programmes en ligne

Dans le cadre du programme Défi Montréal, un répertoire des services, projets et mesures destinés aux personnes immigrantes ou des minorités visibles, aux organisations et aux employeurs de l'île de Montréal a été mis en ligne par le Conseil régional des partenaires du marché du travail de Montréal. Il est possible de faire des recherches croisées en fonction de son profil et de ses besoins. Un outil bien utile pour vous familiariser avec le marché du travail québécois! Le site offre aussi également la possibilité de visionner des témoignages d'immigrants et d'employeurs embauchant des personnes immigrantes.

► www.travailimmigrants.com

avec un secteur d'activités et d'en identifier les acteurs clefs. Des journées découverte-carrière, des rencontres professionnelles ou de mentorat-express ainsi que des activités de réseautage permettent aux immigrants de se bâtir un réseau de contacts et aux entreprises de découvrir des employés potentiels. Enfin, les séances d'entrevues éclairées offrent l'occasion aux entreprises en recrutement d'approcher un maximum de candidats en un minimum de temps alors que les immigrants se font connaître auprès d'employeurs potentiels.

► www.ccmq.ca/fr/metropole/interconnexion/newcomers/

MENTORAT MONTRÉAL

Mentorat Montréal est un programme régional de mentorat pour professionnels immigrants qui a été développé par la CRÉ de Montréal, en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et en collaboration avec les entreprises et les organismes en employabilité. Ce programme vise à favoriser l'intégration des nouveaux arrivants qualifiés en emploi en leur proposant une relation d'échanges avec un mentor dans leur domaine. Ces derniers partagent leurs connaissances sur le milieu et la culture du travail dans la métropole et les conseillent dans leur démarche de recherches d'emploi.

En activité depuis 2011, le programme est actuellement en expansion tant sur le plan des secteurs d'activités touchés que des profils professionnels des mentorés. Les mentors proviennent de 65 employeurs, aussi importants que Samson Bélaire/Deloitte & Touche, la Société de transport de Montréal (STM), la Banque Royale, CGI, la Banque Scotia, KPMG, Radio-Canada, EY (Ernst & Young) et RONA. Ces entreprises se sont impliquées en identifiant des mentors au sein de leur personnel. Actuellement, 320 mentors contribuent au programme en étant jumelés à des personnes issues de l'immigration référées par 21 partenaires expérimentés en recherche d'emploi.

► **Mentorat Montréal :** www.mentoratmontreal.com

► **Conférence régionale des élus de Montréal :** www.credemontreal.qc.ca



Parmi

L'immigration,
un enrichissement
pour la collectivité


CRE
de Montréal

Qui cultive
le talent

récolte
le succès



INDA DUMINICA

Pays d'origine : Roumanie

Au Québec depuis : 2000

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

Poste : Mentor, Gestionnaire des ressources humaines pour le Canada, BMC Software

MON RÔLE DE MENTOR : UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE !

Avec mon mari, nous avons fait le choix de quitter la Roumanie au tournant du siècle car nous voyions le Québec comme une terre d'accueil et d'avenir pour notre famille. Titulaire d'un baccalauréat en finances, je me suis réorientée vers les ressources humaines dès notre arrivée à Montréal. Puis, après quelques expériences, j'ai été embauchée comme gestionnaire des ressources humaines pour la filiale canadienne d'une firme multinationale spécialisée en technologies de l'information, BMC Software.

J'ai connu le programme Mentorat Montréal en tant que membre du Conseil Stratégique d'Alliés Montréal, un projet porté par la CRÉ (Conférence régionale des élus) regroupant des entreprises qui conçoivent l'immigration comme une solution d'affaires. Je souhaitais proposer ce programme à l'ensemble des employés de BMC Software Montréal et j'ai donc décidé de le tester tout d'abord par moi-même pour pouvoir ensuite mieux le promouvoir au sein de l'entreprise.

ACCOMPAGNER UN MENTORÉ D'UNE NATIONALITÉ DIFFÉRENTE DE LA MIENNE

Après inscription au programme en tant que mentor, on m'a proposé différents profils de candidats. Je souhaitais avant tout accompagner un mentoré d'une nationalité différente de la mienne et j'ai donc choisi le profil de Marina, une immigrante brésilienne qui cherchait un emploi dans le domaine des ressources humaines. Une fois mon choix validé tout s'est déroulé ensuite très rapidement. Dès la première rencontre avec Marina, j'ai tout de suite accroché avec son profil et sa personnalité. Entre ma vie professionnelle et

personnelle, je n'avais pas énormément de temps à lui consacrer, alors on se voyait notamment pendant les pauses-midi. Marina a toujours su mettre à profit ce temps limité de façon très efficace. À la fin de chaque rencontre, je lui donnais des « mini-devoirs » à faire pour notre prochain rendez-vous. Par exemple, pour avoir une expérience québécoise de travail sur son CV, je lui ai conseillé de faire du bénévolat d'affaires. La semaine suivante, elle m'est revenue avec trois propositions et je l'ai aidée à faire un choix pertinent. Ensuite, entre chaque rencontre, je restais disponible par courriel et téléphone et j'essayais d'être la plus réactive possible pour répondre à ses questions. Je lui ai aussi ouvert mon réseau, par exemple, en partageant son profil à certains de mes contacts et je l'ai également recommandée pour qu'elle fasse son entrée au Conseil Stratégique d'Alliés Montréal.

Preuve de sa bonne attitude et de sa détermination, Marina a obtenu un emploi trois mois plus tard. Notre relation de mentorat s'est alors officiellement terminée, mais nous continuons de rester en contact en tant que collègues.

ENVIE DE RENOUVELER L'EXPÉRIENCE

J'ai tellement aimé mon rôle de mentor que j'ai tout de suite eu envie de renouveler l'expérience : j'accompagne donc en ce moment un nouveau mentoré. Je continue à faire du mentorat surtout pour moi-même, car ça ouvre de nouvelles perspectives, on se pose de nouvelles questions... En arrivant au Québec, j'ai été très touchée de l'accueil et de toute l'aide dont j'ai pu bénéficier. J'avais donc en quelque sorte une dette morale, de rendre ce qu'on m'avait généreusement donné. Le programme Mentorat Montréal répond en ce sens à mes attentes.

Chaque immigrant arrive au Québec avec sa propre culture, ses outils et sa vision du travail. Ce qui fonctionnait dans son pays d'origine ne fonctionnera peut-être pas au Québec, une phase d'adaptation est nécessaire. Je pense qu'un accompagnement individuel et personnalisé est indispensable et le mentorat est une solution efficace, qui bénéficie autant au mentoré qu'au mentor.

- **Portrait réalisé en partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, dans le cadre des programmes Alliés Montréal et Mentorat Montréal. Pour plus d'information, voir www.alliesmontreal.com**



MARINA MEDEIROS

Pays d'origine : Brésil

Au Québec depuis : 2012

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

Poste : Responsable RH et recrutement,
INSUM Solutions

LE MENTORAT, C'EST AUSSI UN SOUTIEN ET UN ACCOMPAGNEMENT MORAL

Originaire de Goiânia, j'ai immigré au Québec avec mon mari dans le but d'améliorer notre qualité de vie. Nous nous étions renseignés sur la province en nous rendant à des séances d'informations du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) à Rio de Janeiro.

Ayant obtenu un baccalauréat de psychologie au Brésil avec une spécialité en ressources humaines, je m'étais également informée sur les équivalences de diplômes et les démarches pour intégrer un ordre professionnel. D'ailleurs, depuis un an, je passe un certificat pour pouvoir ensuite intégrer l'Ordre des conseillers en ressources humaines agréés.

À mon arrivée au Québec, je n'ai pas tout de suite cherché un emploi mais j'ai repris les études en intégrant une maîtrise en relations industrielles à l'Université de Montréal pendant un trimestre. J'ai également suivi des cours de francisation gratuits proposés par le MICC. Parallèlement, j'ai découvert le Centre des femmes de Montréal. À la base je m'y étais rendue pour effectuer une reconnaissance des acquis et compétences mais j'ai découvert que l'organisme proposait également un accompagnement individualisé au niveau de la recherche d'emploi. J'ai ainsi pu bénéficier de nombreux conseils sur mon CV et mes compétences à améliorer. Le Centre des femmes de Montréal m'a également fait découvrir le programme de mentorat. J'ai trouvé le concept intéressant et je m'y suis inscrite.

J'AI TOUT DE SUITE ÉTÉ À L'AISE AVEC MA MENTOR

Puis, très rapidement, j'ai fait connaissance avec ma mentor, Inda, qui avait sélectionné mon profil pour m'accompagner. Dès la première rencontre, j'ai tout de suite été à l'aise avec elle. Je la sentais ouverte, c'était la bonne personne pour m'aider. Inda a toujours su être disponible pour moi. Je savais qu'elle avait de nombreuses obligations mais, même entre chacune de nos rencontres, elle me répondait toujours par courriel.

Dans un premier temps, nous avons travaillé sur mon CV puis nous avons regardé selon mon profil et mon expérience à quel type de poste et de salaire je pouvais prétendre. Elle m'a aussi conseillé d'effectuer du bénévolat pour ajouter une ligne d'expérience québécoise sur mon CV. Une excellente suggestion, j'ai vu la différence : avant mon bénévolat, sur une quarantaine de candidatures, je n'ai eu aucune réponse. Après mon bénévolat, sur une quinzaine de CV envoyés, j'ai eu de nombreux retours et j'ai passé 5 entrevues.

LE MENTORAT M'A OUVERT DE NOUVELLES PORTES

Inda m'a permis de franchir rapidement de nouvelles étapes au Québec. Elle a aussi su m'ouvrir des portes, me partager son réseau professionnel, ce qui m'a permis de connaître plus de gens dans les ressources humaines. Depuis la fin de notre mentorat, je reste toujours en contact avec elle, je la considère comme ma guide. Désormais, elle me conseille au niveau professionnel et répond à mes questions dans le domaine des ressources humaines.

Le mentorat, ce n'est pas seulement une aide pratique sur tous les outils liés à la recherche d'emploi. C'est aussi un soutien et un accompagnement moral. Au début, je me sentais seule, je ne savais pas par où commencer pour trouver un emploi. Inda a su me rassurer sur mes forces et m'a aidée à améliorer mes faiblesses. À moyen terme, j'aimerais également devenir à mon tour mentor.

- **Portrait réalisé en partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, dans le cadre des programmes Alliés Montréal et Mentorat Montréal. Pour plus d'information, voir www.alliesmontreal.com**

► En collaboration avec l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII).

CURRICULUM VITAE : VALORISER SES COMPÉTENCES

Faire ou refaire son CV implique de prendre du recul sur sa carrière professionnelle et de faire le point sur ce que l'on sait faire et ce que l'on a réalisé.

Il est très important de se rappeler qu'au Québec, un CV ne doit comporter ni photo, ni âge, ni statut civil ou autre mention qui pourrait être discriminante. Il est courant qu'un CV s'étende sur 2 voire 3 pages au maximum. Vous prendrez soin à numéroter les pages du CV, ainsi qu'à indiquer sur chaque page (inscrit au bas ou en haut) votre prénom et nom suivi de votre courriel : cela facilitera le travail du recruteur. D'autre part, le format du papier diffère de certains formats utilisés dans d'autres pays (A4 en France par exemple). Au Québec, il s'agit du format « lettre » (8,5*11) légèrement plus petit : attention donc à votre mise en page.

Il existe 3 types de CV en fonction de votre profil :

- **Le CV chronologique**, qui insiste sur les expériences de travail acquises dans un même secteur d'activité ou un même domaine d'emploi ; il met en valeur l'évolution de carrière,
- **Le CV fonctionnel** qui fait ressortir les compétences et réalisations lors d'expériences passées ; avantageux dans le cadre de changement de carrière, ou lorsque la personne n'a pas suivi une évolution toujours cohérente,
- **Le CV mixte**, combinaison des deux versions précédentes, peut s'avérer utile pour quelqu'un qui a souvent changé d'emploi.

Un CV à la façon québécoise doit faire ressortir les caractéristiques suivantes :

- **compétences ou savoir-faire** (connaissances techniques, méthodologiques, des outils, du secteur d'activités...),
- **aptitudes ou savoir-être** (capacités de leader, d'organisation, sens de la diplomatie...),
- **habilités** : maîtrise de langues, de logiciels... .



QUE VOULEZ- VOUS DEVENIR ET COMMENT Y PARVENIR?

Consultez la section Carrières du journal Métro publiée les lundis, mercredis et jeudis ainsi que les chroniques de notre expert Mario Charette.

journalmetro.com

Disponible sur iPad, iPhone et Android.

carrieresgagnantes.com

**PLUS DE 70 CARRIÈRES ET
200 ARTICLES RELIÉS**

métro 

journalmetro.com

Certains employeurs identifient un quatrième savoir : le savoir-devenir (être proactif, savoir anticiper, prévoir).

Il doit aussi mettre l'accent sur vos réalisations, c'est-à-dire vos contributions dans le cadre de vos fonctions dont vous êtes particulièrement fier. Pour chacune d'entre elles, préciser le résultat ou l'impact sur l'organisation et essayer de les quantifier ou qualifier le plus possible. Utiliser des verbes d'action au participe passé (ex : augmenté les ventes de l'entreprise de 20 %).

Chaque CV est particulier, mais voici les rubriques les plus importantes :

- **Profil :** une phrase résumant votre parcours. Par exemple : 8 ans d'expérience en travail administratif dont 5 dans le secrétariat juridique.
- **Sommaire des compétences et aptitudes :** présentez quelques points forts reliés à votre savoir-faire et savoir-être, en fonction de l'offre d'emploi à laquelle vous postulez. Par exemple : « organisation de réunion », « suivi du budget », « esprit d'équipe », « dynamique et motivée », « anglais : lu, écrit, parlé », etc. Ajoutez-y les compétences linguistiques et informatiques.
- **Expériences professionnelles :** elles peuvent être divisées en deux catégories. La première liste les expériences directement en lien avec le poste visé : elles sont précises dans les tâches réalisées, avec l'utilisation de verbes à l'infinitif si vous faites une description des tâches ou au participe passé si vous présentez vos réalisations. Utilisez le plus souvent possible, des verbes d'action. Par exemple, une fonction serait « animer des réunions d'équipe », et une réalisation serait « dirigé l'ensemble des opérations de production ». Le nom de l'entreprise pour laquelle vous avez travaillé a moins d'importance : c'est le poste que vous avez occupé qui doit être valorisé. Quelques mots permettant de cerner l'entreprise seront les bienvenus (taille, chiffre d'affaires, secteur, rayonnement). La 2^e catégorie d'expériences correspond aux autres postes effectués sans lien direct avec l'offre visée. La liste sera plus succincte et moins détaillée.
- **Formation :** cette rubrique indique les études suivies. Il peut être utile de rajouter l'équivalence par rapport au système d'éducation québécois. Préciser les dates de début et de fin de formation et les établissements fréquentés.

- › **Loisirs, bénévolat :** si certaines de vos activités bénévoles s'apparentent à une véritable expérience professionnelle, n'hésitez pas à la valoriser dans la partie du CV concernée. Le bénévolat est largement favorisé au Québec donc mettez-le en avant. De même, si vous avez fait un stage, considérez-le comme une expérience professionnelle. Indiquez uniquement les centres d'intérêt qui peuvent apporter quelque chose à l'employeur en vous ayant fait acquérir des aptitudes particulières comme le leadership ou la gestion du stress dans le sport de compétition par exemple.
- › **Références :** Indiquez que vous avez des références disponibles sur demande. Prévenez ces personnes qu'elles peuvent être contactées à votre sujet dans le cadre de votre recherche d'emploi.

LETTRE DE PRÉSENTATION (OU LETTRE DE MOTIVATION)

L'objectif de la lettre de motivation est de susciter l'intérêt du recruteur pour lui donner envie de vous rencontrer. Vous devez montrer à l'employeur que vous avez les compétences et les qualités pour le poste que vous convoitez.

Généralement, une lettre de présentation se présente comme suit : coordonnées de l'employeur en haut à gauche et coordonnées du candidat en bas.

Sa structure peut se résumer ainsi :

- › L'introduction doit toujours rappeler l'intitulé ou la référence du poste sur lequel on souhaite postuler.
- › Ensuite, l'expérience professionnelle est présentée en quelques lignes : il faut sélectionner celle en lien avec l'offre d'emploi.
- › Le 3^e paragraphe peut mettre en valeur vos qualités personnelles, avec l'idée que vous devez démontrer ce que vous pourrez apporter à l'employeur et ce qui ferait de vous un meilleur candidat que les autres.
- › Puis, une courte phrase rappelle que vous restez à la disposition de l'employeur pour une entrevue. Il n'est pas nécessaire d'utiliser une phrase de salutations formatée (comme, « veuillez agréer l'expression de mes sentiments distingués ») : « Cordiales salutations » convient tout à fait.



JIMENA

Pays d'origine : Mexique

Au Québec depuis : 2011

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

Poste : Assistance conseillère, La Maisonnée

SAVOIR RESTER OUVERT D'ESPRIT, SOURIANT ET DYNAMIQUE !

J'ai obtenu la résidence permanente grâce au système de parrainage, je suis mariée à un Québécois que j'avais rencontré quelques années précédentes à l'occasion d'un échange universitaire à Montréal. Au Mexique, j'ai effectué des études en Relations Internationales et je voulais trouver un emploi au Québec dans le communautaire et le développement social. Je pense que j'ai immigré au mauvais moment, juste au début de l'hiver ! C'est dur de passer d'une température moyenne au Mexique de 28°C à -5°C à Montréal. Et puis, au niveau des offres d'emploi, au mois de décembre, le marché est plutôt mort.

Je parle le français depuis la maternelle mais je voulais tout de même m'améliorer au niveau de l'écrit. J'ai suivi une session intensive de cours de français écrit au YMCA pendant un mois. Ça a été plutôt efficace et j'ai aussi pu me créer un premier réseau de contacts avec d'autres immigrants de nationalités différentes.

DES PORTES QUI SE FERMAIENT

Dans le même temps je souhaitais également commencer à me faire des premiers contacts dans le domaine communautaire mais c'est un milieu très fermé. J'ai également envoyé ma candidature pour plusieurs postes mais on me répondait que je ne correspondais au profil recherché ou que j'étais surqualifiée. J'ai donc essayé ensuite de cibler des postes de chargée de projet, correspondant un peu plus à mon expérience au Mexique mais je n'ai jamais eu de réponses, les portes se fermaient. Ce fut une période plutôt difficile où j'ai pensé plusieurs fois retourner au Mexique. Heureusement, mon mari était là pour me soutenir.

Finalement, après 9 mois de recherches infructueuses, j'ai contacté des organismes d'aide à la recherche d'emploi pour les nouveaux arrivants. Depuis mon arrivée, j'avais plutôt eu des échos négatifs à propos de ces organismes de la part d'autres immigrants donc je m'attendais à rencontrer des structures très bureaucratiques pas vraiment efficaces mais ça a été tout le contraire !

Dans un premier temps, je me suis rendue au CDEC de Rosemont-Petite-Patrie où on m'a redirigé vers l'organisme La Maisonnée car, en tant que nouvelle arrivante, cet organisme correspondrait mieux à mes besoins. Entre temps, j'avais pris mes billets pour retourner quelque temps au Mexique, faire une pause et me ressourcer. Je n'étais plus très sûre de mon avenir au Québec mais j'ai tout de même pris un rendez-vous avec une conseillère en emploi à la Maisonnée à mon retour de vacances et j'ai bien fait !

UN RENDEZ-VOUS AVEC UNE CONSEILLÈRE EN EMPLOI QUI SE TRANSFORME EN ENTREVUE D'EMBAUCHE

Lors du rendez-vous, après 15 min de discussion, la conseillère m'a proposé une entrevue d'embauche avec son responsable ! Ça faisait quelque temps qu'il recherchait quelqu'un correspondant à mon profil. Je n'étais pas prête et pas habillée pour une entrevue mais ça s'est bien passé ! Quelques jours plus tard, j'ai passé un deuxième entretien avec le responsable de l'organisme. Cette fois-ci, j'avais du temps mais je l'ai préparé à la mexicaine, c'est-à-dire avec les talons hauts, du parfum, des bijoux, des couleurs très flashy ! Ça a beaucoup fait rire mon mari qui m'a expliqué que ça ne fonctionnait pas comme ça au Québec : il faut s'habiller de façon plus classique et plus sobre.

L'entrevue s'est parfaitement déroulée, j'ai eu le poste et pris mes fonctions dès le lundi suivant. J'ai commencé à la Maisonnée comme assistante et, un an plus tard, je suis devenue conseillère en emploi. Je serais toujours reconnaissante envers les personnes qui ont crû en moi. Quand je reçois des immigrants, dans le cadre de mon travail, je leur conseille toujours de rester ouverts d'esprit, souriants, positifs, dynamiques et d'aller de l'avant.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

TIRER SON ÉPINGLE DU JEU EN ARRIVANT AU QUÉBEC !

► Un texte de Céline Chabée, coach certifiée, 7Acoach Expat

L'arrivée au Québec d'un immigrant francophone est motivée par une meilleure rémunération, un travail plus stimulant, un environnement professionnel plus agréable ou un désir d'entreprendre dans un nouveau pays, et surtout le désir de s'intégrer, de se réaliser pleinement.

Seulement voilà, entreprendre la recherche d'un nouvel emploi ou relever un nouveau défi dans une carrière est une chose, jumeler ce défi dans un contexte d'expatriation en est une autre. C'est un peu comme si vous deviez passer maître stratège dans un jeu dont il faudrait apprendre les règles en cours de partie.

AVANT DE VOUS LANCER DANS LA PARTIE (OU « DE JOUER LA GAME » ...)

En vous expatriant, vous avez démontré que le changement ne vous fait pas peur. Vous avez des atouts, mais les connaissez-vous vraiment ? Vous devez maîtriser parfaitement votre carte d'identité professionnelle : traits de personnalité, compétences, réalisations, valeurs, facteurs de motivation, etc. Votre CV en sera le reflet en respectant les critères de présentation utilisés au Québec.

La partie peut avoir lieu dans les deux langues officielles, préparez-vous en conséquence. Votre niveau d'anglais mérite-t-il un renforcement ? Vous maîtrisez certes la langue française, mais quelle est votre aisance avec les subtilités locales ?

Une fois votre cheminement de carrière retracé, vient la question de l'objectif professionnel en soit. Quel marché et quelle position ciblez-vous ? Certains interlocuteurs vous inciteront à rebondir sur la première chance qui s'offre à vous, argumentant que l'essentiel est de décrocher la « première expérience québécoise », bref, « de semer à tout vent et de voir ce qui pousse »... Résistez à la tentation de répondre à votre besoin de sécurité, accordez-vous quelques temps pour définir votre porte d'entrée sur le marché.

Si vous démarrez avec une jobine, elle doit cependant rester transitoire et vous permettre de gagner la confiance de votre employeur, d'illustrer vos compétences et d'accéder rapidement à l'échelon supérieur.

FAITES VOTRE PLAN DE MATCH ET LANCEZ-VOUS À 100%...

Quelle stratégie adopter pour mener à bien votre projet ?

En quoi votre CV reflète-t-il l'adéquation la plus parfaite entre vos réalisations et les critères de sélection de la position que vous visez ?

Bâissez une trame générale de votre CV, puis adaptez-le en fonction de votre interlocuteur ou de l'utilisation que vous en faites.

Combien de temps êtes-vous en mesure de consacrer à votre recherche ? La réponse aux offres, l'organisation de votre suivi, les recherches multiples sur le milieu, les compagnies ou les actualités du marché, l'utilisation des réseaux sociaux, représentent autant d'actions clés à prioriser et rempliront facilement l'agenda d'un chercheur d'emploi engagé.

Vos chances de succès diminuent avec le manque de persistance et d'organisation. Votre première job à temps complet est votre recherche d'emploi, engagez-vous à 100 % dans le processus !

À TOUT MOMENT, À VOS MARQUES, PRÊTS, RÉSEAUTEZ !

80 % des offres d'emploi ne sont pas publiées et appartiennent au « marché caché ». C'est votre chance ! Avec une stratégie bien pensée, vous serez moins exposé à la concurrence.

« Réseauter » va bien au-delà de l'utilisation du nom de quelqu'un pour contacter une autre personne. Les réseaux les plus solides sont souvent ceux pour lesquels on partage davantage d'information qu'on en obtient. Posez-vous la question de la façon dont vous pouvez contribuer à enrichir le réseau convoité, plutôt que de chercher à obtenir à tout prix un nom, une opportunité d'emploi ou d'affaires.

Au cours des entrevues, soyez prêt à jouer le jeu jusqu'au bout ! Les recruteurs adorent se lancer dans le « role play », la mise en situation. L'entrevue occasionnera souvent des questions très pratiques. L'objectif n'est pas de vous déstabiliser mais bien d'évaluer comment vous réagiriez en situation réelle. Faites-vous confiance, laissez-vous aller, vous êtes déjà en poste, comment agiriez-vous ?

► www.7acoach.com/blog/expat/
Courriel : celine@7acoach.com
Téléphone : 514 952 6980
Skype : celine-7acoach



7Acoach
TON POTENTIEL. TA VOLONTÉ. TA FORCE.

QUELQUES CONSEILS :

- Éviter de répéter ce qui est écrit dans votre CV.
- Ne pas commencer toutes les phrases par JE mais les tourner de façon à répondre aux besoins de l'entreprise; préférer les tournures de phrases positives.
- S'adresser à la bonne personne; avoir pris les renseignements nécessaires avant.
- Être concis, la lettre ne doit pas dépasser une page, précis et facile à lire.
- Dactylographier la lettre (pas de lettre manuelle).
- Mettre en évidence les qualifications, les réalisations et les caractéristiques personnelles correspondant au poste.
- Personnaliser la lettre en fonction de l'entreprise et de la fonction, à chaque fois que vous postulez.

ENTREVUE D'EMBAUCHE : CONCRÉTISER SON EXPÉRIENCE

L'entrevue a pour but de permettre au recruteur de vous connaître, de vérifier l'adéquation de votre profil au poste, d'appréhender votre personnalité, d'évaluer si vous pourriez vous intégrer dans l'équipe et avoir une bonne alchimie avec les autres membres. Il cherche simplement à trouver le candidat qui correspondra le mieux au poste. Il s'agit donc de lui prouver que c'est bien vous !

AVANT L'ENTREVUE

Il est important de bien se préparer lorsqu'on est convoqué à une entrevue.

Prenez des renseignements sur l'entreprise (site Internet ou autre), posez-vous les questions susceptibles de vous être demandées par le recruteur et préparez-vous à y répondre (vous trouverez une petite liste de questions ci-dessous). Étudiez votre itinéraire et les moyens de vous rendre sur place de manière à arriver en avance le jour J, pensez à choisir une tenue soignée pour vous montrer professionnel. Vous aurez peut-être entendu que les Québécois se fient moins aux apparences : il n'empêche qu'il sera apprécié que vous n'ayez pas une

Conseils pour mettre les chances de votre côté dans la recherche d'emploi

Vous avez repéré un poste que vous souhaiteriez occuper? Vous êtes prêt à envoyer votre candidature? Voici quelques conseils pour mettre toutes les chances de votre côté :

- › Suivez bien les instructions de l'employeur : par exemple, si l'employeur demande à ce que les candidats mettent le numéro de l'annonce dans l'objet de leur candidature, n'oubliez pas de l'indiquer. S'il demande que le CV et la lettre de présentation soient dans un même document, ne lui envoyez pas deux documents distincts.
- › Ne répondez pas à une offre d'emploi pour laquelle vous êtes sur ou sous-qualifié : vous allez perdre votre temps et celui de l'employeur. Ne vous dites donc pas : « je n'ai rien à perdre » : il faut être rigoureux dans sa recherche et cibler correctement ses candidatures.
- › Utilisez les mots clés de l'annonce : en effet, certains employeurs ont recours à des logiciels d'extraction de données qui repèrent des mots clés et y associent un CV. À ce titre, il est préférable de faire parvenir le CV et la lettre de présentation en format de texte et non en PDF.
- › Arrivez à l'heure à l'entretien d'embauche : la ponctualité est de mise au Québec. Arrivez même une dizaine de minutes à l'avance : cela vous permettra d'observer l'environnement.
- › Parlez en positif de vos précédentes expériences professionnelles : un recruteur n'a pas de temps à perdre à vous entendre formuler des reproches à l'encontre de l'entreprise dans laquelle vous avez travaillé.
- › Respectez le temps que le recruteur a annoncé au début de l'entretien : s'il a indiqué que vous disposiez d'une demi-heure, à vous de maîtriser le temps et de dire l'essentiel dans le délai imparti.
- › Ne relancez pas sans cesse au téléphone le recruteur suite à l'entrevue : il risque de se lasser de vous. La bonne attitude est de compter environ 15 jours après la date de clôture des entretiens pour recontacter l'employeur.
- › Remerciez l'employeur suite à l'entretien : il sera apprécié que vous envoyiez un bref courriel à la personne que vous avez rencontrée pour la remercier de la qualité de vos échanges et lui confirmer que vous êtes très motivé par le poste.

► *Merci à l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)

tenue décontractée.

Au besoin, faites appel à un conseiller en emploi qui pourra vous préparer au déroulement d'une entrevue au Québec et vous entraîner à répondre à d'éventuelles questions afin de bien présenter. Des organismes financés par Emploi-Québec offrent des services de préparation à l'entrevue.

DÉROULEMENT DE L'ENTREVUE

La première étape, la prise de contact est déterminante puisque la première impression que laisse le candidat va souvent influencer le reste de l'entrevue. Une bonne présentation est donc indispensable. Soyez souriant, sûr de vous et calme. Une poignée de main ferme sera toujours appréciée.

Laissez l'employeur entamer la conversation et diriger l'entrevue. Au Québec, il cherchera bien souvent à vous mettre à l'aise. Il est important de bien regarder les gens présents dans les yeux.

Prenez garde au tutoiement : il est spontané au Québec, mais n'indique absolument pas que vous pouvez avoir plus de familiarité. Si le recruteur vous tutoie, continuez à le vouvoyer, sauf s'il vous propose de le tutoyer.

L'entrevue se poursuit ensuite par un échange d'informations souvent via une série de questions.

QUELQUES QUESTIONS COURANTES :

- Présentez-vous
- Pourquoi pensez-vous être un bon candidat pour le poste ?
Qu'est-ce qui vous rend meilleur qu'un autre candidat ?
- Citez-moi vos 3 principales qualités, et vos 3 principaux points à améliorer ?
- Parlez-moi d'une situation difficile que vous avez rencontrée dans vos précédentes expériences de travail et comment vous vous en êtes sorti ?
- Avez-vous déjà travaillé sous pression et comment l'avez-vous gérée ?
- Qu'est-ce que votre ancien employeur dirait de vous ?
- Comment vous vous voyez dans 5 ans ?

- › Pourquoi vouloir travailler chez nous ?
- › Qu'avez-vous compris du poste à pourvoir ?
- › Quelle serait, pour vous, votre plus grande réalisation ?

Le recruteur appréciera des réponses courtes et précises basées sur des exemples concrets. N'hésitez pas à expliquer une situation difficile à laquelle vous avez été confronté dans le cadre professionnel et les solutions que vous avez mises en œuvre pour surmonter l'obstacle.

N'oubliez pas que les compétences se trouvent partout : dans la vie professionnelle, mais également personnelle, sociale, sportive... Pour les candidats ayant encore peu d'expériences, il est tout à fait positif de parler de ses compétences et aptitudes hors champ du travail (par exemple, celles que vous avez développées dans un engagement associatif).

Certains candidats peuvent se sentir déstabilisés par le rythme de l'entrevue. Au Québec, les temps de pause dans la conversation sont naturels. Ne vous sentez pas gêné par quelques secondes de silence et n'en profitez pas pour le combler à tout prix : vous risquez de tenir des propos inutiles à l'entrevue.

À LA FIN DE L'ENTRETIEN

Il sera bienvenu que vous posiez une ou deux questions sur l'entreprise : cela prouvera que vous avez un intérêt réel et que vous êtes curieux et motivé. Vous pouvez également demander des précisions au niveau du salaire. Pour terminer, remerciez votre interlocuteur pour le temps qu'il vous a accordé et réexprimez votre motivation pour le poste. Mettez-vous également d'accord sur la poursuite du processus d'embauche.

RAPPEL DE QUELQUES ÉLÉMENTS CLÉS DE PRÉSENTATION

- › Avoir une poignée de main ferme
- › Regarder son interlocuteur dans les yeux
- › Être souriant et calme
- › Conserver le vouvoiement sauf si l'employeur souhaite le contraire.



DOINA

Pays d'origine : Moldavie

Au Québec depuis : 2013

Statut à l'arrivée au Québec : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

Poste : Professeure de français, Collège Canada

DES FORMATIONS POUR M'ACCOMPAGNER DANS MA RECHERCHE D'EMPLOI

En Moldavie, j'étais professeure de français et interprète français / roumain / russe à l'Alliance française et au sein d'autres organismes internationaux.

J'ai fait le choix d'immigrer au Québec pour des raisons économiques et sociales malgré le fait que j'aime la Moldavie, ce jeune pays en voie de développement. J'ai découvert le Québec une première fois en 2010 à l'occasion d'un stage pédagogique et j'ai tout de suite aimé la politesse, la gentillesse, le respect des gens et les valeurs de la société québécoise. J'ai dû attendre environ 3 ans avant d'obtenir ma résidence permanente.

Avant d'immigrer, je m'étais renseignée sur le Québec depuis la Moldavie en consultant les sites du Ministère de l'Immigration et d'Emploi-Québec. Lors de mon stage en 2010, je m'étais aussi rendue compte qu'il y avait un besoin de main-d'œuvre dans l'enseignement du français.

UN CV ET DES LETTRES DE MOTIVATION PAS ADAPTÉS AU FORMAT QUÉBÉCOIS

À mon arrivée, j'ai essayé de répondre à une offre d'emploi d'interprète que j'avais vu dans un journal mais je n'ai jamais eu de retour. Je pense que c'était à cause de mon CV et ma lettre de motivation qui n'étaient pas adaptés au format québécois. Je me suis aussi rendue à des foires à l'emploi avec des cartes de visite où j'ai notamment rencontré une entreprise intéressante pour mon profil mais, même chose, je n'ai jamais eu de retour malgré un premier bon contact.

DES STAGES D'INTÉGRATION ET DE RECHERCHE D'EMPLOI AVEC L'HIRONDELLE

En parallèle, un contact de mon réseau m'avait parlé de L'Hirondelle, un organisme d'accueil et d'intégration des immigrants. Je m'y suis inscrite et j'ai participé au stage « Objectif intégration », pendant une semaine, où je me suis familiarisée avec la culture québécoise, le marché du travail local, les premières démarches... Ensuite, j'ai participé à un deuxième stage, « Méthode Dynamique de Recherche d'Emploi » beaucoup plus axé sur la recherche d'emploi où j'ai pu travailler sur mon CV, préparer des entrevues...

J'ai ensuite continué à envoyer une dizaine de candidatures personnalisées. Finalement, j'ai reçu une réponse positive pour un poste de professeure de français au Collège Canada.

Au total, ma recherche d'emploi a duré quasiment 4 mois. Même si ça peut paraître rapide, j'ai quand même eu quelques doutes. Les formations proposées par L'Hirondelle m'ont justement permis de positiver et ne pas perdre confiance. C'est aussi un vrai soutien psychologique.

En tant qu'immigrant, il est important de se laisser du temps pour s'adapter, accepter certaines différences et ainsi prouver à l'employeur que l'on est prêt à travailler et en mesure de le faire.



Pour lire l'intégralité du témoignage :

www.immigrantquebec.com/temoignages/

- Un texte du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)

GÉNÉRALITÉS

- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : www.mess.gouv.qc.ca
- Ministère du Travail : www.travail.gouv.qc.ca
- Commission des normes du travail du Québec : www.cnt.gouv.qc.ca
- Information sur le marché du travail (IMT) :
<http://imt.emploiuebec.gouv.qc.ca>
- Travailler au Canada : www.travailleraucanada.gc.ca

CONSULTER DES OFFRES ET/ OU DÉPOSER UN CV

SITES PUBLICS :

- Emploi Québec : <http://emploiuebec.gouv.qc.ca/>
- Placement en ligne (PEL) d'Emploi-Québec :
<http://placement.emploiuebec.gouv.qc.ca>
- Guichet emplois de Service Canada : www.guichetemplois.gc.ca
- Québec en tête : www.quebecentete.com

SITES PRIVÉS :

- Jobboom : www.jobboom.com
- Workopolis : www.workopolis.com
- Monster Canada : www.monster.ca
- Eluta Canada : www.eluta.ca
- Job au Québec : www.jobauquebec.com

Vous êtes un nouvel arrivant? Un aide-mémoire indispensable d'Emploi-Québec

Emploi-Québec de l'Île-de-Montréal a préparé à votre intention un aide-mémoire qui précise les étapes essentielles pour réussir votre intégration en emploi. Cet outil vous guide vers des ressources utiles pour maximiser votre démarche et vous soutenir dans votre intégration en emploi.

- http://emploiuebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/06_emp_aide-memoire_2014.pdf

MOTEURS DE RECHERCHE D'EMPLOIS

- Jobs.ca : www.emplois.ca
- Indeed.ca : <http://ca.indeed.com>
- Jobs Kebek : www.offres-emplois.ca
- Option-Carrière.ca : www.option-carriere.ca

SITES POUR LES PERSONNES IMMIGRANTES

- Abacus RH, service personnalisé de placement en emploi aux personnes qualifiées nouvellement immigrées au Québec : www.abacustalent.com
- Emploi Nexus (spécialisé dans l'aérospatiale, les sciences de la vie et technologies de la santé, les technologies de l'information et des communications) : <http://emploiexus.com>
- L'intégration en emploi, un répertoire de ressources et d'initiatives sur l'emploi à Montréal : www.travailimmigrants.com

SE FAIRE CONSEILLER ET ORIENTER SUR LE MARCHÉ DE L'EMPLOI, RÉDIGER SON CV ET SA LETTRE DE PRÉSENTATION

- Sur le site d'Emploi-Québec, il est fort utile de télécharger le Guide pratique de recherche d'emploi qui fourmille de ressources, d'informations, de conseils pour faire une recherche efficace : <http://emploiquebec.gouv.qc.ca/citoyens/trouver-un-emploi/organiser-sa-recherche-demploi/>
- Centres locaux d'emploi (CLE) : www.mess.gouv.qc.ca/services-en-ligne/centres-locaux-emploi/localisateur
- Centres de recherche d'emploi (CRE) : www.cre.qc.ca
- Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/emploi/chercher-trouver/curriculum.html
- Réseau des Carrefours Jeunesse Emploi du Québec : www.rcjeq.org
- Sans oublier tous les organismes à Montréal ou en région qui proposent de l'aide, de l'orientation et de l'accompagnement en emploi.

HANDICAP

- Handicapemploi.com, le 1^{er} site de recrutement en ligne pour travailleurs handicapés au Canada : www.handicapemploi.com

LES SÉANCES D'INFORMATION OFFERTES AUX PERSONNES IMMIGRANTES

► Un texte du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC)

Pour faciliter votre installation et participer pleinement à la vie québécoise, vous pouvez bénéficier de séances d'information gratuites offertes par le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) :

- › Séance d'information sur le Québec
- › Séance de groupe sur les Premières démarches d'installation.
- › Session Objectif Intégration (auparavant intitulée S'adapter au monde du travail québécois / Vivre ensemble au Québec).
- › Séances d'information sur la vie et l'emploi en région
- › Séances d'information sur le Québec

Ces séances sont offertes dans différents territoires, notamment, en Amérique latine, en Asie et en Europe pour les personnes désirant immigrer au Québec.

Il est dorénavant possible d'y assister en ligne depuis son ordinateur personnel. Il suffit d'avoir une connexion Internet à haut débit et de s'inscrire en remplissant la section « Séances d'information en ligne » sur le site du MICC.

Pour connaître les lieux et horaires de ces séances :

- www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/fr/services/seances-information.html

SÉANCE DE GROUPE SUR LES PREMIÈRES DÉMARCHES D'INSTALLATION

Cette séance d'une durée de 3 heures porte sur les démarches que les personnes immigrantes doivent entreprendre, dans les premiers jours suivants leur arrivée, afin de réussir leur installation au Québec. Elle est offerte par des organismes communautaires à Montréal, Laval, Gatineau, Québec et dans l'agglomération de Longueuil. Ces séances s'adressent aux personnes nouvellement arrivées au Québec qui maîtrisent le français.

Pour en savoir plus sur cette séance :

- immigration-quebec.gouv.qc.ca/pdi

Vous pouvez vous inscrire en ligne à cette session à partir du lien suivant :

- immigration-quebec.gouv.qc.ca/rendezvousenligne

SESSION OBJECTIF INTÉGRATION

Elle est particulièrement appréciée. Elle vise à faciliter l'intégration à la société québécoise tout en permettant aux nouveaux arrivants de mieux comprendre les valeurs communes de la société québécoise et le monde du travail québécois. Elle est offerte le jour (sur une période d'une semaine), le soir (sur une période de deux semaines) ou les soirs et la fin de semaine (sur une période d'une ou deux semaines). Cette session comporte 8 modules de 3 heures chacun qui doivent être suivis l'un à la suite de l'autre. La participation à tous les modules permet d'obtenir à la fin de la formation une attestation qui donne accès à certains services spécialisés d'Emploi Québec, notamment des services d'accompagnement dans les démarches vers l'emploi. Elle est offerte par des organismes communautaires à Montréal, Laval, Gatineau, Québec, Sherbrooke et dans l'agglomération de Longueuil. Cette séance s'adresse aux personnes nouvellement arrivées au Québec qui maîtrisent le français.

Pour en savoir plus sur cette session :

► immigration-quebec.gouv.qc.ca/objectif-integration

Vous pouvez vous inscrire en ligne à cette session à partir du lien suivant :

► immigration-quebec.gouv.qc.ca/rendezvousenligne

SÉANCES D'INFORMATION SUR LA VIE ET L'EMPLOI EN RÉGION

Ces séances s'adressent à toutes les personnes immigrantes qui résident actuellement dans la région de Montréal, Laval et agglomération de Longueuil et qui envisagent de s'installer ailleurs au Québec.

► Pour en savoir plus sur ces séances : www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/FR/REGION/sessions-regions/index.html

Vous pouvez vous inscrire en ligne à cette session à partir du lien suivant :

► <http://immigration-quebec.gouv.qc.ca/regions/>

CRÉER SON ENTREPRISE

Les PME sont très nombreuses au Québec. Nombre d'immigrants y viennent pour monter leur entreprise, soit parce qu'ils possèdent déjà un savoir-faire, soit parce que cela fait partie du rêve de l'immigration et du voyage. Quelles que soient vos motivations, créer une entreprise au Québec est d'une facilité surprenante. La faire vivre et croître peut se révéler plus ardu et nombre d'entreprises ne dépassent pas leur un an d'existence. Soyez conscient de tous les enjeux pour faire de votre projet une réussite!

@ Pour une information complète et détaillée sur la création d'entreprise au Québec, téléchargez gratuitement notre guide *Entreprendre au Québec*:

► www.immigrantquebec.com/telecharger-les-guides

LES DIFFÉRENTS STATUTS JURIDIQUES DES ENTREPRISES

En tant que créateur d'entreprise, vous allez devoir choisir sa structure juridique en fonction de vos projets, vos besoins, vos objectifs. Votre plan d'affaires et vos prévisions vous aideront à adopter la forme juridique adaptée.

L'ENTREPRISE INDIVIDUELLE

Souvent appelée travailleur autonome ou entreprise à propriété unique, l'entreprise individuelle et l'entrepreneur ne forment qu'une seule et même entité dont le second est entièrement responsable.

En fait, l'entreprise ne possède rien, tous ses biens sont au nom du propriétaire. Celle-ci est donc considérée comme une personne physique.

L'entreprise peut porter le nom et le prénom du travailleur autonome.

Structure juridique la plus simple et la moins coûteuse, elle est souvent privilégiée par les immigrants. Attention cependant au risque que vous prenez car vos finances personnelles sont engagées dans l'entreprise. L'entrepreneur est responsable à 100 % des profits, des pertes et des dettes de l'entreprise.

LA SOCIÉTÉ EN NOM COLLECTIF

À la frontière entre l'entreprise individuelle et la société par actions, la société en nom collectif doit être créée par un minimum de deux personnes, s'associant par écrit ou verbalement pour former une société de personnes.

L'immatriculation est obligatoire pour ce genre d'entreprise et son nom doit inclure sa forme juridique à savoir société en nom collectif ou SENC. Son fonctionnement est relativement simple et engendre peu de frais. Tout comme la compagnie, la société en nom collectif possède ses propres biens, a ses propres droits et obligations. Par contre, elle ne présente pas de personnalité juridique distincte et les associés ont une responsabilité illimitée par rapport à ses dettes. À noter que les associés sont solidaires entre eux par rapport aux dettes de l'entreprise donc le paiement des dettes peut être demandé à un seul associé si les autres n'ont pas les moyens de payer.

Lors de la déclaration annuelle, les bénéfices sont repartis entre les associés qui doivent les inclure dans leur propre déclaration de revenus.

Cette forme d'entreprise est souvent utilisée par les professionnels (avocats, médecins, ingénieurs, etc. pour partager un bureau commun).

LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE

La société en commandite est également une société de personnes morales (autre société) ou physiques, tout comme la société en nom collectif. Elle est constituée d'un nom commandité et de commanditaires.

Le commandité est responsable de la partie opérationnelle de l'entreprise et de son administration. Les commanditaires investissent en argent ou en biens dans la société. Cette forme d'entreprise se retrouve plus particulièrement dans le secteur financier et dans l'exploration ou l'exploitation des ressources naturelles.

LA SOCIÉTÉ PAR ACTIONS OU COMPAGNIE

La société par actions représente une entité distincte des fondateurs, sous forme de personne morale. Créée par un ou plusieurs individus, elle a ses propres droits et obligations.

Le patrimoine de la compagnie lui appartient et les actionnaires ne sont propriétaires que des actions qu'ils détiennent. Cette distinction permet de ne pas engager les biens personnels des actionnaires en cas de dettes de la compagnie. Leur responsabilité financière est limitée à leur mise de fonds. Cependant, certains investisseurs et (surtout) certains fournisseurs vont demander à ce que les actionnaires se portent caution pour limiter les risques. Aussi, la compagnie peut continuer même sans la présence du promoteur initial.

Généralement, son principal objectif est de générer des profits à redistribuer aux actionnaires. Elle est dirigée par un conseil d'administration élu par l'assemblée des actionnaires en fonction du nombre d'actions détenues.

Par contre, les démarches et le fonctionnement d'une telle entreprise sont plus complexes et plus coûteux. Il ne s'agit donc pas de créer une compagnie si vous n'avez pas de raisons valables de le faire.

L'entreprise peut être créée ou incorporée sous la loi québécoise ou fédérale, dépendamment du lieu du siège social, de l'étendue des activités, des démarches et coûts de constitution, et des exigences gouvernementales, ainsi que du marché visé par l'entreprise.

La loi sur les sociétés par actions du Québec (auparavant loi sur les compagnies du Québec) a été modifiée le 14 février 2011. Le choix entre les deux incorporations dépend de la composition du conseil d'administration (membres non-résidents canadiens), de l'étendue géographique de l'activité envisagée et du type d'activité de la société (en fonction de la législation fédérale ou provinciale applicable). Les sociétés fédérales doivent comprendre un minimum de 25 % du conseil d'administration composé de membres résidents canadiens.

Les sociétés québécoises n'ont pas cette obligation. Le choix du nom est important, car il peut s'avérer une difficulté lorsqu'on veut utiliser une marque. Les deux autorités fédérales et provinciales accordent beaucoup d'importance au choix du nom. Au Québec, ce nom doit être français. Il est toutefois possible de ne pas choisir de nom et d'utiliser un numéro.

- **Registraire des entreprises du Québec (rubrique Démarrer son entreprise) :** www.registreentreprises.gouv.qc.ca
- **Industrie Canada - Corporations Canada :** www.ic.gc.ca/eic/site/cd-dgc.nsf/fra/accueil

LA COOPÉRATIVE, L'ORGANISME À BUT NON LUCRATIF (OBNL) ET L'ENTREPRISE D'ÉCONOMIE SOCIALE

La coopérative désigne une entreprise au fonctionnement interne démocratique gérée par des personnes physiques qui s'associent autour d'intérêts communs.

L'OBNL est une personne morale qui ne reverse pas de dividendes.

L'entreprise d'économie sociale fonctionne de même : sa viabilité économique lui permet d'investir encore plus de ressources dans son projet. Leurs buts sont sociaux, durables, non lucratifs.

IMMATRICULER SON ENTREPRISE AU REGISTRAIRE

Sauf si vous êtes un travailleur autonome exerçant sous votre propre nom, toutes les entreprises doivent s'enregistrer auprès du registraire des entreprises. Cet enregistrement (ou immatriculation) implique des coûts. Ces frais sont renouvelés chaque année. Les démarches sont simples à effectuer. Le registraire des entreprises va vous attribuer un numéro d'entreprise au Québec (NEQ). Ce numéro vous servira dans toutes vos démarches auprès des instances gouvernementales provinciales (impôts, taxes, embauche...).

L'Agence du revenu du Canada délivre un numéro d'entreprise (NE) pour toutes les entreprises en ci qui a trait à l'impôt sur le revenu des sociétés, aux importations-exportations, aux taxes TPS/TVH et aux

Soutien au travail autonome (STA) : un dispositif d'Emploi-Québec

Si vous souhaitez devenir travailleur autonome, Emploi-Québec, sous certaines conditions, peut vous aider dans votre projet. Si vous correspondez aux critères requis et que votre projet a été accepté, vous bénéficierez pendant 8 à 12 semaines, d'un soutien technique pour élaborer votre plan d'affaires. Durant cette période, il est possible de recevoir un soutien financier également. Si votre plan est accepté, vous pourrez mettre votre projet en œuvre tout en continuant de bénéficier des soutiens déjà accordés. La durée de l'aide financière ne peut pas excéder 52 semaines, mais vous pourrez toutefois continuer de bénéficier de l'accompagnement pendant un an

- <http://emploi.quebec.gouv.qc.ca/citoyens/demarrer-son-entreprise/soutien-au-travail-autonome/>

retenues à la source si vous avez des employés.

En vertu de la Charte de la langue française, vous devrez trouver une version française au nom de votre entreprise.

- **Registraire des entreprises du Québec :** www.registreentreprises.gouv.qc.ca
- **Agence du revenu du Canada :** www.cra-arc.gc.ca

TAXES : TPS ET TVQ

La TPS (taxe sur les produits et services) et la TVQ (taxe de vente du Québec) sont deux taxes perçues sur la vente de produits et services, respectivement par le Gouvernement fédéral et le provincial. Le taux de la TPS est de 5 %. Celui de la TVQ est de 9,975 % (depuis le 1^{er} janvier 2013).

En tant qu'entrepreneur, vous devez vous inscrire à la TPS et TVQ si vous gagnez des revenus supérieurs à 30 000 \$ sur 12 mois. Vous devrez alors percevoir les taxes et les reverser aux administrations gouvernementales.

Pour toute information et inscription à la TPS et la TVQ :

- **Revenu Québec :** www.revenu.gouv.qc.ca
- **Agence du Revenu du Canada :** www.cra-arc.gc.ca

Kiwili, un logiciel de gestion pour travailleurs autonomes et petites entreprises

Le logiciel Kiwili est une application web de gestion (devis, factures, suivi des dépenses, projets et comptabilité). Son application en ligne fonctionne comme un réseau social privé sur lequel les entrepreneurs peuvent publier et lire les informations postées relatives à un client, un fournisseur ou un projet. Un logiciel bien utile pour vous aider à démarrer efficacement!

► www.kiwili.com

CONSEILS POUR BIEN DÉMARRER

Démarrer une entreprise lorsque l'on est un immigrant ou a fortiori un nouvel arrivant peut s'avérer être un important défi. Il est nécessaire d'acquérir de bonnes connaissances sur la réglementation, la fiscalité, la culture d'entreprise au Québec, le potentiel de son secteur d'activités, etc.

Pour cela, il ne faut pas hésiter à bien s'entourer : il existe de nombreux organismes de conseils et de formations qui pourront vous accompagner tout au long de votre démarrage et votre développement. Prenez l'avis également d'immigrants entrepreneurs. Tout cela vous permettra, entre autres, d'accroître votre réseau, l'outil indispensable pour réaliser vos affaires.

1. COMPRENDRE LA CULTURE D'ENTREPRISE AU QUÉBEC

La culture d'entreprise et du monde des affaires n'est peut-être pas la même au Québec que dans votre pays d'origine. Certains comportements seront donc moins adaptés : il faut ouvrir grand les yeux et les oreilles pour en comprendre le fonctionnement. Parlez-en à des entrepreneurs québécois ou immigrants : leurs conseils, leurs erreurs, leurs ressentis vous guideront.

2. ÉTABLIR SON PLAN D'AFFAIRES

Évaluer son potentiel de réussite et établir un plan d'affaires sont des étapes incontournables dans la mise en œuvre de votre projet. Un plan d'affaires est l'ossature de son entreprise : il décrit les objectifs

et les moyens pour les atteindre avec une planification précise dans le temps. C'est avec ce document que vous réussirez à convaincre des investisseurs et des fournisseurs.

3. CONNAÎTRE LES EXIGENCES RÉGLEMENTAIRES

Vous devrez acquérir des connaissances sur les normes qui encadrent votre domaine d'activités, sur les lois et règlements en import-export, sur les normes du travail, les assurances pour les biens de l'entreprise et la responsabilité civile, etc. Pour tous ces aspects, il est fortement recommandé de suivre quelques formations: vous y découvrirez beaucoup et surtout vous pourrez poser toutes vos questions à des professionnels.

4. MAÎTRISER LA COMPTABILITÉ ET LA FISCALITÉ AU QUÉBEC

Que vous soyez travailleur autonome ou chef d'entreprise, vous devez vous soumettre à l'impôt sur le revenu: attention donc à mettre assez d'argent de côté. Des déductions fiscales sont possibles, mais doivent toujours être accompagnées de justificatifs. Si vous versez un salaire, il faudra retenir des sommes sur la paie de votre employé et vous devez aussi payer des charges patronales. Il est également obligatoire de tenir des livres (registres) et de les conserver pendant 6 ans.

Carrefour Affaires : trouver l'information stratégique pour réaliser son plan d'affaires

À la Grande bibliothèque de Montréal, vous pouvez rencontrer un bibliothécaire spécialiste des affaires. Il pourra vous orienter, sur rendez-vous, dans vos recherches parmi les ressources de la bibliothèque pouvant vous aider à mieux connaître l'économie nord-américaine et les tendances du marché, monter votre plan d'affaires, etc. Ce service est gratuit et les données confidentielles. Pour aller plus loin, il est possible d'avoir recours à des services tarifés: dans ce cas, un bibliothécaire fera lui-même des recherches sur les thèmes demandés. Des séances d'informations collectives sur le démarrage d'entreprise sont régulièrement organisées.

► www.banq.qc.ca/services/services_specialises/carrefour_affaires/

5. DÉVELOPPER SON RÉSEAU ET FAIRE CONNAÎTRE SON ENTREPRISE

Le réseau est l'une des clés du succès de votre entreprise. Il faut déployer de l'énergie pour développer votre carnet d'adresses. Il est conseillé de bien planifier son réseautage. Pas la peine de courir tous les 5 à 7 : il faut les sélectionner soigneusement et une fois sur place cibler les personnes à qui vous souhaitez parler.

Le réseautage vous permettra de faire connaître votre entreprise, trouver des partenaires, développer vos projets. Il fait partie intégrante de votre plan de communication et marketing que vous aurez pris soin d'établir (étude de marché, publicité, site Internet, médias sociaux...).

S'INFORMER ET SE FORMER

Pour cela, il ne faut pas hésiter à bien s'entourer : il existe de nombreux organismes pour vous soutenir dans votre projet. Des professionnels du démarrage de la reprise d'entreprise offrent des services le plus souvent gratuits. En plus de proposer de l'aide pour faire un plan d'affaires, ils peuvent vous orienter pour la recherche de financement et les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Prenez l'avis également d'immigrants entrepreneurs. Tout cela vous permettra, entre autres, d'accroître votre réseau, l'outil indispensable pour réaliser vos affaires.

Si vous ne vous sentez pas à l'aise avec les points énumérés ci-dessus, n'hésitez pas à vous adresser à un des nombreux organismes de soutien. Des professionnels du démarrage et du développement ou de la reprise d'entreprises offrent des services le plus souvent gratuits. En plus de proposer de l'aide pour faire un plan d'affaires, ils peuvent vous orienter pour la recherche de financement et les aides auxquelles vous pouvez prétendre. Prenez l'avis également d'immigrants entrepreneurs. Tout cela vous permettra, entre autres, d'accroître votre réseau, l'outil indispensable pour réaliser vos affaires.

DES OUTILS EN LIGNE

- Fédération canadienne de l'entreprise indépendante (FCEI) : www.cfib-fcei.ca
- Fondation de l'entrepreneurship : www.entrepreneurship.qc.ca
- Gouvernement du Canada : www.entreprisescanada.ca
- Info entrepreneurs : www.infoentrepreneurs.org
- Investissement Québec : www.investquebec.com
- Jentrepends.ca : www.jentrepends.ca
- Ministère des Finances et de l'Économie :
www.mdeie.gouv.qc.ca/objectifs/informer/entrepreneuriat
- Ressources Entreprises : www.ressourcesentreprises.org
- Services Québec — Entreprises : www2.gouv.qc.ca/entreprises/portail/quebec

CHAMBRES DE COMMERCE (CANADIENNES OU ÉTRANGÈRES)

Il existe plus de 150 chambres de commerce et entreprises du Québec. Présentes dans tous les secteurs clés du développement économique au Québec, représentantes de la communauté des gens d'affaires, elles organisent des formations, des activités de réseautage, conseils aux entrepreneurs (réalisation d'un plan d'affaires, débouchés par secteurs d'activités...).

- Fédération des chambres de commerce du Québec : www.fccq.ca
- Regroupement des jeunes chambres de commerce du Québec : www.rjccq.com

Quelques chambres de commerce étrangères au Canada

- Chambre de commerce française au Canada : www.ccfcmntl.ca
- Chambre de commerce canado-suisse : www.cccsqc.ca
- Chambre de commerce italienne au Canada : www.italchamber.qc.ca
- Chambre de commerce Canada-Grande-Bretagne : www.bcctc.ca
- Chambre de commerce et d'industrie canado-algérienne : www.ccica.com
- Chambre de commerce et d'industrie du Maroc au Canada : www.ccimc.ca
- Chambre de commerce et d'industrie Canada-Liban : www.cciql.net
- Chambre de commerce Canada-Colombie : www.canadacolombiachamber.com
- Chambre de commerce latino-américaine du Québec : www.cclaq.ca
- Jeune Chambre de commerce haïtienne : www.jcch.ca

DES CENTRES D'ACCOMPAGNEMENT ET DE FORMATIONS

- Centre local de développement (CLD) : www.acldq.qc.ca
- Corporation de développement économique communautaire (CDEC) : www.lescdec.org
- Centre d'entrepreneuriat en économie sociale du Québec : www.ceesq.com
- Réseau pour la coopération du travail du Québec : www.reseau.coop/reseau/sections/index
- Société d'aide au développement des collectivités (SADC) et Centre d'aide aux entreprises (CAE) : www.sadc-cae.ca
- YES Montreal (Youth Employment Services) : www.yesmontreal.ca

ORGANISMES DE FORMATION OU DE RÉSEAUTAGE

- CERF (Cercle des entrepreneurs et réseauteurs français) : www.lecerf.ca
- Chantier d'Afrique du Canada (CHAFRIC) (Montréal) : <http://chafric.ca>
- Fondation Canadienne des Jeunes Entrepreneurs (FCJE) : programme Nouveaux arrivants : www.fcje.ca/cybf_programs/newcomer
- Réseau des entrepreneurs et professionnels africains (REPAF) : www.repaf.org
- SAJE, accompagnateur d'entrepreneurs (Montréal) : www.sajeaffaires.org
- Jentreprends.ca, Portail de sensibilisation et d'informations pour les jeunes à la culture de l'entrepreneuriat. www.jentreprends.ca

Entrepreneuriat au féminin

ASSOCIATION DES FEMMES ENTREPRENEURES IMMIGRANTES DE QUÉBEC

L'AFEIQ accompagne les femmes immigrantes dans leurs affaires ou leur projet de création de leurs entreprises.

- <http://afeiq.weebly.com>

CENTRE D'ENTREPRENEURIAT FÉMININ DU QUÉBEC (CEFQ) (MONTRÉAL)

Le centre offre des outils, des références, un encadrement à toute personne désireuse intéressée par l'entrepreneuriat axé sur les valeurs féminines.

- www.cefq.ca

COMPAGNIE-F (MONTRÉAL)

Depuis 1997, Compagnie-F accompagne les femmes dans leur démarche entrepreneuriale en les aidant à développer des réseaux et en leur proposant des programmes répondant à leurs besoins.

► www.compagnie-f.org

CONTINUUM ENTREPRENEURIAT MONTRÉAL POUR FEMMES ISSUES DE L'IMMIGRATION

Le CEMFII est une initiative regroupant six partenaires offrant leur expertise et leur soutien aux femmes entrepreneures issues de l'immigration pour le développement de projets d'affaires sur l'île de Montréal.

► www.cemfii.net

COOPÉRATIVE ENTREPRISE PARTAGÉE (CEP)

Un projet pour les femmes entrepreneures immigrantes ou provenant de communautés culturelles : accompagnement et de développement d'entreprises au sein d'une coopérative où sont mises en commun les ressources administratives, juridiques et financières.

► www.cdr.coop

ESPACE FEMMES ARABES DU QUÉBEC (EFAQ)

L'EFAQ propose aux femmes issues du Maghreb, du Proche et du Moyen-Orient des services gratuits pour se lancer en affaires : conseils, coaching, formation.

► www.efemmarabes.com

FEMMESSOR — RÉUSSIR EN AFFAIRES

Le réseau regroupe des organismes de développement économique voués à l'entrepreneuriat féminin, quel que soit l'âge de l'entrepreneure, le secteur d'activités de son entreprise, la forme juridique ou le stade de développement de son entreprise.

► www.femmessor.com

MON PROJET D'AFFAIRES

Mon projet d'affaires est un centre de formation et de coaching d'affaires pour les femmes.

► www.monprojetdaffaires.com

OPTION FEMMES EMPLOI (GATINEAU)

L'organisme accompagne les femmes de l'Outaouais dans le développement de leurs compétences professionnelles et leur sécurité financière.

► www.optionfemmesemploi.qc.ca

BOITE À OUTILS EMPLOYEURS

DES RESSOURCES POUR EMBAUCHER UNE PERSONNE IMMIGRANTE

Rester compétitives face à une démographie changeante, une mondialisation des marchés et une internationalisation des activités économiques est, depuis une trentaine d'années, devenu le leitmotiv de bon nombre d'entreprises au Québec. Appelées à développer un ensemble de stratégies pour demeurer concurrentielles, certaines d'entre elles favorisent l'embauche et l'intégration d'une main-d'œuvre qualifiée issue de l'immigration.

DES SERVICES ET OUTILS POUR LES EMPLOYEURS QUÉBÉCOIS

Lorsque les besoins spécifiques en main-d'œuvre qualifiée ne peuvent pas être comblés au Québec, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), avec son partenaire Emploi-Québec, facilite les démarches pour un recrutement à l'international. Plusieurs outils ont été conçus à cet effet :

- › Le Guide pratique de l'entreprise – Les clés d'une embauche réussie à l'international : pour soutenir les entreprises qui désirent entreprendre leurs propres démarches de recrutement à l'international. Ce guide est disponible sur Internet.
 - www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/FR/employeurs/guide/index.html

› Le service de placement en ligne, volet international, qui s'inscrit dans le placement en ligne d'Emploi-Québec. Le placement en ligne, volet international, permet aux entreprises d'avoir accès à une banque de candidats déjà sélectionnés par le Québec, qu'elles peuvent contacter et embaucher avant même leur arrivée.

► <http://placement.emploiquebec.gouv.qc.ca>

› La trousse Diversité + fournit des conseils et des renseignements sur la gestion de la diversité en milieu de travail, et elle indique les services disponibles sur le sujet au MICC, à Emploi-Québec, au ministère des Finances et de l'Économie et à d'autres services gouvernementaux. Cette trousse est disponible en ligne :

► www.diversite.gouv.qc.ca

Le MICC offre également des informations précises sur :

› les démarches pour embaucher un travailleur temporaire, avec notamment la possibilité de bénéficier d'une procédure simplifiée pour l'embauche de travailleurs temporaires dans 44 professions spécialisées,

› les démarches pour embaucher un travailleur permanent,

› les Journées Québec : des missions de recrutement à l'étranger permettant aux entreprises québécoises de rencontrer des candidats intéressés à travailler au Québec,

› les aides financières possibles favorisant l'emploi des personnes immigrantes (comme PRIIME par exemple),

› les cours de français en milieu de travail et le crédit d'impôt relié.

► www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/employeurs/index.html

DES AIDES À L'EMBAUCHE DE PERSONNES IMMIGRANTES

Emploi-Québec offre une mesure d'aide à l'embauche de travailleurs immigrants. Le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME), élaboré conjointement avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), est un incitatif pour les entreprises afin que celles-ci embauchent des personnes immigrantes et des minorités visibles, même si elles n'ont pas d'expérience nord-américaine dans leur domaine de compétences.

► <http://emploiquebec.gouv.qc.ca/citoyens/integrer-un-emploi/programmes-dintegration-a-lemploi/programme-daide-a-lintegration-des-immigrants-et-des-minorites-visibles-en-emploi-priime/>

TechnoCompétence en collaboration avec Emploi-Québec offre le programme IntégraTion Montréal dans le domaine des technologies de l'information. Il permet :

- › Un accompagnement dans les démarches de recrutement en proposant aux employeurs des candidats spécialisés et qualifiés issus de l'immigration depuis moins de 5 ans;
- › Une aide financière pour la formation continue du candidat choisi, permettant une mise à niveau de ses connaissances et compétences sous la formule « Alternance Travail-Études ». Des sommes sont également accordées pour défrayer les coûts qu'engendre le salaire de l'employé durant sa formation.

► www.technocompetences.qc.ca/immigration/par-clientèle/employeur

TROUVER LE CANDIDAT IDÉAL

En tant qu'employeur, vous pourriez être intéressé par recruter un travailleur étranger. Vous pouvez avoir accès à des profils de candidats de plusieurs façons :

- › Placement en ligne – Volet international : service gratuit d'Emploi-Québec s'adressant aux employeurs et aux chercheurs d'emploi. Le volet international, en partenariat avec le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), permet de consulter des profils de candidats étrangers titulaires du Certificat de sélection du Québec (CSQ). Si vous souhaitez embaucher l'un de ces candidats, grâce à un accord passé entre le Québec

Défi Montréal : une stratégie d'actions visant l'intégration économique des immigrants

Depuis 2009, Défi Montréal « convie les acteurs socioéconomiques de l'île de Montréal à travailler en concertation afin de déployer une stratégie d'action et des conditions favorables à une intégration économique réussie des personnes immigrantes ». Défi Montréal a connu plusieurs vagues de projets sélectionnés pour leur caractère innovant en matière d'intégration durable des immigrants sur le marché du travail. Un répertoire en ligne www.travailimmigrants.com a notamment été réalisé et présente près de 300 initiatives liées au marché du travail dans l'île de Montréal.

► www.micc.gouv.qc.ca/fr/dossiers/defi-montreal

et le Canada en février 2012, un traitement prioritaire pourra lui être réservé pour l'obtention de ses papiers d'immigration.

► <http://placement.emploiquebec.gouv.qc.ca>

- › Journées Québec : plusieurs fois dans l'année, le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) organise, avec un ensemble de partenaires économiques, des missions de recrutement à l'étranger afin de recruter des travailleurs qualifiés. En tant qu'employeur, vous pourrez rencontrer sur place des candidats et leur faire passer des entrevues.

► www.journeesquebec.gouv.qc.ca

- › Les organismes en employabilité travaillent tous les jours avec la clientèle immigrante désireuse d'intégrer le marché du travail québécois : vous pouvez leur faire parvenir vos offres d'emplois.
- › Dans le domaine des TI, TECHNOcompétences et le collège de Maisonneuve ont mis en place des formations accélérées pour les personnes spécialistes des TI formées à l'étranger. Leur cohorte d'étudiants représente ainsi un bassin de candidats.

Si vous cherchez des stagiaires pour des missions courtes, les programmes de l'Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) et celui de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, Interconnexion, vous intéresseront.

► Office franco-québécois pour la jeunesse (OFQJ) : www.ofqj.org

► Interconnexion : www.ccmq.ca/fr/metropole/interconnexion

BONNES PRATIQUES D'INTÉGRATION PROFESSIONNELLE DES PERSONNES IMMIGRANTES

ALLIÉS MONTRÉAL : DES ÉCHANGES CONCERTÉS ENTRE EMPLOYEURS

Porté par la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, le projet Alliés Montréal regroupe des entreprises qui conçoivent l'intégration des immigrants dans leur équipe comme une solution d'affaires. Il s'inscrit dans le cadre du Plan d'action régional en matière d'immigration, d'intégration et de relations interculturelles (PARMI) de la CRÉ de Montréal. Le Conseil stratégique Affaires souhaite qu'Alliés Montréal devienne une référence pour les employeurs en matière d'intégration durable en emploi des personnes immigrantes qualifiées. Des tables

d'échanges, des groupes de travail, des liens avec les entrepreneurs sont les moyens utilisés pour mettre au point, collectivement, et répandre l'utilisation de bonnes pratiques. Alliés Montréal a piloté le développement de Mentorat Montréal et contribue à son expansion en tissant des liens avec les entreprises.

► **Alliés Montréal** : www.alliesmontreal.com

► **Conférence régionale des élus de Montréal** : www.credemontreal.qc.ca

COMPRENDRE LES ENJEUX AUTOUR DE LA GESTION DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE EN ENTREPRISE

Composer avec la pluralité culturelle et linguistique est un défi de tous les jours et prôner la diversité culturelle ne signifie pas forcément savoir la gérer. C'est pourquoi le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), le ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) ainsi que diverses organisations privées encouragent et proposent leur aide aux employeurs. À cette fin, un cadre de référence en matière de gestion de la diversité ethnoculturelle en entreprise a été réalisé.

► www.immigration-quebec.gouv.qc.ca/diversite/doc/Cadre_Reference_Diversite.pdf

Gérer la diversité, c'est avant tout adapter sa politique organisationnelle en matière de ressources humaines en visant à fournir à tout employé un environnement de travail sain et équitable. C'est aussi tirer parti des différences de chacun en mettant en avant leur valeur ajoutée. Mal administrées, ces divergences peuvent nuire à la dynamique d'une équipe en engendrant tensions, incompréhensions et éventuels conflits.

Ce bassin de travailleurs formés à l'étranger constitue une véritable mine d'or pour le marché du travail : les différences, les points de vue variés, les compétences multiples, qu'elles soient techniques ou culturelles, sont de bons leviers, pouvant permettre l'essor d'une entreprise et sa conquête du marché international. En accroissant son potentiel d'innovation et de créativité, la diversité culturelle tend progressivement à être reconnu comme un avantage concurrentiel indéniable.

GUIDE PRATIQUE DE LA GESTION DE LA DIVERSITÉ INTERCULTURELLE EN EMPLOI

Ce guide a été développé par Emploi-Québec et le Mouvement québécois de la qualité à l'intention des entreprises afin de leur

LES TRAVAILLEURS D'ORIGINE IMMIGRANTE MIS EN VALEUR PAR LA VILLE DE MONTRÉAL

► Un texte d'Emploi Nexus

Par l'entremise du programme Emploi Nexus et de son travail auprès des entreprises, la Ville de Montréal promeut l'intégration socio-économique de ses nouveaux citoyens. Ces personnes représentent une véritable carte gagnante pour pallier la pénurie de main-d'œuvre qui est en train de s'installer au Québec.

Ce programme de sensibilisation met à la disposition des entreprises une multitude d'informations pratiques concernant l'embauche et l'intégration de candidats d'origine étrangère, depuis les subventions offertes par le gouvernement jusqu'au service-conseil. Les entreprises qui font appel au programme peuvent ainsi accéder à une table d'experts et obtenir des solutions à leurs problématiques d'emploi.

Récemment, Emploi Nexus a lancé une étude sur les méthodes d'entrevue d'embauche des entreprises avec des chercheurs de l'École de Hautes Études Commerciales de Montréal (HEC Montréal). L'objectif de cette étude est d'identifier les meilleures pratiques de validation des compétences des candidats et de développer une méthodologie d'entrevue adaptée à la gestion de la diversité culturelle.

Au printemps 2014 sera publié le tout dernier outil d'Emploi Nexus, le Guide des emplois verts à l'attention des organismes spécialisés en employabilité de Montréal et de leur clientèle d'origine immigrante. Ce guide inclut les descriptions des postes en demande dans le marché, les cheminements possibles pour la reconnaissance des acquis et compétences ainsi que plusieurs témoignages de travailleurs et d'entreprises du secteur de l'environnement.

LES SECTEURS INNOVANTS, CLÉS DE L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS

Emploi Nexus vise plus particulièrement les entreprises des secteurs de l'aérospatiale, les technologies de l'information, l'environnement et les technologies propres, et les sciences de la vie et les technologies de la santé. Ces secteurs ont un impact important sur l'économie montréalaise et présentent des besoins de main-d'œuvre significatifs. Depuis le lancement du programme en novembre 2011, près d'une centaine d'entreprises ont été sensibilisées par l'entremise d'une visite personnalisée de l'équipe d'Emploi Nexus.

Pour suivre les activités d'Emploi Nexus, en savoir plus sur les besoins d'emploi des secteurs innovants de Montréal et connaître notre programmation, visitez le site emploiexus.com et inscrivez-vous au bulletin mensuel.

► www.emploiexus.com



permettre de mieux répondre aux changements qui se produisent tant sur le plan économique et socioculturel que sur celui de la démographie. Toutes les entreprises, grandes, moyennes ou petites, sauront profiter des pratiques d'avant-garde mises en place dans les entreprises qui ont su intégrer avantageusement la gestion de la diversité et, par le fait même, en ont tiré de grands bénéfices. Le document est disponible gratuitement en ligne :

► http://emploiquebec.gouv.qc.ca/uploads/tx_fceqpubform/06_emp_guidediversite.pdf

SÉMINAIRE SUR LA GESTION DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE

Cette formation développée par Emploi-Québec vise à doter le gestionnaire d'outils et à lui permettre d'acquérir des habiletés en matière de gestion de la diversité culturelle. L'approche retenue est concrète, et la formation est orientée sur le «savoir-être» et le «savoir-faire» : il ne s'agit pas de sensibilisation. La formation permet aux gestionnaires-participants d'acquérir des habiletés et de nouvelles compétences en vue d'intégrer, de façon positive, la diversité à la culture organisationnelle de l'entreprise, au-delà de la gestion des ressources humaines. Elle s'applique aussi à faciliter l'intégration et la rétention des nouveaux arrivants dans l'entreprise et à optimiser leurs contributions dans leur emploi. La formation s'adresse principalement aux gestionnaires qui en sont à leurs premiers pas en gestion de la diversité culturelle, sans exclure les autres gestionnaires ayant de l'expérience avec des équipes diversifiées sur le plan culturel. Des frais d'inscription s'appliquent. Pour plus d'informations :

► <http://video-evenements.com/Emploi-Quebec/Seminaire7.html>

SITES WEB UTILES EN GESTION DE LA DIVERSITÉ ETHNOCULTURELLE EN ENTREPRISE

DIVERSITÉ +

Un site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC), du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) et du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE). Services d'information, de conseils et d'outils pratiques pour les entreprises favorisant la diversité ethnoculturelle.

► www.diversite.gouv.qc.ca

QUÉBEC INTERCULTUREL

Un site du ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) qui s'adresse aux entreprises, aux jeunes, aux réseaux institutionnels et aux organismes et associations. Il traite des fondements de la société québécoise, de la lutte contre le racisme et la discrimination, de la diversité ethnoculturelle au Québec et de la gestion de la diversité en emploi.

► www.quebecinterculturel.gouv.qc.ca/fr/

CRHA

Ordre des conseillers en ressources humaines agréés. Informations générales sur l'emploi et la gestion d'une entreprise.

► www.portailrh.org/diversite

CONSEIL RH POUR LE SECTEUR COMMUNAUTAIRE

Portail de sensibilisation aux enjeux relatifs à la main-d'œuvre communautaire et conseils en gestion de ressources humaines.

► <http://hrcouncil.ca/accueil.cfm>

TRAVAIL IMMIGRANTS

Répertoire de ressources et d'initiatives à Montréal. Informations sur l'intégration d'une main d'œuvre issue de l'immigration s'adressant aux employeurs comme aux chercheurs d'emploi.

► www.travailimmigrants.com

EMBAUCHE IMMIGRANTS

Portail d'informations sur l'embauche de main-d'œuvre issue de l'immigration. Témoignages et conseils d'employeurs sur les stratégies à adopter.

► www.embaucheimmigrants.ca

ALLIÉS MONTRÉAL

Portail d'informations et réseau de leaders locaux visant à aider les entreprises dans l'embauche et l'intégration durable de main-d'œuvre étrangère.

► www.alliesmontreal.com

LEADERS DIVERSITÉ

Portail de promotion et de sensibilisation à la gestion de la diversité culturelle en entreprise s'adressant aux PME et aux grandes entreprises.

► www.leadersdiversite.com

UN MONDE D'EXPÉRIENCE

Site conçu à l'intention des entreprises de la Capitale-Nationale qui informent sur les démarches de recrutement, d'accueil, d'intégration et de maintien en emploi de personnes immigrantes.

► www.unmondedexperience.com

PATRICK BONNEVILLE

Entreprise : Insum Solutions

Poste : VP - Opérations

L'INTÉGRATION DES IMMIGRANTS, UNE VÉRITABLE FORCE.

Insum Solutions a été créé en 2002, je suis l'un des fondateurs de la société. Nous sommes spécialisés dans les technologies de l'information et nous offrons des services-conseils en informatique et du développement sur mesure. Nous avons des clients comme Air Transat, la Ville de Montréal, le gouvernement du Canada

La demande est forte dans notre domaine. Nous avons connu une forte croissance ces dernières années et, pour répondre à ce besoin, nous avons recruté de nombreux nouveaux arrivants. Il y a présentement un manque de main-d'œuvre dans ce secteur au Québec. Actuellement sur 31 permanents, 14 salariés sont issus de l'immigration.

METTRE L'ACCENT SUR LA FORMATION ET L'INTÉGRATION DES EMPLOYÉS

Nous n'avons jamais connu de problèmes d'intégration ou de conflits culturels. Nous mettons l'accent sur la formation et l'intégration des nouveaux venus. Il est important que le nouveau salarié dispose de temps pour prendre ses marques et s'adapter. De plus, avant de placer un salarié chez un client, nous effectuons quelques séances de formation et d'entraînement à l'interne pour être certain de son niveau de compétences. Au niveau de l'ambiance de travail, nous organisons régulièrement des 5 à 7 dans l'entreprise ou à l'extérieur, ça permet aux membres de l'équipe de mieux se connaître, d'échanger. Je pense aussi que le fait d'avoir de nombreux salariés issus de l'immigration au sein de notre équipe rassure et aide les immigrants à mieux s'intégrer.

À mon avis, l'intégration d'immigrants au sein d'Insum Solutions est une véritable force. Par exemple, récemment, nous avons eu à faire à un client qui souhaitait mettre en place un logiciel en espagnol. Je pouvais répondre à son besoin immédiatement, car

un de nos employés parle l'espagnol. De plus, il ne faut pas oublier que le développement informatique est un domaine à dimension internationale, chaque immigrant apporte sa propre vision et ses connaissances liées à une région spécifique du monde.

UN TRAVAILLEUR IMMIGRANT A L'AVANTAGE D'ÊTRE TOUT DE SUITE OPÉRATIONNEL

Nous sommes aussi conscients qu'un immigrant, après une courte période de formation, pourra être opérationnel très rapidement. Si demain, un de nos clients nous contacte pour mobiliser très rapidement 4 de nos salariés, nous pourrons nous tourner avec confiance sur le recrutement de nouveaux salariés issus de l'immigration. À l'inverse de jeunes actifs arrivés récemment sur le marché de l'emploi qui nécessiteront une plus longue période de formation.

Nous utilisons les services du Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME). Ce programme nous permet de recruter des immigrants et de recevoir une subvention salariale pendant les 6 premiers d'embauche du salarié. C'est un coup de main financier non négligeable, car cela compense la mobilisation de certains de nos employés seniors pour former et mieux encadrer les nouveaux venus en interne.

Nous recevons également de nombreuses candidatures d'immigrants ayant de l'expérience et des compétences en informatique grâce au programme Interconnexion de la Chambre de commerce du Montréal métropolitain. Nous prêtons une attention toute particulière aux candidats qui nous ont été recommandés par nos propres employés. C'est un gage de confiance pour nous.

- Portrait réalisé en partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, dans le cadre des programmes Alliés Montréal et Mentorat Montréal. Pour plus d'information, voir www.alliesmontreal.com



REBIHA OURARI

Pays d'origine : Algérie

Au Québec depuis : 2010

Statut à l'arrivée : Résidente permanente

Région d'installation : Montréal

Poste : Programmeuse, Insum Solutions

RESTER MOTIVÉE !

Je suis arrivée au Québec en décembre 2010 avec la résidence permanente obtenue par le parrainage de mon mari. Diplômée en système d'information (niveau baccalauréat), j'ai immédiatement commencé à chercher un emploi dans mon domaine. Ce n'était pas facile au début car j'ignorais tout du marché québécois.

En mars 2011, soit 4 mois après mon arrivée, je suis tombée enceinte. J'ai alors trouvé un travail de conseillère clientèle que j'ai occupé jusqu'à la fin de ma grossesse. Cela m'a permis de bénéficier du congé maternité et parental indemnisé par le Régime québécois d'assurance parentale. J'ai ainsi acquis ma première expérience québécoise.

En 2012, à la fin de mon congé maternité, j'ai repris les recherches d'emploi en informatique. Voyant que ça ne donnait toujours rien, j'ai décidé de reprendre mes études. Il me fallait une formation au Québec car la mienne ne semblait pas être reconnue par les recruteurs. Emploi Québec a accepté de financer cette formation mais pour cela, j'ai dû convaincre mon agent et lui montrer que j'avais des objectifs professionnels bien précis. J'ai suivi des cours pour obtenir une AEC (attestation d'études collégiales) en conception de bases de données Oracle. Si on change de pays, c'est pour améliorer sa vie, il faut toujours chercher à aller plus haut et pour une intégration réussie, il faut un emploi.

UN RETOUR AUX ÉTUDES INDISPENSABLE POUR TROUVER UN EMPLOI DANS MON DOMAINE

À la fin de ma formation, j'ai commencé à envoyer des candidatures. Je postulais le soir et le lendemain, j'avais des appels pour des propositions d'entrevue. C'était très stimulant et je sentais que ça commençait à fonctionner.

Dans ma profession, le processus de recrutement se déroule en plusieurs étapes. La première, - avant d'être reçue en entretien - est de réussir des tests informatiques. Je passais toujours à la deuxième étape. Mais à trois reprises, j'ai senti comme un malaise au moment de l'entretien. Les recruteurs semblaient mal à l'aise, et j'en suis venue à me dire que c'était dû au fait que je porte le voile.

Heureusement, à force de persévérance, j'ai réussi à rebondir. Mon école nous a soumis une offre de stage de deux mois avec recrutement à la clé. J'ai intégré le stage qui s'est très bien déroulé. À la fin, j'ai eu un entretien et on m'a proposé un poste. C'est une bonne entreprise, n'importe qui peut s'y intégrer et on est vraiment solidaire. Il y a beaucoup d'immigrants donc ça rassure aussi. Il faudrait qu'il y ait d'autres entreprises exemplaires dans l'intégration des immigrants en emploi

UN CONSEIL : ADHÉRER À DES ORGANISMES D'AIDE À L'EMPLOI

En guise de conseils à un immigrant, je dirais qu'il ne faut pas lâcher prise, ne pas se démotiver dès le premier refus. Il faut faire des formations, adhérer à des associations de recherche d'emploi tout en travaillant. Différents organismes m'ont beaucoup aidée : la Chambre de commerce du Montréal métropolitain, TECHNOcompétences (comité sectoriel de main-d'œuvre des technologies de l'information et des communications), Emploi Québec, le Collectif et le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (via leur séance d'information).

- **Portrait réalisé en partenariat avec la Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, dans le cadre des programmes Alliés Montréal et Mentorat Montréal. Pour plus d'information, voir www.alliesmontreal.com**

REMERCIEMENTS

Immigrant Québec tient à remercier tout particulièrement :

- le ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles (MICC) et Emploi-Québec (direction régionale de l'Île-de-Montréal). Le gouvernement du Québec et ses représentants ne sont en aucune manière responsables des informations contenues dans ce guide, qui sont le fait des Éditions Neopol et d'Immigrant Québec.
- **ses collaborateurs** : 7acoach, Chambre de commerce du Montréal métropolitain (CCMM), CITIM, Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Conseil interprofessionnel du Québec, CRÉ de Montréal, Fondation pour l'alphabétisation, Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII), PROMIS, Qualification Montréal, Ville de Montréal.
- **pour le partage de leur expérience** : Abdennour, Angélique, Assane, Camille, Doina, Guojun, Inda, Jimena, Leïla, Marie, Marina, Patricia, Patrick, Rebiha, Reina, Rubem.
- **les membres de son Conseil d'administration** : Jonathan Chodjaï, président ; Nadir Sidhoum, vice-président ; Christophe Berthet, administrateur ; Nadir Aboura, trésorier ; Nicolas Bellier, secrétaire ; Anthony Grolleau-Fricard.
- **ses annonceurs** : Accès travail Victoriaville, Banque Nationale, Carrefour de Liaison et d'Aide Multi-ethnique (CLAM), Carrefour Jeunesse-Emploi Bourassa-Sauvé, Centre de recherche d'emploi Côte-des-Neiges, Centre des femmes de Montréal, Centre d'intégration en emploi Laurentides, Coalition pour la promotion des professions en assurance de dommages (prosdelassurance.ca), Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys, Conférence régionale des élus (CRÉ) de Montréal, Conseil interprofessionnel du Québec, Desjardins, Fondation Ressources-Jeunesse, Jobboom, Journal Métro, L'Hirondelle, Marmen, MSB Ressources Globales, Ordre des conseillers et conseillères du Québec (OCCOQ), Petit Futé, Québec le Mag, Service d'orientation et d'intégration des immigrants au travail (SOIIT), Société Nationale de l'Acadie (SNA), Y des femmes de Montréal (YWCA).

Dans ce guide, le genre masculin est utilisé comme générique, dans le seul but de ne pas alourdir le texte.

Partenaire de votre avenir.



apprendre-un-metier.ca

Compléter une formation professionnelle
et intégrer le marché du travail.

514 765.7500

education-des-adultes.ca

Apprendre le français et s'initier
à la culture québécoise.

services-aux-entreprises.ca

Former des employés et outiller
les entrepreneurs.

514 765.7650